

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉSIR DE MATERNITÉ ET DE PATERNITÉ DANS LE COUPLE EN
PROCESSUS D'ADOPTION D'UN ENFANT À L'ÉTRANGER :
EXPLORATION PSYCHODYNAMIQUE DE LA DIFFÉRENCE DANS LE
DÉSIR D'ENFANT CHEZ LES FUTURS PARENTS

ESSAI DOCTORAL
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR

SYLVIE CORBEIL

AOUT 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cet essai doctoral se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.03-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

DEDICACE

Il me fallait monter chaque marche de l'escalier, comme dit l'expression populaire, à contrecœur, montant contre mon cœur qui voulait retourner près de ma mère parce qu'elle ne lui avait pas, en m'embrassant, donné licence de me suivre. Cet escalier détesté, où je m'engageais toujours si tristement, exhalait une odeur de vernis qui avait en quelque sorte absorbé, fixé, cette sorte particulière de chagrin que je ressentais chaque soir, et la rendait peut-être plus cruelle encore pour ma sensibilité parce que, sous cette forme olfactive, mon intelligence n'en pouvait plus prendre sa part.

Marcel Proust

À Marie-Anne, Simon et Jacob

REMERCIEMENTS

J'aimerais, en premier lieu, exprimer ma profonde gratitude à l'égard de ma directrice Marie Hazan, psychologue, psychanalyste et professeure à l'Université du Québec à Montréal pour la confiance qu'elle m'a accordée, son soutien constant ainsi que pour ses commentaires avisés et bienveillants tout au long de mes études doctorales.

J'aimerais également remercier Pierre Plante et Florence Vinit qui ont bien voulu accepter de lire et corriger mon essai doctoral.

Je tiens particulièrement à remercier Stéphane, pour sa relecture et ses commentaires toujours intelligents et bienveillants.

Je tiens spécialement à exprimer mes chaleureux remerciements à Eveline, notre profonde amitié et complicité, nos précieux moments de retraite dans différents pays du monde, nos diverses discussions et réflexions ont assurément contribué à l'élaboration de cet essai doctoral.

Mes remerciements vont également à Christine pour sa généreuse hospitalité sous le soleil de la Floride, en m'offrant de parfaites conditions de rédaction.

Je tiens à remercier affectueusement tous mes collègues et amis de l'UQAM et de l'institut Douglas pour votre indéfectible soutien.

Je voudrais adresser de chaleureux et affectueux remerciements à ma famille pour avoir porté avec moi l'idée d'études doctorales, avec l'absence de présence que cela comporte. Votre regard toujours aimant et admiratif m'a continuellement soutenu.

Si nous pouvions renoncer à notre condition corporelle et, purs êtres pensants venant par exemple d'une autre planète, saisir les choses de cette terre d'un regard neuf, rien ne frapperait plus peut-être notre attention que l'existence de deux sexes parmi les êtres humains qui, par ailleurs si semblables, accentuent pourtant leur différence par les signes les plus extérieurs¹.

Sigmund Freud

L'absurde, c'est la raison lucide qui constate ses limites².

Albert Camus

¹ Freud, S. (1908). *Les théories sexuelles infantiles*. In : *La vie sexuelle*. Paris : Presses Universitaires de France (1969), p. 14.

² Camus, A. (1942). *Le mythe de Sisyphe*. Paris, Gallimard, (2014), p.72.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
RÉSUMÉ.....	xiii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I.....	3
CONTEXTE THEORIQUE : PRESENTATION DE LA RECHERCHE	3
1.1 L'adoption : contexte social.....	3
1.2 L'adoption : contexte historique et politique	4
1.3 Une problématique psychologique	8
CHAPITRE II.....	14
CONTEXTE THÉORIQUE : LA PARENTALITÉ	14
2.1 La parentalité : qu'est-ce ?	14
2.1.1 Historique du concept de parentalité	15
2.1.2 La parentalité : définitions.....	16
2.1.3 Approche juridique : droits et obligations	18
2.1.4 Perspectives socio-anthropologiques : rôles et fonctions parentales.....	19
2.1.5 Compréhension psychanalytique : un processus dynamique et évolutif...22	
2.1.6 Positions paternelle et maternelle : symétrie ou dissymétrie?.....	24
2.2 La parentalité adoptive.....	26
2.2.1 La spécificité de la filiation adoptive	27
2.2.2 Les trois axes de la filiation.....	29
2.2.3 Quelques différences homme-femme dans le processus de parentalité chez les futurs adoptants	32
2.3 La parentalité adoptive	45
CHAPITRE III	35
CONTEXTE THÉORIQUE : LE DÉSIR D'ENFANT SPÉCIFICITÉS MASCULINES ET FÉMININES.....	35
3.1 Considérations théoriques autour de la notion de désir en psychanalyse	35

3.1.1	Définition.....	35
3.1.2	Le mouvement pulsionnel et le registre de la satisfaction chez Freud	35
3.1.3	Le manque à être chez Lacan	37
3.2	Le désir d'enfant	38
3.2.1	Commun aux deux sexes : la question de l'intensité et du corps	39
3.2.2	Commun aux deux sexes : la question de l'instinct	41
3.2.3	La conception freudienne : une figure du féminin	43
3.2.4	Les auteurs contemporains : au-delà du féminin	46
3.3	Conclusion	48
	CHAPITRE IV	49
	CONTEXTE THÉORIQUE : LES IDENTITÉS MASCULINES ET FÉMININES ...	49
4.1	Masculin et féminin	49
4.1.1	Une commande génétique	49
4.1.2	Un enracinement au corps	50
4.1.3	Une construction psychique	51
4.1.4	La psychodynamique de la différence des sexes : l'incontournable roc d'origine	52
4.1.5	Les quatre polarités du développement de la psychosexualité.....	53
4.1.6	Qu'en est-il de la bisexualité?	54
4.1.7	L'articulation de la différence des sexes avec la bisexualité.....	55
4.1.8	Les écueils de la bisexualité : illusion et fantasme de symétrie	58
4.2	Conclusion	60
	CHAPITRE V	61
	MÉTHODOLOGIE.....	61
5.1	Position épistémologique	61
5.1.1	Étude de cas en tant que stratégie de recherche.....	62
5.1.2	Recrutement du couple en attente d'adoption	62
5.1.3	Méthode d'analyse.....	64
5.1.4	Méthode de collecte des données	65

5.1.5	Stratégies utilisées pour assurer la validité interne et favoriser la rigueur	66
5.2	L'éthique	68
5.3	Construction de l'arbre thématique et conceptualisation	69
5.3.1	Étape 1 : Appropriation du contenu	69
5.3.2	Étape 2 : Transcription en verbatim et première lecture avec mémos et/ou notes analytiques	70
5.3.3	Étape 3 : codage par thème et préparation à l'analyse par catégorie conceptualisante	70
5.3.4	Étape 4 : Organisation des thèmes à l'aide de rubriques et élaboration de l'arbre thématique	72
5.3.5	Étape 5 : Élaboration de l'analyse par catégories conceptualisantes	73
CHAPITRE VI		76
PRESENTATION DES DONNÉES		76
6.1	Profil des sujets : le couple Rémi et Ève	76
6.1.1	Données biographiques	76
6.1.2	Enfance et développement au sein de la famille	77
6.1.3	Situation conjugale et parentale	78
6.2	Présentation des thèmes descriptifs	79
6.2.1	Première rubrique : Le désir d'enfant dans l'adoption	80
6.2.2	Deuxième rubrique : Le projet d'adoption	89
6.2.3	Troisième rubrique : Les représentations de la parentalité	107
6.3	Analyse conceptuelle des thèmes	116
6.3.1	La blessure narcissique mobilisatrice du projet d'adoption	117
6.3.2	La symétrie de l'investissement en tant que modalité de rétablissement narcissique	119
6.3.3	Le désaveu comme mode défensif	122
CHAPITRE VII		125
DISCUSSION		125
7.1	Le Narcissisme : nœud central de la problématique d'adoption	126

7.1.1	Désir d'enfant comme idéalisation du narcissisme primaire.....	126
7.1.2	Narcissisme primaire	128
7.1.3	La conception freudienne du narcissisme primaire	129
7.1.4	Le narcissisme primaire gardien de la vie chez Nacht	131
7.1.5	Narcissisme primaire et ses mouvements de retour	132
7.1.6	Désir d'enfant et projection narcissique	133
7.1.7	Conclusion	136
7.2	La question des identités sexuelles et celle du déni	137
7.3	Miroir narcissique ou écho de la société.....	142
7.3.1	Le sexuel actuel : une double configuration.....	142
7.3.2	Une sollicitation sexuelle généralisée	143
7.3.3	Un sexuel indifférencié.....	144
7.3.4	Conséquences : Une trame défensive modifiée.....	145
7.3.5	Limitations de ce travail	145
CONCLUSION		148
ANNEXE		150
9.1	Annexe A : Formulaire de consentement.....	150
9.2	Annexe B : Questionnaire Socio-Démographique.....	154
9.3	Annexe C : Grille de l'entrevue	156
9.4	Annexe D : Journal de bord	157
9.5	Annexe E : Certificat d'approbation éthique	158
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		159

LISTE DES FIGURES

Figure 5-1: Interaction circulaire entre collecte et analyses de données, inspirée de la théorisation ancrée.	74
Figure 6-1: Modélisation des filiations possibles.....	124

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5-1: Codage par thème	71
Tableau 5-2: Arbre thématique	73

RÉSUMÉ

Universellement, le rapport homme-femme s'est instauré dans l'humanité autour de la procréation. L'accès à la maîtrise de la fécondité dans les sociétés occidentales a introduit l'être humain dans une toute autre représentation de l'altérité en bousculant les rôles traditionnels masculin-féminin dans la parentalité. L'adoption amène une situation où un enfant arrive hors-sexe. Dans le contexte de changement des modèles sociaux de la famille et de l'idée d'une symétrie supposée des rôles dans le couple, cet essai doctoral interroge la question de la différence des sexes dans un désir d'enfant issu d'une relation hors-sexe chez un couple en attente d'adoption à l'étranger.

Mots clés : parentalité, désir d'enfant, masculin, féminin, différences des sexes, adoption.

SUMMARY

Universally, the relationship man-woman was created in the history of humanity around procreation. The access to the control of fecundity in the Western societies introduced a new representation of the other in contrast to the traditional roles of masculine-feminine regarding parenthood. Adoption brings with it a situation where one child can come without sex. In the context of changing social and familial models, and the emerging notion of symmetry within the couple, this Doctoral essay explores the gender differences in the child wish of a couple relationship without sex while waiting for the adoption abroad.

Key words: parenthood, wish for a child, masculine, feminine, gender differences, adoption.

INTRODUCTION

Avoir ou non un enfant! Une question quasi-primordiale, et par essence narcissique, que l'être humain se pose à un moment dans son parcours existentiel. L'infertilité actualise ce questionnement de l'impossibilité d'avoir un enfant pour un couple. Traditionnellement dicté par le destin maternel et conjugal, le désir d'enfant s'est vu transformé par les grands changements sociopolitiques des années 70. La maîtrise de la fécondité, l'émancipation de la vie sexuelle, l'évolution des techniques médicales de fertilité et l'émergence de l'adoption internationale ont fait basculer le désir d'enfant dans une quasi instrumentalisation où l'enfant se trouve revendiqué haut et fort autant par l'homme que par la femme, et ce en lien avec une notion de droit à l'enfant. L'adoption internationale vient bousculer la dialectique de l'être et de l'avoir et offre une solution à un couple marqué du sceau de l'infertilité.

Ainsi, controversées ou idéalisées, les adoptions médiatisées et publicisées marquent l'imaginaire et contribuent aux représentations sociales stigmatisant fortement l'adoption comme étant une solution pleinement voulue et souhaitée. Loin de cette image d'Épinal, l'adoption internationale soulève de nombreuses questions et interrogations au sein du couple, et au delà de la dyade amoureuse, l'adoption interroge la position de l'homme et de la femme dans son rapport à son propre sexe, à sa propre enfance et son statut de parent en devenir. La parentalité s'affranchit alors du lien conjugal et du dispositif sexuel pour se structurer. Hommes et femmes sont désormais dégagés des liens conjugaux et du rapport à la sexualité, voire de la représentation de la différence biologique des sexes, pour avoir un enfant.

Dans le contexte de changement des modèles sociaux de la famille et de l'idée d'une symétrie supposée des rôles dans le couple, nous envisageons d'interroger les processus psychodynamiques relatifs aux enjeux qui sous-tendent la transition à la parentalité dans l'adoption. Quelles représentations, chez l'un et chez l'autre des parents, soutiennent la convergence de la volonté du couple d'adopter? À quels enjeux psychiques se rapportent ces représentations? Contrairement à la procréation, l'adoption donne-t-elle l'apparence d'une symétrie des positions du père et de la mère de l'enfant à venir? Dans ce sens, qu'en est-il des éléments de symétrie et de dissymétrie éventuels du désir d'enfant qui pousse le couple à se tourner vers l'adoption internationale?

Notre essai doctoral propose de clarifier et mieux comprendre le désir d'enfant chez un couple en processus d'adoption à l'étranger. Elle vise également à questionner, du point de vue psychodynamique, les indicateurs de la différence homme/femme de ce désir d'enfant dans le couple. Notre recherche s'étaye sur une analyse du corpus psychanalytique de trois principaux thèmes : la parentalité, le désir d'enfant, et les identités sexuelles. La question des différences homme-femme est celle qui guide le développement de chacun des thèmes. Notre méthode d'investigation s'appuie essentiellement sur l'écoute attentive du discours du couple, de son histoire et de son vécu et où l'on peut repérer l'organisation et le fonctionnement psychique et interpersonnel du sujet au sein du couple. Une attention est portée également aux informations non directement repérables que le discours peut contenir dans le but d'en objectiver certains aspects en lien avec notre problématique. L'hypothèse de notre recherche vise à fournir une compréhension nouvelle au phénomène de l'adoption en lien avec les marqueurs de l'évolution sociale quant au concept de parentalité.

Après une partie théorique des enjeux liés à l'adoption d'enfant, nous illustrerons notre question de thèse par une étude de cas clinique.

CHAPITRE I

CONTEXTE THEORIQUE : PRESENTATION DE LA RECHERCHE

1.1 L'adoption : contexte social

Le phénomène de l'adoption existe depuis fort longtemps et sous plusieurs formes. Dans les sociétés occidentales, l'adoption internationale est de plus en plus constatée et médiatisée. Mondialement, il est dénombré environ 75 000 adoptions internationales par année (Pomerleau et al., 2005). Au Canada, on relève environ 2 000 adoptions par année dont la moitié au Québec (Chicoine & Lemieux, 2007).

Nous remarquons depuis plusieurs années une abondance de récits d'adoption dans les émissions télévisuelles, au cinéma, et dans les magazines ou journaux. Cette tendance tente de traduire la réalité de l'adoption, telle l'adoption de trois des quatre enfants d'Angelina Jolie ou encore l'adoption du petit David au Malawi par la populaire chanteuse Madonna³. Les cas d'adoption par des célébrités laissent souvent entrevoir le côté magique, comme si nous pouvions nous offrir un enfant au même titre que nous nous offrons un bien de consommation; la publicité des adoptions d'enfant par des personnages médiatiques nous offre une histoire de conte de fée avec son côté héroïque et noble du fait de sauver un enfant de la misère et de la pauvreté. Controversées ou idéalisées, les adoptions médiatisées et publicisées marquent l'imaginaire et contribuent aux représentations sociales stigmatisant fortement l'adoption comme étant une solution pleinement voulue et souhaitée.

Pour ceux et celles qui veulent se porter candidats à l'adoption internationale, la réalité est quelque peu différente. Dans un premier temps, la démarche d'adoption implique, plus souvent qu'autrement, une série d'écueils tels que la prise de contact

³ La Presse, octobre 2007.

avec les organismes, l'élaboration d'un dossier administratif, l'évaluation psychosociale du couple adoptif, l'attente de l'enfant, et les mille et une questions sur l'enfant, ou encore le voyage en terre étrangère pour certains avec le choc culturel, la barrière de la langue et les possibles problèmes médicaux et adaptatifs pour l'enfant.

Choc de la réalité en présence et vis-à-vis de l'enfant, celui-ci ne sera peut-être plus l'enfant de la photo ni l'enfant idéalisé. Tout pourrait ne pas être aussi rose que rêvé ou imaginé. Dans un deuxième temps, l'emprise des croyances populaires peut marquer de son empreinte sur les parents adoptifs et contraster avec la réalité, soulever des hésitations, parfois de l'ambivalence, et ultimement induire un fort sentiment de culpabilité. Dans ce contexte, il ne faudrait pas oublier les blessures qui découlent de l'infertilité et qui conduisent à l'adoption : deuil de la filiation biologique, difficulté de se projeter narcissiquement sur sa progéniture, hantise de prendre l'enfant d'une autre, etc.

1.2 L'adoption : contexte historique et politique

L'adoption internationale s'est développée après la deuxième guerre mondiale. Un grand nombre d'enfants orphelins s'est retrouvé sans foyer en Allemagne, Italie, Grèce, Japon et en Chine. En réponse à cette situation humanitaire, les États-Unis, le Canada, l'Australie et l'Europe ont adopté des milliers d'enfants abandonnés. Dans les années 50 et 60, les guerres de Corée et du Vietnam ont eu pour mêmes conséquences l'abandon d'un grand nombre d'enfants et une nouvelle vague d'adoption à l'étranger. Dans ce contexte, sont apparues des agences privées spécialisées en adoption internationale⁴.

⁴ Secrétariat à l'adoption internationale, 2007.

Au Québec, les années 70 ont vu de profondes mutations aux niveaux politique, économique, social et culturel, marquées, entre autres, par une forte baisse de l'influence de l'Église, la montée du féminisme, le travail des femmes, le planning familial, la contraception⁵, la mise en place de groupes de soutien psychologique et social aux mères, de même que la hausse du taux d'infertilité. Le résultat de ce Québec en changement a été la baisse très importante du nombre d'enfants « adoptables » à l'échelle nationale et l'augmentation du nombre d'adoptants potentiels d'une part, la modification de la motivation à adopter qui devenait une *transaction* entre des pays en voie de développement (dont l'essor démographique est important) et les pays occidentaux (en déclin démographique), dans le but de permettre à des couples infertiles d'avoir un enfant à eux d'autre part⁶. La mondialisation des moyens de communication aidant, l'adoption au Québec s'est internationalisée (Carignan, 2007).

De ce contexte, une série de réformes de la loi relative à l'adoption est née s'inspirant d'une philosophie protectionniste entraînant un resserrement de la procédure orientée vers les besoins de l'enfant plutôt que vers les demandes des parents adoptants. La loi a rendu alors obligatoire une évaluation psychosociale, menée par un travailleur social ou un psychologue, de toutes personnes désireuses de se porter candidates à l'adoption à l'étranger. Les critères d'évaluation portent évidemment sur la motivation du projet d'adoption, l'histoire personnelle des postulants, la relation conjugale et les aptitudes parentales. Mesure incontournable au Québec, l'évaluation psychosociale constitue ainsi l'élément essentiel et central du dossier qui permettra l'acceptation, le refus ou encore le report du projet d'adoption. Cette évaluation relève de la responsabilité du Directeur de la protection de la jeunesse et c'est le Secrétariat à l'adoption internationale qui est chargé de surveiller et de coordonner toute action en matière d'adoption internationale.

⁵ La pilule anticonceptionnelle

⁶ Plus de 85% des candidats à l'adoption sont des couples infertiles.

Il est possible, au Québec, de faire des démarches d'adoption à l'étranger de façon individuelle, c'est-à-dire sans l'intervention d'organismes intermédiaires, mais le ministre des affaires sociales et de la santé publique doit alors vérifier la régularité de la procédure. Toutefois, cette pratique ne fait pas l'unanimité parce qu'elle laisse place à toutes sortes d'imbroglios juridiques. De plus, plusieurs pays d'origine exigent que les candidats potentiels procèdent par l'entremise d'intermédiaires. Par ailleurs, la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, en vigueur au Québec depuis le 1^{er} février 2006, condamnent les démarches individuelles sans toutefois les interdire de façon formelle. La nouvelle version de l'article 564 du Code civil prévoit l'intervention obligatoire d'un organisme agréé par le ministre de la Santé et des Services sociaux (Lavallé, 2007).

Bien que la croyance veuille qu'il n'y ait pas ou peu d'adoption à l'échelle nationale, il est possible d'adopter un enfant du Québec. Il existe quatre voies possibles pour réaliser un projet d'adoption local: l'adoption spéciale, l'adoption régulière, l'adoption en famille d'accueil et l'accueil en vue d'une adoption⁷. L'adoption dite «spéciale» se nomme ainsi en vertu de l'article 555 du code Civil du Québec⁸ et consiste en l'adoption par un membre de la famille d'origine de l'enfant, par exemple un oncle ou une tante, ou encore par le conjoint ou concubin d'un des parents de l'enfant. L'adoption régulière consiste en l'adoption d'un enfant à la naissance par le consentement volontaire de la famille d'origine de confier leur enfant pour adoption. On évalue à environ une dizaine le nombre d'enfants adoptés par voie «régulière» par année dans un délai d'attente en moyenne de cinq à sept ans. L'adoption d'un enfant

⁷ www.quebecadoption.net

⁸ Article 555 du code Civil qui stipule que : *Le consentement à l'adoption peut être général ou spécial. Le consentement spécial ne peut être donné qu'en faveur d'un ascendant de l'enfant, d'un parent en ligne collatérale jusqu'au troisième degré ou du conjoint de cet ascendant ou parent ; il peut également être donné en faveur du conjoint ou du concubin du père ou de la mère, si, étant concubins, ces derniers cohabitent depuis au moins trois ans.*

par une famille d'accueil représente une situation singulière où un enfant déjà placé en famille d'accueil est confié à l'adoption dans cette famille suite aux recommandations de l'intervenant social qui supervise le placement. La dernière forme d'adoption locale (accueil en vue d'adoption) communément nommée adoption par banque-mixte⁹, représente la majorité des adoptions québécoises. Le programme banque-mixte existe au Québec depuis 1988 et permet, via la Direction de la protection de la jeunesse, de dépister les enfants à haut risque d'abandon¹⁰ par leurs parents biologiques et de les rendre potentiellement adoptables par des familles désireuses d'avoir un enfant. L'adoption à l'échelle nationale par le biais de la banque-mixte fonctionne différemment de l'adoption internationale dite plénière. Ainsi, les familles qui se portent candidates à l'adoption d'un enfant du Québec, doivent, dans un premier temps, exercer un rôle de famille d'accueil auprès de l'enfant, le temps que l'adoption devienne légalement possible. L'enfant considéré à haut risque d'abandon et placé en milieu d'accueil, continuera de garder contact avec sa famille biologique pendant son placement, et également suite à son adoption, ceci étant que la loi favorise, de prime abord, le retour dans la famille biologique. Les enfants de la banque-mixte sont des enfants qui proviennent de milieux dysfonctionnels (alcoolisme, toxicomanie, maladie mentale, déficience intellectuelle) et qui ont fait l'objet d'un signalement à la protection de la jeunesse et d'un retrait de leur famille biologique. De plus, l'évaluation clinique de ces enfants et de leur milieu de vie familiale, démontre une faible possibilité de retour dans leur famille d'origine, bien qu'il demeure toujours possible à l'enfant d'y retourner si les parents biologiques ont démontré un intérêt substantiel et développé leurs capacités

⁹ Cette nomenclature «banque-mixte» désigne le fait qu'il existe une liste de noms (banque) d'enfants potentiellement adoptables tenue par la Direction de la protection de la jeunesse, et que l'adoption se fait en deux étapes (mixte) distinctes soit le placement de l'enfant en famille d'accueil dans un premier temps et ensuite l'adoption.

¹⁰ *L'abandon est défini dans ce contexte comme étant l'incapacité du parent d'assumer ses obligations de soin, d'entretien et d'éducation à l'égard de son enfant, sa seule présence à des contacts supervisés étant considérée comme insuffisante.* (Carignan, 2007, p.60).

parentales. On dénombre une soixantaine d'enfants dans cette situation de placement via la banque-mixte par année sur le territoire montréalais (Carignan, 2007).

Contrairement à l'adoption internationale où dans la plupart des cas il faut être marié afin de recréer la structure familiale nucléaire, l'adoption à l'échelle nationale permet, en priorité, à des couples hétérosexuels, mais également à des couples homosexuels et à des personnes seules, la possibilité d'adopter un enfant. Les postulants à l'adoption locale sont évidemment conviés à une évaluation psychosociale au même titre que pour l'adoption internationale. Bien que les critères au niveau local, ne soient pas disponibles, ils semblent être inspirés de la loi sur la protection de la jeunesse ainsi que des critères de l'adoption internationale. Toutefois, compte tenu de la nature de l'adoption via la banque-mixte (incertitude quant à la finalité du projet d'adoption), l'évaluation des postulants, nous dit Carignan (2007), va miser grandement sur les qualités exceptionnelles des postulants à soutenir un enfant qui est dans le besoin et sur la capacité de collaborer avec le système de la protection de la jeunesse. Dans ce contexte, l'investissement et l'attachement réciproque peuvent s'avérer ardues et impensables pour certaines familles.

1.3 Une problématique psychologique

Le long chemin vers l'adoption, qui n'est pas sans souffrance, nous amène à questionner ce qui, à notre époque, motive les demandeurs à vouloir un enfant conçu en dehors de l'union sexuelle. Par ailleurs, dans nos sociétés en pleine mutation, le concept de parentalité reste encore mal défini.

Les remises en question du modèle patriarcal et le mouvement d'émancipation des femmes ont imposé une redéfinition du modèle familial traditionnel. Ainsi, aujourd'hui, dans les sociétés modernes, le rôle parental peut être assumé aussi bien

par des parents biologiques ou non biologiques, des parents hétérosexuels ou homosexuels, des parents célibataires de même que des parents de familles reconstituées. L'évolution sociale nous force donc à penser et à analyser différemment le phénomène de la parentalité.

Parmi tous ces changements, au niveau sociologique, se dessinent deux grandes tendances plutôt contradictoires mais coexistantes. La première est celle de la coparentalité qui exprime une volonté de niveler les places parentales, ce qui constitue le fondement même de la définition du concept de parentalité d'aujourd'hui : deux parents à place égale. Nous observerons aussi cette tendance lorsqu'il s'agit de régler les cas de séparation (garde partagée des enfants). La deuxième tendance est celle de la monoparentalité. Cette dernière viendrait des prolongements de la dynamique sociale antérieure (familles traditionnelles où le rôle du père soignant et éducateur est secondaire, voire même absent) faisant en sorte que, lors d'une séparation du couple, ce soit la mère qui ait la charge de l'enfant et que le père soit plutôt mis à l'écart (Neyrand, 2007).

Dans ce paysage en changement, il y a lieu de s'interroger sur le sens que prend le fait d'avoir un enfant aujourd'hui. Si l'enfant pouvait apporter une main-d'œuvre complémentaire dans l'organisation économique des familles, poursuivre la lignée ou encore assurer la relève dans la prise en charge des parents vieillissants, il semble en être autrement aujourd'hui dans certains contextes socioculturels et politiques au sein des sociétés dites occidentales. Maintenant, l'enfant pourrait aussi répondre à quelque chose de plus personnel, de plus privé et de plus intime. L'émergence du désir d'enfant se ferait de plus en plus sur un fond *d'inespérance, de vacuité de l'existence*

*et de manque à être*¹¹ Dans ce sens, l'enfant serait celui par qui nous pallions un manque, par qui nous devenons quelqu'un par procuration.

Pour Holleaux (1985), un *enfant remède* au manque serait un enfant de plus en plus fantasmé et investi du désir exacerbé du parent pouvant aller jusqu'à l'obsession. Santiago Delefosse (1995) parle du *vouloir mère* qui devient un besoin passionnel qu'il faut à tout prix combler pour réparer le narcissisme blessé qu'a entraîné la stérilité.

Chicoine et Lemieux (2007), comparant les perceptions du travail professionnel en adoption internationale entre l'Europe et l'Amérique, rapportent que le processus d'évaluation québécois serait facilité par rapport à celui de la France. Ainsi, au Québec, les autorités en place auraient une perception du désir d'adoption moins *suspecte* qu'en France. Cette facilitation du processus pourrait occasionner certains écueils comme celui d'introduire les parents dans un processus d'adoption avec précipitation ou superficialité. Toujours selon Chicoine et Lemieux (2007), la suspicion aurait pour effet bénéfique de freiner la *quête de l'enfant instantané*.

La revue de littérature sur la situation adoptive fait subtilement ressortir qu'il pourrait y avoir une certaine conformité du désir d'enfant chez les couples qui se portent candidats à l'adoption. Ce phénomène n'apparaît pas anodin avec les fondements mêmes de la démarche d'adoption qui avec son processus de sélection peut, d'une certaine façon, pervertir le désir de chacun au prix d'une cohésion superficiellement déguisée. Les exigences de plusieurs pays quant au statut conjugal, à la durée de l'union des futurs adoptants, ainsi que le phénomène de désirabilité sociale durant l'entrevue de sélection peuvent jouer dans le sens d'une cohésion déguisée superficielle, mais il y a peut-être plus : pouvons-nous parler d'illusion de symétrie?

¹¹ Holleaux A. Acte du colloque de Vauresson (1985), Paris, Institut de l'enfance et de la famille, p.300

Pour Hamad (2004), il existe un réel quiproquo qui sous-tend la démarche d'adoption. Ainsi, quand il reçoit des couples candidats à l'adoption, il remarque que : « *L'homme et la femme ont tendance à s'effacer derrière l'entité sociologique du couple pour homogénéiser leurs désirs et leurs fantasmes. À les entendre, on a l'impression que plus rien ne sépare un homme d'une femme (Hamad, 2004b)* ». Kipman, dans son étude sur les *nouveaux adoptants*, rapporte que :

Hormis les cas, relativement rares, où l'homme accepte une adoption pour faire plaisir à son épouse, le pré-père est un futur nouveau père dans la mesure où il participe activement et à égalité d'implication, à la construction de l'adoption. Le père qui accueille l'enfant en a porté l'idée tout autant que la pré-mère, qui n'est plus la première, mais l'égale. (Kipman, 1993, p.177).

Dans ce dernier cas, nous saisissons bien que ce n'est pas une mère qui attend ou qui porte un enfant, mais un couple qui attend et qui *porte* (cognitivement et fantasmatiquement) ensemble l'enfant à égalité des positions (symétrie de l'homme et de la femme). On sait que, dans la procréation, la position du père par rapport à la mère est dissymétrique (impossibilité pour l'homme d'enfanter), mais l'adoption semble changer cette dynamique.

Rouyer remarque que « *Pour certains célibataires, adopter c'est pouvoir méconnaître le rôle du père ou de la mère dans la procréation en s'arrogeant ces deux fonctions* » (Rouyer, 2001, p.198). Ce dernier commentaire fait ressortir quelque chose qui serait davantage de l'ordre de l'inconscient et lié aux identifications sexuelles.

Dans l'étude de l'inconscient, Freud a proposé le phénomène de la bisexualité psychique. Ainsi, tout être humain, autant l'homme le plus viril que la femme la plus féminine auraient constitutionnellement des dispositions sexuelles masculines et

féminines. Toutefois, cette influence du bisexuel chez tout être humain ne se manifesterait jamais purement, parce que logée dans l'inconscient par l'effet du refoulement. Ainsi, pour Freud, ce qui va à l'encontre de l'identité sexuelle du sujet subirait le refoulement, par exemple : aspiration à l'homme de concevoir, vœu de la femme d'être dotée de l'organe masculin (Groddeck, 1973; Freud, 1925/1929; Laplanche, Pontalis, 1967). Selon Schaeffer (2002), la notion de bisexualité psychique peut renvoyer à une négation de la différence des sexes et ainsi former une résistance à l'angoisse de castration. Mais la bisexualité peut également être au service de la différence des sexes en tant qu'obstacle à dépasser, dont celui de l'illusion de la symétrie, ce qui n'est pas sans conséquence pour notre propos, étant donné la reviviscence possible d'anciens conflits psychiques lors de l'accès à la parentalité.

En conséquence, l'adoption pose la question de la présence et de la force du fantasme de la symétrie et de l'égalité des sexes, particulièrement dans une société où, actuellement, les marqueurs d'appartenance à un sexe tendent à s'amoindrir et à s'effacer.

Autre aspect du questionnement sur la place de l'enfant : celui de la revendication et du droit à l'enfant. Selon Delaisi de Parseval (1990), nous assisterions à un glissement du désir d'enfant à un droit à l'enfant. On veut et on exige un enfant pour soi. En faisant référence au surdéterminisme de l'époque actuelle, Chatel (1990) rapporte que :

Dans les sociétés industrielles, chacun pour soi est chargé des liens dans la génération, il doit les tisser par lui-même car la garantie en chaîne disparaît. Face au risque de se voir pur objet d'une malédiction d'époque, on revendique le maillon minimal de la parenté, à chacun son enfant, quel que soit son sexe, hors sexe.

À cet égard, les possibilités qu'offre l'adoption d'avoir un enfant en dehors de la procréation peuvent permettre l'actualisation, autant chez l'homme que chez la femme, de cette revendication de l'enfant. La biologie ne serait donc plus un obstacle ni pour la demande ni pour la réponse à la demande d'enfant(s). Au delà du biologique, une des premières questions à développer est celle de la parentalité.

CHAPITRE II

CONTEXTE THÉORIQUE : LA PARENTALITÉ

2.1 La parentalité : qu'est-ce ?

Qu'est-ce qu'un père? Qu'est-ce qu'une mère? La réponse n'apparaît pas si simple puisque la notion de parentalité est complexe et s'inscrit dans une pluralité de champs disciplinaires. On attribue aux psychanalystes l'invention du néologisme¹², bien que les anthropologues réclament avoir bien antérieurement élaboré les fonctions de la parentalité. Pour la psychanalyse, la parentalité se définit comme une épreuve psychique et un processus de maturation. Pour la socio-anthropologie, il s'agit d'une fonction complexe divisée entre plusieurs individus, alors que, en droit, la parentalité relève de la notion de statut comportant des droits et des obligations (Boisson et Verjus, 2004).

Dans ce chapitre, nous tenterons d'expliquer le concept de parentalité tel qu'il s'est développé depuis le XIXe siècle, et ce dans les différents champs disciplinaires. Nous tenterons également d'exposer les spécificités de la parentalité adoptive. Le questionnement qui guide le développement de ce chapitre est celui de comprendre en quoi et comment un homme et/ou une femme accèdent à la parentalité.

¹² Le terme *parentalité* a été introduit dans le champ psychanalytique, par le psychanalyste Paul-Claude Racamier en 1961, en traduction au terme *parenthood* introduit en 1959 par la psychanalyste Therese Benedek. Il n'existe aucune définition reconnue du terme parentalité dans les dictionnaires Robert. En revanche, le Petit Larousse, édition 2008, propose la définition suivante : *Fonction de parent, notamment sur les plans juridique, moral et socioculturel*. Le dictionnaire de langue anglaise Merriam-Webster, version Web, suggère la définition qui suit du terme *parenthood* : *The state of being parent; specifically : the position, function, or standing of a parent*.

2.1.1 Historique du concept de parentalité

Un certain consensus se dégage dans la littérature sur le fait que le terme *parentalité* a été créé dans la langue française par le psychanalyste Paul-Claude Racamier en 1961, en traduction au terme *parenthood*, qui lui aurait été introduit en 1959 par la psychanalyste anglo-saxonne Therese Benedek. Toutefois, dans un article récent traçant la genèse du concept de la parentalité, le chercheur Yazid Ben Hounet (2014) a repéré dans la littérature scientifique anglo-saxonne des occurrences de la notion de parentalité (*parenthood*)¹³ datant du XIX^{ème} siècle. Selon Hounet, il serait plus juste d'avancer que l'innovation se trouve davantage dans la manière particulière qu'ont eu Benedek et Racamier, au tournant des années 60, de concevoir la parentalité à partir du modèle psychanalytique.

Le concept de parentalité a connu depuis le XIX^{ème} siècle plusieurs acceptions qui varient selon les disciplines académiques et les courants épistémologiques dans lesquels il s'inscrit. En suivant l'histoire du concept, nous pouvons observer les fondements et enjeux qui ont concouru à l'échafaudage de la parentalité contemporaine. Dans les premiers écrits recensés par Hounet, et selon toutes approches confondues (théologie, philosophie, sociologie, politique, psychologie), la notion de parentalité est envisagée exclusivement en fonction des places et des liens dans le système de parenté au sein d'une structure familiale fondée sur la notion de couple hétérosexuel. Les articles datant du début du XX^{ème} siècle, plutôt marqués par une conception eugénique, inscrivent la parentalité dans une visée idéaliste de l'être humain. La parentalité devient alors un objet de contrôle et un moyen de promotion du progrès social par l'amélioration de la « race »¹⁴ humaine (Hounet, 2014, p.22). Il devient donc envisageable de volontairement produire un enfant idéal possédant les

¹³ Selon le Merriam-Webster, le premier usage connu du terme *parenthood* date de 1856.

¹⁴ Yazid Ben Hounet, 2014, p.22

bons gènes, par un mariage circonspect, c'est-à-dire par la sélection d'un couple démontrant à leur tour une bonne génétique et des capacités innées à être parents. Cette vision sera rapidement critiquée par les sociologues qui reprochent aux eugénistes des manques au niveau de la scientificité des analyses et des connaissances en matière de sociologie familiale. À cela, succèdera une approche juridique avec, comme perspective, une vision surtout protectionniste de l'enfant visant à pallier les défaillances parentales par des mesures coercitives.

Dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, toujours selon ce que rapporte Hounet, l'orientation dans l'idéologie change diamétralement et la parentalité commence à être envisagée sous un horizon volontariste avec l'idée d'un contrôle des naissances et d'une égalité des rôles entre les hommes et les femmes. La parentalité devient une question de choix et de responsabilité dans la sphère privée de l'unité familiale. Il se dessine alors un rapport à la parentalité davantage émancipatoire plutôt que normatif. Les écrits s'intéressent progressivement à l'individu en tant que parent dans son rôle social et dans son rapport à l'enfant. La fin de la deuxième guerre mondiale ouvre, selon Hounet, vers une approche compréhensive de la parentalité qui est alors vue comme un processus de transition et non plus comme un comportement inné. Progressivement, le terme de parentalité a évolué et continue à se définir.

2.1.2 La parentalité : définitions

Aucune définition reconnue du terme parentalité n'est retrouvée dans le dictionnaire Le Robert. En revanche, le Petit Larousse, édition 2008, propose de le définir comme une « *Fonction de parent, notamment sur les plans juridique, moral et socioculturel* ». Le dictionnaire de langue anglaise Merriam-Webster, version Web¹⁵, traduit le terme *parenthood* comme « *The state of being parent; specifically : the*

¹⁵ <http://www.merriam-webster.com/dictionary/parenthood>

position, function, or standing of a parent ». Il semble que ces définitions n'aient pas suivi l'évolution de la notion actuelle de la parentalité. Il faut donc se tourner vers des chercheurs pour y trouver une compréhension plus juste, même si encore incomplètes, du concept de parentalité.

L'anthropologue Maurice Godelier (2004) propose une définition associant vraisemblablement autant des règles sociales que des obligations et devoirs liés à la notion de parentalité, mais avec ce complément qu'il attribue à quelque chose de l'ordre d'une expérience plus interne à chacun des individus à l'occasion de devenir parent. Il écrit :

Le terme de parentalité désigne l'ensemble culturellement défini des obligations à assumer, des interdictions à respecter, des conduites, des attitudes, des sentiments et des émotions, des actes de solidarité et des actes d'hostilité qui sont attendus ou exclus de la part d'individus qui – au sein d'une société caractérisée par un système de parenté particulier et se reproduisant dans un contexte historique donné – se trouvent, vis-à-vis d'autres individus, dans des rapports de parents à enfants. Ces rapports diffèrent entièrement s'ils sont leurs parents en ligne directe ou en ligne collatérale, leurs parents par alliance ou par adoption, etc. Ces obligations et interdictions, ces comportements et ces sentiments attendus ou exclus de la part d'individus en position de parents, sont donc étroitement liés à la nature même des rapports de parenté que ces individus représentent et reproduisent, et dépendent de la place que chacun d'eux occupe au sein de ces rapports, et qui change au cours de leur existence. (Cité par Neyrand, 2007, p.73).

À la fin des années 90, un groupe de recherche sur la notion de parentalité, dirigé par Didier Houzel (1999), a élaboré trois axes autour desquels s'organisent les fonctions parentales. Selon leurs travaux, la parentalité se compose de *l'exercice* (ensemble de droits et devoirs), de *l'expérience* (ce qui englobe le ressenti, l'affect et l'imaginaire) et de *la pratique* de la parentalité (ensemble des comportements et actes concrets de la vie quotidienne). Cette vision de la parentalité reflète davantage le dynamisme et la complexité de la notion de parentalité. Catherine Sellenet, qui a participé à ce groupe

de recherche, a proposé, à partir de ces trois axes, une définition dynamique comprise dans une temporalité sociale. Ainsi écrit-elle :

La parentalité est un processus psychique évolutif et un codage social faisant accéder un homme et/ou une femme à un ensemble de fonctions parentales, indépendamment de la façon dont ils les mettront en œuvre dans une configuration familiale. (Sellenet, 2002, p.7)

Avec cette définition, nous comprenons bien que l'accès à la parentalité implique des processus internes à chaque individu, et ce, indépendamment de la configuration de la filiation (différentes formes de parentalité). Il reste à voir comment cela se distingue que l'on soit homme ou femme. Nous verrons maintenant comment chacun des champs disciplinaires peut préciser ou non les spécificités masculines et féminines de l'accès à la parentalité.

2.1.3 *Approche juridique : droits et obligations*

Pour les juristes, la notion de parentalité n'existe pas à proprement dit, c'est-à-dire qu'elle ne constitue pas un terme juridique. L'article 600 du Code civil du Québec¹⁶ précise toutefois que père et mère exercent ensemble l'autorité parentale. Quant à la Convention internationale relatives aux droits de l'enfant (1989)¹⁷, l'article 18 stipule que :

Les États parties s'emploient de leur mieux à assurer la reconnaissance du principe selon lequel les deux parents ont une responsabilité commune pour ce qui est d'élever l'enfant et d'assurer son développement. La responsabilité d'élever l'enfant et d'assurer son développement incombe au premier chef aux parents ou, le cas échéant, à ses représentants légaux.

¹⁶ Code civil du Québec (2015, c. CCQ-1991). Récupéré des Publications du Québec: http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/CCQ_1991/CCQ1991.html.

¹⁷ <http://www.humanium.org/fr/convention/texte-integral-convention-internationale-relative-droits-enfant-1989/>

Ceux-ci doivent être guidés avant tout par l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les textes de loi réfèrent donc davantage à une communauté de responsabilités au sein du couple, sans distinction du sexe, pour définir l'ensemble des droits et obligations que les parents ont envers leurs enfants jusqu'à leur majorité ou émancipation.

2.1.4 Perspectives socio-anthropologiques : rôles et fonctions parentales

Les anthropologues ont développé une approche davantage fonctionnaliste de la parentalité définissant de façon plus opérationnelle le rapport parent-enfant au sein d'un système de parenté (Neyrand, 2007): on nomme le rôle, la place et les différentes fonctions des parents par rapport à l'enfant. D'un vaste ensemble de fonctions parentales, l'ethnologue Esther Goody a isolé cinq groupes de fonctions que les parents peuvent ou doivent assurer : concevoir et/ou engendrer; élever, nourrir et protéger; instruire et éduquer; se considérer comme responsable de ce que fait un enfant; doter l'enfant à la naissance d'un statut, d'un nom, et d'un ensemble de droits et devoirs (Delaisi de Parseval, 2006; Neyrand, 2007).

Traditionnellement, nous observons que les conceptions anthropologiques entretiennent une vision de l'être humain qui va plutôt dans le sens d'une représentation dimorphique¹⁸ de la parentalité attribuant des fonctions différentes selon le genre. À l'homme, il est attribué les fonctions de protection matérielle et cognitive, et à la femme, les fonctions de soins et de stabilisation de la famille (Kozłowska, 2011, Martin, 2006).

Ce point de vue, qui demeure encore aujourd'hui, ne permet cependant pas de distinguer toutes les modulations possibles relatives au fait de prendre la place de

¹⁸ Du grec *dimorphos*, qui signifie «qui a deux formes»

parent et de remplir la fonction parentale. On le voit bien dans le cas de l'adoption qui est une forme de parentalité *fondée sur une fiction juridique dans laquelle on distingue clairement, on nomme et on institue, en place de parent, quelqu'un qui n'est pas inscrit dans une situation d'engendrement* (Martin, 2006, p.56). Ce modèle fonctionnel peut nous aider à réfléchir les pluriparentalités contemporaines pour autant que nous y ajoutions, comme le propose Le Gall (2003), une sixième fonction (autorité parentale), puisqu'il devient inévitable de considérer toutes les formes de parentalité en dehors de la procréation.

Parmi l'ensemble des dispositifs possibles de parentalité contemporaine, que l'on pense à l'homoparentalité, la beau-parentalité, la grand-parentalité, la coparentalité, la monoparentalité ou encore l'adopteparentalité, nous observons de plus en plus l'idée d'une volonté individuelle d'occuper la place de parent. Delaisi de Parseval (2006) parle d'un concept nouveau de *parentalité d'intention* qui serait une nouvelle façon de se représenter la parentalité à partir de la notion de *demande* parentale.

L'évolution sociale, telle que nous la connaissons, nous pousse à repenser la parentalité comme un système autonome, volontaire, voire individuel, dissocié des (anciennes) logiques sociales qui veulent que le mariage d'un homme et d'une femme ainsi que la naissance d'un enfant par procréation du couple représentent (exclusivement) le dispositif organisant le fait parental. Le lien conjugal homme-femme ne suffit plus à définir les fonctions, les rôles et les places parentales. Rapportant les propos de Foucault, Neyrand explique que le contrôle et la gestion de la sexualité fait que la parentalité s'affranchit du lien conjugal et du dispositif sexuel pour se structurer dorénavant « *par et autour du désir d'enfant* » (Neyrand, 2007, p.84).

La parentalité s'élabore donc sur une possibilité d'un dispositif où hommes et femmes sont dégagés des liens conjugaux et du rapport à la sexualité - voire de la

représentation de la différence biologique des sexes - pour avoir un enfant (un enfant quand je le veux, quand je le désire, avec ou sans partenaire sexuel, que je sois homme, que je sois femme).

Nous pouvons observer des prémices de cette conception prédisant une rupture entre le conjugal et le parental dès le début du XX^{ème} siècle. L'anthropologue féministe, Elsie Clews Parsons, suggérait déjà, en 1916, que la possibilité d'un contrôle des naissances ainsi qu'une philosophie de réciprocité entre les sexes dans le rapport à l'enfant pouvait mener à un certain volontarisme dans le processus de devenir parent. Elle écrit :

Débarassée des questions de descendance, et donc libérée de l'emprise de la théorie de la propriété, la théorie des relations entre les sexes pourrait bien être envisagée comme une planche de salut, en instituant le principe de réciprocité entre les hommes et les femmes, notamment en matière de sincérité, d'honneur et de responsabilité. Ces nouveaux critères valent également pour la théorie de la parentalité. Le concept d'illégitimité devra être redéfini, non plus du point de vue d'une relation illicite, mais de celui de l'enfant. Le déshonneur de l'irresponsabilité parentale retombera sur les parents d'enfants ayant été conçus dans des circonstances préjudiciables aux enfants eux-mêmes. Une plus grande responsabilité économique reviendra aux femmes, tandis que leur liberté face au choix de la maternité sera proportionnellement plus marquée. Pour les hommes comme pour les femmes, devenir parent sera un acte volontaire et, donc, un projet d'autant plus important (*cité et traduit par Hounet, 2014, pp.121-141*)

Delaisi de Parseval (2006) nous rappelle aussi que les variations dans les rôles et fonctions parentales ont toujours existé, mais qu'avec tous les dispositifs possibles pour avoir un enfant en dehors de la procréation (assistance médicale à la procréation, assistance amicale à la procréation, adoption, coparentalité, familles recomposées, etc.), il peut se construire un réel clivage entre le sexuel et le parental. Il s'agit à la fois de clivage à même les liens parentaux (il ne suffit plus d'être un homme et une

femme unis par le mariage), mais également dans les représentations corporelles du lien de filiation (procréation par l'acte sexuel d'un homme et d'une femme). Ainsi, les liens parentaux peuvent se trouver diffractés en plusieurs modalités (coparents, monoparent, pluriparents), mais également, de nouvelles possibilités apparaissent dans les signifiants corporels de la parentalité et, par conséquent, dans les représentations de la procréation autant chez l'homme que chez la femme (On peut faire appel à un don de sperme, une agence d'adoption, une mère porteuse, une insémination artificielle, etc.)

La vision fonctionnaliste et dimorphique de la parentalité, telle qu'élaborée par les anthropologues, ne reflète pas la totalité des enjeux liés au fait de devenir parent. Avec les mutations sociales, nous pouvons constater que les positions parentales ne sont pas définies dès la naissance d'un enfant au sein d'un couple homme-femme (au sein d'un système de parenté), ni uniquement par les rôles et fonctions selon le genre. Les positions parentales font l'objet d'un processus beaucoup plus complexe. Toujours selon Delaisi de Parseval (2006), la confusion résiderait dans la présupposition que la parentalité tend à être analysée à partir du choix d'objet sexuel. Or, la psychanalyse nous enseigne bien que, dans la vie fantasmatique, tout peut être possible. Cette vision demeure limitée dans la compréhension et l'analyse de ce processus d'autonomisation de la parentalité, puisqu'elle ne permet pas de prendre en compte les rapports psychiques et symboliques de la parentalité autant chez l'homme que chez la femme.

2.1.5 Compréhension psychanalytique : un processus dynamique et évolutif

Du point de vue psychanalytique, la parentalité est conçue comme une transition à l'âge adulte, une étape d'un processus de maturation psychique, voire une crise évolutive. Il faut retenir qu'il ne s'agit pas ici, pour reprendre les termes d'Erikson, d'une « menace de catastrophe, mais un tournant, une période cruciale de

vulnérabilité accrue et de potentialité accentuée et, partant, la source ontogénétique de force créatrice mais aussi de déséquilibre » (Erikson, 1972, p.98). Il s'agit d'une crise normale et maturative, d'une épreuve psychique qui se réfère aux grandes étapes de la vie et qui s'impose autant pour l'homme que pour la femme (Delaisi de Parseval, 2005).

Toutefois, la crise de la parentalité diffère des autres crises évolutives vécues lors de la puberté, la ménopause, le vieillissement, par exemple, en ce sens que, dans certains contextes sociaux, avoir un enfant peut en principe être évité, refusé, voulu, ou programmé (Revault d'Allonnes, 1991). Didier Houzel nous fournit un commentaire très éclairant de la notion de parentalité :

(...) ce que veut souligner le concept de parentalité, c'est qu'il ne suffit ni d'être géniteur ni d'être désigné comme parent pour remplir toutes les conditions, encore faut-il devenir parent, ce qui se fait à travers un processus complexe impliquant des niveaux conscients et inconscients du fonctionnement parental (Houzel, 2000, p.62).

Dans ces termes, être parent ne relève ni du biologique ni du social mais plutôt d'un processus de développement psychologique où les deux parents sont confrontés, entre autres, à une réélaboration imaginaire, à une reviviscence des conflits anciens, et à une vulnérabilité particulière. La parentalité ne représente donc pas un phénomène naturel mais davantage un travail psychique essentiel pour que chaque parent puisse investir les positions paternelle et maternelle (Neyrand, 2007). Marshall D. Schechter (1970) surenchérit en ajoutant que cette phase développementale représente un processus identificatoire qui vient sceller, en quelque sorte, les identifications masculine et féminine.

2.1.6 *Positions paternelle et maternelle : symétrie ou dissymétrie?*

La fonction parentale prise dans son intégralité demeure problématique puisqu'il est difficile de saisir l'étendue des enjeux psychiques et symboliques qui y sont rattachés. De manière concrète, nous pouvons facilement nous représenter un enfant comme le fruit d'une union sexuelle entre un homme et une femme. Mais d'un point de vue symbolique, les processus à l'œuvre sont plus complexes et plus opaques. Quelle est l'essence propre de la fonction paternelle et de la fonction maternelle ? De quelle façon sont investies les positions paternelle et maternelle ? Cet accès à la parentalité est-il vécu de façon indifférenciée chez l'homme comme chez la femme ?

Pour Revault d'Allonnes : « Même s'il existe une commune humanité devant la situation de devenir parent, une attente diversement partagée de l'enfant (...), les représentations sociales, le vécu corporel, les images identificatoires, les possibilités régressives, les attentes et les atteintes narcissiques, sont différents, (...) notamment du fait des décalages, transactions, ajustements et aménagements qu'ils entraînent » (Revault d'Allonnes, 1995, p.67).

Les travaux de Benedek, et plus tard ceux de Delaisi de Parseval, ont souligné, à l'inverse, que devenir parent impliquait un vécu fantasmatique similaire pour les deux sexes. Benedek explique que devenir parent fait régresser autant la femme que l'homme à des enjeux précœdipiens, particulièrement ceux de la phase orale, phase qui représente le premier courant intégrateur des positions parentales. Ceci étant que les positions parentales se construisent par et dans la réactivation de ces premiers investissements, période où le fonctionnement psychique est similaire pour les deux sexes puisque, à ce stade, la différence des sexes n'existe pas.

Delaisi de Parseval abonde dans le même sens que Benedek en avançant qu'homme et femme expérimentent les mêmes enjeux pulsionnels lors de la naissance d'un

premier enfant avec toutefois une certaine nuance : Hommes et femmes investissent psychologiquement (ou non) leur enfant de façon semblable. La seule différence (...) réside dans le fait que devenir mère renvoie peut-être plutôt la femme à sa relation — réelle ou fantasmatique — avec sa propre mère, tandis que le devenir-père se joue davantage entre l'homme et son père. (Delaisi de Parseval, 1981, p.284). En résumé, l'accès à la parentalité implique un mouvement régressif qui, selon Benedek et Delaisi de Parseval est similaire que l'on soit homme ou femme. La différence se situerait davantage dans le processus identificatoire où l'homme s'identifierait davantage au père et la femme à la mère. Cependant, en perspective des changements des modèles sociaux de la famille évoqués plus haut, les possibilités et jeux identificatoires peuvent se trouver très diversifiés.

En 1956, Donald Winnicott, a proposé un modèle décrivant l'essence de la fonction maternelle. Il avance que la mère serait biologiquement conditionnée au fait de s'adapter aux besoins de son enfant. C'est par un processus identificatoire à la fois conscient et inconscient de la mère à son bébé que celle-ci développe une condition qu'il nomme *préoccupation maternelle primaire* lui permettant de décoder, s'adapter et répondre avec sensibilité aux besoins de son enfant. Pour Winnicott, cette fonction se trouve typiquement sur le versant féminin. Il écrit : Pour une femme qui fait une forte identification masculine, cette partie de sa fonction maternelle peut être spécialement difficile à réaliser, car le désir du pénis refoulé laisse peu de place à la préoccupation maternelle primaire. (Winnicott, 1956, p.288).

Dans ce modèle, l'essence de la fonction paternelle se situe davantage à la phase œdipienne en tant que fonction interdictrice (Poussin, 2004, p.4). Toutefois, Winnicott avance l'idée « qu'une mère adoptive ou toute autre femme capable d'être malade au sens de la préoccupation maternelle peut s'adapter suffisamment bien, en raison d'une certaine identification au bébé. » (Winnicott, 1956, p.290). En ce sens,

nous pourrions défendre que le père soit aussi capable que la mère de s'identifier à l'enfant et *d'être malade au sens de la préoccupation (paternelle) première*.

Les travaux plus récents de Robert Neuburger (2014) évoquent que les positions paternelle et maternelle sont devenues symétriques du fait de la dissociation entre la fonction parentale et le sexe. Préférant parler de fonction nourricière plutôt que de fonction maternelle et de fonction d'autorité plutôt que de fonction paternelle, il explique que ces fonctions peuvent aussi bien être exercées par des hommes que par des femmes. Il écrit :

Une femme adoptera, si besoin, le rôle de père de famille, tandis qu'un homme peut témoigner de qualités maternelles, et l'un comme l'autre le feront avec talent et compétence. Dans les situations de monoparentalité, les deux rôles sont présents chez la même personne, qu'elle soit femme ou homme. Cette nouvelle distribution des rôles, qui ne lie plus rôle et identité sexuée, comme c'était le cas dans le passé, rend possible des solutions familiales neuves. (*Neuburger, 2014, p.26*)

Nous comprendrons alors, et ce, sans nier les possibles défaillances de la fonction parentale, qu'il existe un écart certain entre le parent dit biologique ou naturel, entre parent homme et parent femme et le parent capable psychiquement et affectivement de prendre soin d'un enfant à tous les niveaux. Ce point de vue psychanalytique sur la parentalité couvre l'ensemble des parents, mais il nous reste à clarifier comment il trouve une résonance spécifique chez les parents adoptants.

2.2 La parentalité adoptive

D'emblée, l'adoption pose la question incontournable de ce qui constitue la parentalité. Qu'est-ce qui fait que nous devenons parent en adoptant un enfant? Dans la situation adoptive, l'arrivée de l'enfant apparaît comme la condition *sine qua non* pour que se transforme en parents un couple désireux d'adopter. Il semble que les

enjeux, au point de vue dynamique, soient analogues autant pour la famille biologique que pour la famille substitutive. Comme le commente Lévy-Soussan :

C'est toujours l'enfant qui transforme un couple en parents. Cette transformation d'une personne en parent, cette parentification par l'enfant est un processus qui a son rythme propre en fonction de chacun. La question n'est pas « d'avoir un enfant », un enfant n'appartient à personne, mais « d'être parent ». L'enfant est celui par qui les parents arrivent! (Lévy-Soussan, 2001, p.201).

Le commentaire de Lévy-Soussan souligne bien comment le fait de devenir parent est beaucoup plus de l'ordre dynamique et évolutif et de *l'être avec* que de celui de posséder un enfant dans l'immédiateté. L'enfant fait que quelque chose s'opère, dans le temps, aux niveaux psychiques et affectifs, ce qui permet aux adultes de devenir parents et de répondre aux besoins de l'enfant tant au niveau affectif, psychique que physique. La parentalité n'est pas un état naturel ou encore transcendant, mais un processus qui se modifie, qui s'adapte au fil du temps. Cet aspect prend une importance symbolique dans tous les cas d'adoption et surtout en ce qui concerne la paternité.

2.2.1 *La spécificité de la filiation adoptive*

Lorsqu'une adoption internationale est effectuée par des adoptants québécois, elle est reconnue à titre d'adoption plénière. Actuellement, au Québec, la réglementation ne permet que des adoptions plénières à l'étranger. Une adoption dite plénière entraîne la rupture complète des liens de filiation de l'enfant avec sa famille d'origine. Ces adoptions attribuent à l'enfant une filiation qui se substitue à sa filiation d'origine, c'est-à-dire que l'enfant cesse d'appartenir à sa famille biologique et acquiert, dans sa famille adoptive, les mêmes droits et les mêmes obligations que s'il y était né.

Ce choix législatif québécois d'adoption plénière n'est pas sans ambiguïtés pour les adoptants. D'un côté, cette façon de faire apparaît rassurante pour les parents adoptants, puisqu'il devient impossible pour les parents biologiques de revenir sur leur décision et de reprendre alors l'enfant. Mais, d'un autre côté, l'adoption plénière, qui fait que le nouveau lien de filiation est exclusif, est un modèle qui peut apporter des représentations conflictuelles parce qu'il devient en quelque sorte le calque du modèle de la famille biologique. Dans ce sens, ce modèle contribue dans nos perceptions à la valorisation des liens sanguins qui sont alors vus comme étant permanents et inaltérables ainsi qu'à la valorisation du lien conjugal homme-femme. C'est ainsi que Françoise-Romaine Ouellette rapporte que l'adoption plénière est un *modèle généalogique* parce qu'elle :

Reflète directement notre modèle culturel de reproduction inspiré du processus biologique de la procréation sexuée (...) il donne sa trame à notre système symbolique de la parenté. Ce modèle dicte une logique idéale d'établissement des filiations selon laquelle chaque individu est issu de deux autres individus d'une génération ascendante et de sexes différents qui l'auraient en principe conjointement engendré, ses père et mère. Il véhicule ainsi l'idée que la filiation est un fait de nature, une affaire de consanguinité. (Ouellette, 1996, p.157).

Ainsi, lorsqu'une filiation s'organise par une procédure d'adoption plénière, c'est-à-dire en dehors de la réalité biologique de l'engendrement, c'est un construit social et symbolique qui domine. Il y a donc possibilité qu'un clivage s'opère entre un construit biologique et un construit social de la parentalité et que nous l'entendions dans le discours des adoptants et, par conséquent, des adoptés également. Pour Hamad (2004), il est fréquent d'entendre en clinique des expressions verbales en termes de « vrais » et « faux » parents telles que : « Ce n'est pas comme la vraie famille ». « La vraie famille, elle... ». « Le vrai père, lui... ». « La vraie mère, elle... ».

De ce point de vue, la spécificité de l'adoption vient du fait que nous changeons quelque chose de la filiation. Pour plusieurs auteurs (Rosset, 2004; Lévi-Soussan, 2005; Guyotat, 1995), ce changement dépend de trois éléments : la biologie, la loi et le désir. Pour comprendre l'organisation de la filiation, Guyotat propose trois logiques de filiation qui fonctionnent comme des vecteurs de transmission des ascendants aux descendants : *filiation de corps à corps*, *filiation instituée*, *filiation narcissique imaginaire*. Lévi-Soussan a repris les travaux de Guyotat sur les logiques de filiation en modifiant les termes qu'il catégorise en trois axes : *l'axe biologique*, *l'axe législatif* et *l'axe psychique*. Nous retiendrons les catégories de Lévi-Soussan, puisqu'elles nous apparaissent mieux ajustées au processus de catégorisation des construits pour la compréhension du phénomène que nous étudions.

2.2.2 Les trois axes de la filiation

2.2.2.1 L'axe biologique

Le premier axe, celui de la filiation biologique, représente d'abord la matérialité du corps de la mère qui donne la vie à un enfant (*la chair de sa chair*) et la relation de corps à corps de l'enfant à la mère. Il s'agit aussi du lien de consanguinité et de l'héritage génétique. L'axe biologique est également fondé sur tout l'imaginaire, tant individuel que social, qui accompagne les diverses représentations du lien biologique telles que : des représentations de fantasmes archaïques régressifs de la relation de l'enfant à l'image maternelle; des représentations narcissiques du lien s'étayant sur les marqueurs corporels et biologiques (par exemple : la même forme du nez, les mêmes attitudes)¹⁹, des représentations du fantasme d'immortalité (Guyotat, 1995; Lévi-Soussan, 2005).

¹⁹ Telle cette expression entendue à propos d'un enfant d'une origine et de couleur différentes : "*C'est le portrait craché de son grand père !*"

Dans l'adoption, la filiation biologique est évidemment absente. Pour Lévi-Soussan (2005), cette situation peut avoir plusieurs conséquences pour les couples adoptants. Ainsi, l'absence de filiation biologique peut faire en sorte de favoriser des représentations *déréelles* et *désexualisées* de la conception au profit d'une survalorisation de la création de l'enfant par la seule volonté du couple (position de toute-puissance), par le social ou le juridique. Cette absence peut aussi donner lieu, comme on l'a mentionné plus haut, à une idéalisation (par défaut) de la filiation biologique sous forme de fantasmes conscients ou inconscients : « faux » parents adoptants, d'une part, « vrais » parents géniteurs, d'autre part. Finalement, le non lieu de la filiation biologique peut maintenir ouverte la blessure de l'infertilité, l'enfant adopté étant consciemment ou inconsciemment, dans ce cas, un rappel incessant des expériences affectives liées au trauma de l'infertilité.

2.2.2.2 *L'axe législatif*

L'axe juridique représente ce qui est du registre de la loi et du cadre législatif définissant la filiation. C'est un ensemble de règles qui permettent de nommer des parents, d'instituer des parents nonobstant le lien biologique. L'axe juridique prend valeur de création dans le sens d'une fiction juridique qui fait apparaître des conséquences légales entre des adultes et des enfants, réalité qui n'existait pas avant. Elle permet en quelque sorte de dépasser la réalité biologique en lui donnant une équivalence symbolique. Elle prend aussi valeur de contenance, puisque le cadre législatif permet de soutenir l'absence du lien biologique, ce qui est propre à la situation adoptive. On comprendra l'inflation de l'importance accordée à la logique juridique, celle du droit à l'enfant tant réclamé par les parents adoptants.

2.2.2.3 *L'axe psychique*

La filiation psychique fait référence à quelque chose de l'ordre d'une construction subjective et quasiment mystique dans le sens où entre en jeu toute la dynamique du désir : désir d'union, désir de proximité, désir d'intimité. La filiation psychique peut être vue comme une mise en commun d'un réseau symbolique où il y a échange et reconnaissance d'affects, d'émotions et de paroles entre le père, la mère et l'enfant. Cet axe prend sa source dans le désir qui alimente le narcissisme de chacun des membres de la famille. Il s'agit d'un travail psychique où chacun élabore sa propre identité et sa propre subjectivité. Contrairement à l'axe biologique et l'axe législatif, l'axe psychique se construit au fil du temps, sa force et sa valeur ne sont jamais établies de façon définitive au cours de la vie. Il faut noter que cette filiation n'est pas exclusive à la famille dans le sens où ce sera cet axe qui sera sollicité dans le cas, par exemple, d'un lien affectif spirituel²⁰. C'est évidemment cet axe qui est porteur de notre recherche.

Ces trois logiques de filiation sont, selon Guyotat (1995), continuellement en interactions les unes par rapport aux autres dans un système familial. Lorsqu'un axe est absent, en l'occurrence l'axe biologique dans l'adoption, les deux autres axes suffiront à établir une filiation, mais ils seront d'autant plus sollicités par une dynamique compensatoire. L'absence de lien biologique n'empêchera donc pas le processus de parentalité, mais il sera plus difficile d'être père et d'être mère dans la situation adoptive à cause des fantasmes projetés sur l'évènement adoption, les parents adoptants étant confrontés à une réélaboration imaginaire plus intense que les parents biologiques (Lévi-Soussan, 2001; Soulé, 1968).

²⁰ Dans la culture chrétienne, il est traditionnellement admis que le parrain et la marraine de l'enfant soient chargés de son éducation religieuse, morale et spirituelle, et aussi de conférer une fonction de remplacement en cas de disparition des parents.

2.2.3 *Quelques différences homme-femme dans le processus de parentalité chez les futurs adoptants*

Comme nous le savons, la principale motivation pour un couple de se tourner vers l'adoption comme accès à la parentalité vient du fait de l'infertilité, cette condition n'est pas sans influencer le processus de parentalité chez les futurs adoptants. Michel Soulé signale que si toute réalisation mobilise des angoisses et des mécanismes de défenses, il est d'autant plus vrai pour tout ce qui touche à la *puissance créatrice et à la génération* (Soulé, 1968). L'infertilité qui prend alors valeur de renoncement définitif représente une grande blessure narcissique autant pour l'homme que pour la femme. La clinique rapporte que la demande d'adoption mobilise une fantasmagorie autour d'enjeux latents tels que : les angoisses de castration, de mort, d'anéantissement, les identifications inconscientes, le désir de réparation, la quête du paradis perdu, etc. (Chazaud, 1993; Soulé, 1968).

Dans l'ouvrage collectif *Parenthood : it's psychology and psychopathology* dirigé par Anthony et Benedek (1970), Schetchter soulève quelques différences homme-femme au niveau de certains enjeux psychiques auxquels sont confrontés les futurs parents dans la situation adoptive. Il rapporte que la période d'attente, au même titre que la période de grossesse, sert au développement des positions paternelle et maternelle des futurs parents et que cela mobilise les enjeux développementaux réprimés et peut entraîner potentiellement la reviviscence des certains fantasmes. Ce qui est plus spécifique à la situation adoptive est la question de l'infertilité qui semble ne pas être vécu de la même manière que l'on soit homme ou femme. Schetchter avance que la fertilité, dans le développement de la personnalité, est un concept naturellement pris comme acquis, mais quand l'adulte se trouve confronté à l'infertilité, c'est l'image du corps et le concept du soi qui sont atteints, voire jusqu'à une représentation d'amputation. Cela s'avère d'autant plus vrai pour l'homme à cause de l'équivalence de la représentation avec la castration. L'auteur rapporte que l'homme résistera

davantage à se faire examiner parce que l'infertilité prend racine dans la peur inconsciente de la castration. De plus, il mentionne que la femme aura tendance à publiquement porter la responsabilité de l'infertilité de son conjoint afin de le préserver de la blessure narcissique.

Conclusion

Le concept de parentalité a connu plusieurs acceptions au cours de l'histoire et selon les différents champs disciplinaires. La contribution de l'approche juridique a été d'établir les droits et obligations de toute personne en autorité parentale sans distinction entre les sexes. La socio-anthropologie, dans sa vision dimorphique, a élaboré une série de fonctions complexes divisées entre homme et femme. Le courant psychanalytique a contribué grandement à faire évoluer sa compréhension et le considère comme une épreuve psychique et un processus maturatif autant chez l'homme que chez la femme.

Le visage de la parentalité a connu un profond changement à partir de l'arrivée de la contraception autour des années 70. Réel point de bascule du destin des hommes et des femmes qui dorénavant pensent pouvoir décider d'avoir ou non un enfant à leur guise. Ce changement important au sein de la société occidentale amène la notion de parentalité vers un horizon volontariste et individualiste. À chacun la possibilité du contrôle et de la gestion de sa sexualité, ce qui fait que la parentalité s'affranchit du lien conjugal et du dispositif sexuel pour se structurer. Hommes et femmes mettent désormais une distance avec leurs liens conjugaux et sont dégagés en partie du rapport à la sexualité, voire de la représentation de la différence biologique des sexes, pour avoir un enfant.

Cette dissociation entre la fonction parentale et le sexe aurait pour conséquence de rendre symétriques les positions maternelles et paternelles jusqu'à en changer la

nomenclature, préférant parler de fonction nourricière et de fonction d'autorité. Ces fonctions peuvent aussi bien être exercées par des hommes que par des femmes.

CHAPITRE III

CONTEXTE THÉORIQUE : LE DÉSIR D'ENFANT SPÉCIFICITÉS MASCULINES ET FÉMININES

3.1 Considérations théoriques autour de la notion de désir en psychanalyse

3.1.1 Définition

Bien que du latin classique *desiderare*, désirer signifie *regretter l'absence de...*, le concept de désir tel que décrit dans les dictionnaires réfère davantage à la prise de conscience d'un souhait, ou encore à l'idée de volonté, au fait de vouloir quelque chose, un objet réel ou imaginé. Le désir tel que nous l'entendons dans cet essai réfère à la notion psychanalytique du désir et de sa dimension inconsciente. Nous référons principalement à la pensée de Freud et de Lacan afin d'en dégager une compréhension.

3.1.2 *Le mouvement pulsionnel et le registre de la satisfaction chez Freud*

Bien qu'il puisse exister une certaine confusion au niveau de la terminologie, la notion de désir est sans contredit à la base de la théorie psychanalytique. Dans l'élaboration progressive de sa métapsychologie, et particulièrement à partir de *L'Interprétation du rêve*, Freud va définir l'homme, non pas par sa conscience, mais par son désir. Pour Freud, le fondement du désir chez l'être humain se trouve dans les toutes premières excitations internes, c'est-à-dire dans le chaos pulsionnel initial résultant d'une situation de besoin qui exige une satisfaction (i.e. la douleur ressentie par le besoin de se nourrir). C'est par la notion d'étayage qu'il va faire la distinction entre les excitations pulsionnelles liées aux besoins vitaux (pulsion de conservation, pulsion du Moi) et celles liées à l'ensemble des désirs (pulsion sexuelle, libido, Éros).

Ainsi pour Freud, le désir se construit à partir des premières expériences infantiles de satisfaction des besoins (en lien avec le principe de plaisir) qui viennent s'inscrire dans la mémoire inconsciente. Par exemple, le nourrisson qui ressent un état de tension résultant de la faim trouvera satisfaction de son besoin vital en tétant le sein. Cette expérience de satisfaction laisse une trace mnésique dans la psyché de l'enfant qui constitue une première représentation de la perception de satisfaction (réduction de la tension) de même que le souvenir de l'objet ayant assuré la satisfaction. Sur cette pulsion de conservation viendra s'étayer une pulsion sexuelle (le plaisir de téter le sein). La trace mnésique de cette expérience lui permettra d'imaginer une réponse similaire lorsqu'il ressentira à nouveau ce besoin. Par le phénomène d'étayage, on comprend que l'énergie pulsionnelle qui pousse l'être humain à obtenir satisfaction ne représente pas pour Freud un instinct ou un déterminisme biologique, mais bien une exigence de travail de transformation de la pulsion. Le désir se trouve étroitement lié au besoin tout en étant distinct et a comme visée le rétablissement d'une situation antérieure de satisfaction dont la trace mnésique (psycho-sensorielle) est inconsciemment fixée. Autrement dit, le désir s'étaye sur le besoin comme expérience prototypique de satisfaction. Il se distingue ou se détache de la pulsion par sa portée prospective à la différence de la pulsion qui requiert une satisfaction immédiate.

De ce point de vue, le désir constitue un mouvement psychique qui va dans le sens d'un réinvestissement d'une représentation inconsciente correspondant à la trace mnésique d'une satisfaction éprouvée lors d'un besoin, quel qu'il soit, chaque fois que ce besoin resurgit, et permet d'orienter le sujet dans la recherche de l'objet qui permettra d'en assurer la satisfaction. Cette motion psychique se met à l'œuvre dans le but de reproduire de façon hallucinatoire l'expérience première de satisfaction et de mobiliser le sujet vers l'objet.

3.1.3 *Le manque à être chez Lacan*

Reprenant la théorie freudienne, Lacan va recentrer la notion de désir dans une perspective essentiellement relationnelle en interrogeant la cause inconsciente du désir du sujet. Il va dire que le désir est toujours en quelque sorte le « *désir du désir de l'Autre* » et c'est la raison pour laquelle il est indissociablement lié à un manque ou à une jouissance perdue. En précisant le rapport entre le mouvement pulsionnel et le registre de la satisfaction, Lacan va faire une distinction plus claire entre les notions de désir, de besoin et de demande, et faire ressortir l'importance des représentations inconscientes et des signifiants.

Lacan va expliquer que lors des premières expériences de satisfaction, l'enfant est complètement assujéti à l'ordre du besoin et n'a aucune conscience de ce qui se passe à l'intérieur de lui. Par conséquent, il ne peut se mobiliser ni pour exprimer ni pour demander à l'autre qu'on assure satisfaction des états de tension de son corps. C'est par la capacité de la mère (l'Autre) à décoder, à répondre et à refléter l'état de besoin de son enfant qu'elle inscrit celui-ci dans un univers de sens. C'est parce qu'elle s'investit dans une démarche de reconnaissance, de compréhension, d'interprétation et de réponse envers le besoin de l'enfant (tensions du corps en privation), besoin qui pour elle prend alors valeur de demande, que s'installe le premier germe du désir. Ce désir s'inscrit dès lors dans le désir de sa mère (désir de l'Autre) dans la mesure où l'enfant est captif des signifiants de celle-ci. La satisfaction du besoin arrive donc la première fois à l'enfant sans qu'il n'ait eu à le demander et le place dans un état de plénitude où les tensions se trouvent relâchées, état qui se trouve également reconnu, interprété et redonné en gestes et en mots à l'enfant. Lacan va dire que c'est précisément cette réponse d'amour et de reconnaissance qui fera « jouir » l'enfant au-delà de l'expérience de satisfaction du besoin. Vécu comme une de jouissance globale et sans limite, cette expérience introduira l'enfant dans un jeu de demande communiqué à l'environnement de

manière de plus en plus intentionnelle dans l'espoir de retrouvaille avec cette jouissance totale. C'est précisément le caractère médiatisé de la demande qui confronte l'enfant à la perte ou au « manque à être », comme si cette première expérience de jouissance portait le sceau de l'existence dans la reconnaissance du désir de chacun. Ce désir de jouissance globale, qui est à tout jamais perdu, sera alors refoulé dans l'inconscient mais pourra se substituer à d'autres désirs, en l'occurrence au désir d'enfant.

3.2 Le désir d'enfant

Réfléchir et analyser la question du désir d'enfant constitue un réel défi et une tâche ardue tant elle s'inscrit dans une multiplicité de figures à la fois conscientes et inconscientes. Comme le souligne Revault D'Allonnes, « Peu de notions sont aussi complexes et ambiguës, prêtent plus au malentendu que celle du désir d'enfant » (Revault D'Allonnes, 1991, p.49).

Ainsi, le fait de désirer un enfant est souvent confondu, dans le discours commun, avec celui de vouloir et programmer un enfant; ceci étant que le désir d'enfant est porteur de significations et motivations inconscientes. Le projet conscient de vouloir un enfant représente celui qui est dit dans la parole, dans le discours plus ou moins explicite de justification, celui qui mène à l'action d'avoir l'enfant, celui qui s'appuie sur la motivation et la demande à l'autre. Ce projet d'enfant correspond aux valeurs et aux idéaux de la famille et du groupe social (Bydlowski, 1997). Le désir d'enfant dans le registre inconscient, représente ce qui n'est pas dit, ce qui n'est pas rationalisé, mais plutôt ce qui est fantasmé. Ce désir inconscient ne coïncide pas nécessairement avec le projet d'enfant (Revault d'Allonnes, 1991; Soulé, 1968). Pour preuve, les grossesses inattendues alors qu'aucun projet conscient ne les soutenait. Le désir d'enfant, dans sa dimension inconsciente, est agissant comme tout autre désir, à la différence qu'il vise un objet qui a une existence et une consistance réelle.

3.2.1 *Commun aux deux sexes : la question de l'intensité et du corps*

Si l'on considère le désir d'enfant comme une modalité de retrouvailles et de satisfaction des tous premiers désirs, il va de soi d'envisager qu'il soit commun aux deux sexes et qu'il se construise dans la psyché de chacun longtemps avant que son objet n'apparaisse dans la réalité concrète. Toutefois, la littérature soulève le fait que le désir d'enfant serait vécu de manière plus intense chez la femme. Comme le souligne Daubech (2009):

Le projet d'enfant est porté, soutenu, animé par les femmes beaucoup plus que par les hommes. La raison en est que le désir d'enfant chez la femme est une dimension vitale, un accomplissement indispensable, vivacité à laquelle l'homme est, la plupart du temps, beaucoup moins sensible (Daubech, p.40.)

De toute évidence, pour l'homme, la grossesse est une impossibilité anatomique et donc une forme de castration, ce qui fait dire à Freud que la paternité serait un processus de pensée (Freud, 1948). Chez la femme, le désir d'enfant serait plus prégnant à cause de l'expérience corporelle réelle de la grossesse.

Pour Mélanie Klein, l'expérience de désirer un enfant serait plus intense chez la femme puisque ses fantasmes inconscients liés au corps seraient davantage sollicités.

Elle explique que :

Dans les fantasmes inconscients de la petite fille, le corps de la mère est plein de bébés. Elle imagine que ceux-ci ont été mis par le pénis du père à l'intérieur du corps de sa mère, ce pénis qui est pour elle à la fois le symbole de la création, de la puissance et de ce qui est bon. Cette admiration prédominante de la petite fille pour son père et pour ses organes sexuels, créateurs et générateurs de vie, va de pair avec son désir intense d'avoir des enfants à elle, de posséder comme la chose la plus précieuse, des bébés à l'intérieur d'elle. (Klein, 1982, p. 99).

Cette grossesse devient alors, pour la femme, la preuve de sa sexuation féminine, autrement dit, de sa féminité. Par conséquent, d'un point de vue psychanalytique, un refus de ce désir de grossesse serait toujours un refus de la féminité (Cailleau, 2005). Pour l'homme, le désir d'enfant ne serait pas la preuve ni de sa masculinité ni de sa paternité. Son désir d'enfant s'actualiserait davantage dans sa relation d'amour avec sa partenaire et dans ses réalisations personnelles ou sociales. Comme le souligne Mélanie Klein lorsqu'elle écrit :

Bien que, tout compte fait, les enfants ne signifient pas autant pour l'homme que pour la femme, ils jouent cependant un rôle important dans la vie de celui-ci, surtout si lui et sa femme s'entendent bien. Pour en revenir aux sources profondes de cette relation, j'ai déjà parlé de la satisfaction qu'un homme retire à donner un bébé à sa femme dans la mesure où cela signifie le rachat de ses désirs sadiques envers sa mère et la restauration de celle-ci. Cela accroît la satisfaction réelle éprouvée à créer des bébés et à combler les désirs de sa femme. Par ailleurs, en partageant le plaisir maternel de sa femme, l'homme satisfait ses désirs féminins, ce qui lui est une autre source de plaisir. (Klein, 1982, p.104).

Dans cette perspective, le désir de l'homme serait davantage celui de procréer (procréer). Cette procréation pour l'homme prendrait ainsi valeur de reconnaissance de la différence sexuelle et de féminisation de sa partenaire (Bydlowski, 1997; Chazaud, 1993).

Toutefois, l'étude des phénomènes de couvade²¹ amène un éclairage différent dans la compréhension des processus à l'œuvre au niveau de la procréation entre les hommes et les femmes. Selon Delaisi de Parseval, ces phénomènes constituent ni plus ni

²¹ Coutume connue depuis l'Antiquité, la couvade est définie comme le comportement du père prenant symboliquement la place et le rôle de la mère autour de la naissance de son enfant. En psychiatrie, le syndrome de couvade fait référence à l'ensemble de troubles anxiodépressifs, en particulier par des atteintes psychosomatiques, principalement digestives, dont certains de type gravidique (nausées, ballonnements abdominaux, etc.). Apparaissant au cours de la grossesse de l'épouse et le plus souvent mineur, il disparaît habituellement après l'accouchement.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1200503m/f234.item.r=COUVADE.zoom>

moins une preuve de la symétrie du fonctionnement psychique dans le fait de devenir parent autant chez l'homme que chez la femme.

3.2.2 *Commun aux deux sexes : la question de l'instinct*

Il est généralement admis que les comportements reproducteurs représentent une fonction vitale dans le but d'assurer la survie de l'espèce en mettant ensemble le patrimoine génétique de deux individus de sexe opposé. En ce sens, les mécanismes de reproduction sexuée ne seraient pas vus comme entièrement sous le contrôle de la volonté mais comme appartenant à un destin organique propre à l'être humain autant chez l'homme que chez la femme, avec toutefois l'idée que ce processus ait son origine dans le corps de la femme et qu'il soit vécu plus intensément chez celle-ci à cause de l'expérience corporelle. Reprenant la théorie du gène égoïste²², Gaille (2011) explique l'idée que, selon cette théorie, le désir d'enfant relèverait d'un instinct naturel de survie mobilisé par les gènes, et ce, indépendamment de la volonté et des intérêts des individus porteurs de ce désir. Selon cette théorie, l'union et les comportements sexuels du couple parental auraient comme objectif la perpétuation et la conservation de l'espèce.

Sous l'influence de certains gènes, l'organisme va produire des hormones sexuelles, en petit nombre, qui vont influencer la différenciation sexuelle, le comportement sexuel et la physiologie de la reproduction chez l'adulte. (*Neuroscience, p.569*)

Nous pourrions concevoir qu'il y ait toutefois quelques différences entre hommes et femmes puisque les concentrations d'hormones sexuelles fluctuent différemment que l'on soit homme ou que l'on soit femme. Ainsi chez l'homme, les fluctuations hormonales interviennent rapidement chaque jour, alors que chez la femme, le cycle hormonal s'étale sur une durée de 28 jours²³. Les hormones sexuelles viennent

²² Théorie développée par le socio-biologiste anglais Richard Dawkins.

²³ Neuroscience, p.576

assurément réguler quelque chose dans le fait de désirer un enfant, mais l'aspect biologique demeure insuffisant pour expliquer le désir d'enfant puisque l'infertilité vient nous indiquer qu'il se passe quelque chose au niveau de la psyché.

Revenons à la question de l'instinct avec Benedek (1959). Celle-ci aborde la question de l'instinct avec une nuance intéressante pour notre propos. Ainsi, elle avance l'idée que, bien qu'il y ait un processus physiologique spécifique à la femme²⁴, le même instinct reproducteur existe autant chez l'homme que chez la femme puisque le lieu commun d'où émerge la source de cet instinct se trouve dans un mouvement régressif à la phase de dépendance orale de l'organisation libidinale qu'a comporté le développement psychosexuel de chacun. Benedek explique que la phase orale est à l'origine des tendances parentales, c'est-à-dire du développement de la maternalité et de la paternalité, ou encore de la motivation au devenir mère et au devenir père, puisqu'elle permet, dans le processus de maturation et de différenciation de chacun, la transformation des tendances passives-réceptives en aspiration à procréer par le biais des mouvements identificatoire secondaire. Il s'agit d'un processus psychique identique pour chacun indépendamment du processus physiologique.

The primary drive organization of the oral phase—the prerequisite and consequence of metabolic processes which sustain growth, maturation, and lead to the differentiation of the reproductive function—is the origin of parental tendencies, of motherliness and fatherliness. Since in man parental functions do not involve specific physiologic processes, there is no hormonal stimulation which, like the progesterone phase of the woman, would cyclically reactivate the oral phase of development. The

²⁴ Benedek explique que chez la femme, le cycle hormonal, particulièrement la phase progestative, réactive, à chacun des cycles, la phase orale primitive du développement, phase qui est à l'origine des tendances parentales. Ce processus régressif a pour fonction de réactiver les tendances passives-réceptives et de les transformer en un comportement actif vers les fonctions reproductives. Chez l'homme, il n'y a pas de stimulation hormonale qui provoque ce mouvement régressif, toutefois, ce mouvement existe bel et bien, mais par un processus identificatoire. C'est par identification à la femme dont la phase orale est activée que l'homme intègre ses propres tendances régressives et mobilise des comportements actifs vers la paternité.

drive organization which channels passive-receptive tendencies into the active object-directed behavior of fatherliness reaches its goal through the developmental resolution between male and female identifications, so that the adult male includes in his ego ideal the aspiration to complete his role in procreation by fatherliness. (Benedek, p.399)

Rappelons que Freud n'est pas très loin de cette compréhension lorsqu'il soutient que la nostalgie de la toute première relation d'amour mère-enfant devient le prototype de toutes les relations amoureuses à venir. On peut penser que cette nostalgie soit réactivée au profit des tendances parentales. Ainsi il écrit :

Le sein nourricier de sa mère est pour l'enfant le premier objet érotique, l'amour apparaît en s'étayant à la satisfaction du besoin de nourriture. Au début, l'enfant ne différencie certainement pas le sein de son propre corps. C'est parce qu'il s'aperçoit que ce sein lui manque souvent que l'enfant le sépare de son corps, le situe au dehors et le considère dès lors comme un objet, un objet chargé d'une partie de l'investissement narcissique primitif et qui se complète par la suite en devenant la personne maternelle. Celle-ci ne se contente pas de nourrir, elle soigne l'enfant et éveille ainsi en lui maintes autres sensations physiques agréables ou désagréables. Grâce au soin qu'elle lui prodigue, elle devient sa première séductrice. Par ces deux sortes de relations, la mère acquiert une importance unique, incomparable, inaltérable et permanente et devient pour les deux sexes l'objet du premier et du plus puissant des amours, prototype de toutes les relations amoureuses ultérieures (Freud (1949) 2004, p.59).

3.2.3 *La conception freudienne : une figure du féminin*

Dans la pensée freudienne, le désir d'enfant se théorise de prime abord sur le versant féminin et se manifeste dans le développement psychosexuel, principalement au cours du complexe d'Œdipe où il est dirigé vers le parent de l'autre sexe, mais l'interdit de l'inceste permet un déplacement de ce désir d'enfant du parent vers un éventuel partenaire amoureux (Rouyer, 2001; Soulé, 1968).

Ainsi, Freud (1917) explique que pour la jeune fille, le désir d'enfant serait l'équivalent symbolique (*l'ersatz*)²⁵ du désir du pénis. Celle-ci, désirant l'organe masculin, y renoncerait en le remplaçant par un désir d'enfant du père d'abord, et, à l'âge adulte, d'un partenaire amoureux (Freud, 1925). Cette équation symbolique (enfant=pénis) vient inscrire, chez la fille, le scénario œdipien et, par conséquent, résoudre, de manière substitutive, le complexe de castration. Freud (1923) écrit :

La fille glisse le long d'une équation symbolique du pénis à l'enfant, son complexe d'Œdipe culmine dans le souhait longtemps maintenu d'obtenir du père un enfant comme cadeau, de lui mettre au monde un enfant. (p.122)

Pour le petit garçon, la construction du désir d'enfant n'apparaît pas aussi clairement. Jaoul (2007) précise qu'avant la reconnaissance de la différence des sexes, le petit garçon peut désirer un bébé et être comme la mère, mais qu'après ce serait le désir d'être père comme son père qui serait présent. Klein (1982) rapporte qu'il existe également un désir intense, chez celui-ci, de porter un enfant comme sa mère. Elle écrit :

En tant que petit garçon, il désirait vivement porter des enfants comme sa mère et ce désir avivait son envie de lui voler ses enfants. En tant qu'homme, il peut donner des enfants à sa femme, il peut la voir heureuse avec eux, il peut donc, sans se sentir coupable, s'identifier à elle lorsqu'elle les porte et les nourrit; il en va de même dans sa relation avec ses enfants plus âgés. (*Klein, 1982, p.104*).

Une lecture plus attentive des textes freudiens, notamment sur les théories sexuelles infantiles et les cinq psychanalyses, nous permet de repérer l'apparence d'une symétrie du désir d'enfant chez le garçon et chez la fille bien avant la période œdipienne, c'est-à-dire avant la reconnaissance de la différence des sexes. À cette

²⁵ Bydlowski, 1997, p.75

période, se questionnant sur l'origine de son existence, autant le petit garçon que la petite fille croit possible de recevoir un bébé dans son corps. Comme il n'y a pas de représentation physiologique de la différence des sexes²⁶, le bébé est fantasmé en tant que cadeau excrémental (enfant=*Lumpf*) et suivrait, selon Freud (1908), dans les représentations de l'enfant, le même chemin que la nourriture de la bouche aux fèces. Freud souligne d'ailleurs dans son texte de 1917 que *dans les productions de l'inconscient—idées, fantasmes et symptômes—les concepts d'excrément (argent, cadeau), d'enfant et de pénis se séparent mal et s'échangent facilement entre eux* (Freud, 1917, p.106).

C'est plus précisément dans les cinq psychanalyses que Freud illustre en plusieurs déclinaisons le désir d'enfant chez le garçon et chez l'homme. C'est ce que Riazuello fait ressortir dans son texte *Le fantasme de grossesse chez le petit garçon dans l'œuvre freudienne* (Riazuello, 2011), particulièrement dans l'analyse du petit Hans où les représentations de grossesse et d'accouchement (anale) apparaissent dans le mouvement identificatoire du petit Hans à sa mère qui accouche, ou encore chez l'homme aux rats où le petit animal prend la signification de l'enfant et devient la preuve (fantasmatique) qu'autant l'homme que la femme peuvent avoir des enfants (enfant-fèces). Cette façon de concevoir le désir d'enfant se trouve moins centrée sur l'explication féminine du désir d'enfant et ouvre la porte aux conceptions contemporaines. Ainsi, le destin sublimatoire (ou non) de la pulsion anale (transformation de l'excrément en enfant) fait entrevoir à Freud, sans toutefois le théoriser, que le désir d'enfant n'est pas l'adage que du versant féminin. Il ouvre également la voie vers un glissement symbolique du phallus (objet manquant de la mère) vers un objet que chacun (homme et femme) peut posséder et contrôler.

²⁶ Freud avance l'idée qu'à cette période le vagin demeure méconnu par l'enfant autant garçon que fille. Ce n'est qu'à la puberté que le vagin est représenté comme *logis du pénis*. (Freud, 1923, p.116)

3.2.4 *Les auteurs contemporains : au-delà du féminin*

Pour le psychanalyste Jacques André, la conception freudienne du désir d'enfant (enfant=pénis) est toujours pertinente, mais elle n'est plus seule à rendre compte des motivations inconscientes à vouloir un enfant. Le désir d'enfant freudien oedipien ne représenterait qu'un cas de figure parmi une polysémie de désirs d'enfant qui ne peuvent se réduire à l'absence de pénis. Selon André, c'est le développement des techniques médicales à la procréation qui a permis de mettre à jour le repérage d'une multiplicité des facettes du désir d'enfant. (André, 2009, pp.12-13).

La philosophe Marie Gaille abonde dans le même sens en soulignant que la pluralité et la multiplicité des figures sont les caractéristiques les plus importantes actuellement dans l'analyse du désir d'enfant, et que ce sont les différentes formes d'accès à la parentalité qui évoluent à grande vitesse qui nous plongent rapidement dans quelque chose qui nous échappe et dont on en saisi pas encore tous les tenants et aboutissants. Elle écrit :

La pluralité et la diversité des désirs d'enfant et des formes de vie auxquelles ils sont associés sont quelque peu vertigineuses. La sensation de vertige augmente du fait que notre contexte de réflexion est déterminé par une évolution des modes de procréation extrêmement rapide et que nous manquons encore de recul. En un bref laps de temps, nous avons été conduits à devoir modifier le cadre de notre pensée, et notamment à dissocier des réalités qui n'en ont fait qu'une dans l'histoire humaine pendant des siècles : sexualité et procréation (via la contraception); et à l'inverse, procréation et sexualité (via la fécondation in vitro). Tandis que d'autres dissociations sont imaginées : entre procréation et gestation (via la grossesse ex-utero) et entre procréation et fécondation (via le clonage). (Gaille, 2011, pp82-83).

Il apparait assez clairement qu'une énumération même exhaustive de toutes les variantes possibles du désir d'enfant ne pourrait prétendre en cerner l'objet. Il y a autant de fantasmes, autant de facettes du désir d'enfant qu'il y a d'individus

homme et/ou femme désirant un enfant. S'ajoutant à cette dimension polysémique, nous pouvons observer une certaine porosité des frontières des désirs d'enfant qui pourrait laisser entrevoir un conflit ambivalent, ou encore ouvrir sur l'idée d'un déplacement d'un désir à un autre. Gaille soulève ceci :

L'idée de désir d'enfant semble avoir, outre cette dimension de multiplicité, des frontières relativement poreuses et incorporer à la limite des désirs qui, en même temps qu'ils rendent possible la procréation et la naissance d'un enfant, conduisent à s'en détacher aussitôt—soit au moment même de la gestation (le don de sperme ou d'ovocyte n'implique pas une participation à la grossesse), soit au moment de l'accouchement (lorsque la mère porteuse remet l'enfant à ceux qui vont avec lui fonder ou agrandir la famille). (Gaille, 2011, p.83)

De plus, ce qui semble émerger à notre époque est une tendance vers l'individualisation du désir d'enfant. Chaque individu réclame pour lui-même un enfant avec l'idée du droit à l'enfant. Le psychanalyste Jacques Arènes (2013) fait ressortir l'effet pervers du contrôle de la fécondité, c'est-à-dire que si l'on peut décider avec conviction de ne pas avoir d'enfant, à l'inverse on peut exiger avec la même conviction le droit à l'enfant. Ainsi, la science qui permet de stopper la procréation doit aussi permettre son contraire, l'accès à être parent, et ce peu importe que l'on soit en couple ou pas, que l'on soit homme ou femme, que l'on soit en âge ou pas de procréer, toute alternative devient possible. Arènes pousse son argumentaire jusqu'à dire que la demande d'enfant peut devenir désincarné de sa relation à un partenaire. Contrairement à la conception freudienne du désir d'enfant féminin qui renvoie à la relation à l'autre, le désir d'enfant actuel se conçoit dorénavant *indépendant de l'existence d'un partenaire* (Arènes, 2013, p.333) et la demande se voit détournée vers un tiers autre que le partenaire amoureux, en l'occurrence le corps médical ou encore les pays permettant l'adoption.

3.3 Conclusion

Rien de plus évident en apparence qu'un désir d'enfant chez un homme et une femme en âge de procréer pensons-nous. Toutefois, nous avons observé que désirer un enfant est souvent confondu, dans le discours commun, avec celui de vouloir et programmer un enfant, ceci étant que le désir d'enfant est porteur de significations et motivations inconscientes. Le désir d'enfant, dans sa dimension inconsciente, est agissant comme tout autre désir, à la différence qu'il vise un objet qui a une existence et une consistance réelle. Si l'on considère le désir d'enfant comme une modalité de retrouvailles et de satisfactions des tous premiers désirs, il va de soi d'envisager qu'il soit commun aux deux sexes et qu'il se construise dans la psyché de chacun longtemps avant que son objet n'apparaisse dans la réalité concrète.

Traditionnellement dicté par le destin maternel et conjugal, le désir d'enfant s'est vu transformé par les grands changements sociopolitiques des années 70. La maîtrise de la fécondité, l'émancipation de la vie sexuelle, l'évolution des techniques médicales de fertilité et l'émergence de l'adoption internationale ont fait basculer le désir d'enfant dans une quasi instrumentalisation où l'enfant se trouve revendiqué haut et fort autant par l'homme que par la femme, et ce en lien avec une notion de droit à l'enfant. Que Freud ait théorisé son versant féminin compris dans un registre oedipien, le désir d'enfant aujourd'hui se fait individualiste, indépendant et s'inscrit davantage dans un registre plus archaïque.

Comme le souligne André, *l'inconscient rêve*, le désir d'enfant n'y échappe pas, il fait rêver homme et femme. Compte tenu de la multiplicité de ses figures, il ne peut s'analyser qu'au cas par cas.

CHAPITRE IV

CONTEXTE THÉORIQUE : LES IDENTITÉS MASCULINES ET FÉMININES

4.1 Masculin et féminin

Paraphrasant Napoléon²⁷, Freud défend l'idée que l'anatomie c'est le destin. Certes, l'anatomie est responsable d'un certain destin, mais de quel destin s'agit-il? Bien qu'il soit d'une évidence indéniable que sur terre le genre humain se décline en deux entités (homme et femme), la façon dont se construit la sexualité humaine et le sentiment d'appartenir à un genre est beaucoup plus complexe qu'une simple opposition mâle/femelle. Ceci étant, tout être humain se développe au croisement des processus biologiques, sociologiques et psychologiques, et le seul jeu du hasard chromosomique nous déterminant en mâle ou femelle ne peut rendre compte de la complexité de l'expression et l'exercice de la sexualité humaine, puisque celle-ci se trouve fortement façonnée par des rencontres, situations, expériences et événements de toutes sortes qui touchent, modifient et construisent, tous autant que nous sommes, chacun de nous, consciemment ou inconsciemment, et ce, dès la vie embryonnaire. Dans ce chapitre, nous tenterons de rendre compte de l'essence de la sexualité humaine et de ses différences.

4.1.1 Une commande génétique

La différenciation sexuelle de tout être humain s'initie dès la fécondation par une commande génétique basée sur la différenciation chromosomique. Ainsi, chaque

²⁷ Reprenant l'adage napoléonien évoquant que la politique était le destin, Freud écrit : *L'anatomie c'est le destin*, en regard au fait que la différence morphologique se manifeste nécessairement dans des différences au niveau du développement psychique de tout être humain. (Freud, S., 1923, *La disparition du complexe d'œdipe*. In : *La vie sexuelle*, PUF, p.121)

homme et chaque femme possèdent dans leurs cellules 23 paires de chromosomes dont une seule paire (les chromosomes sexuels) suffit à déterminer l'embryon en mâle (XY) ou femelle (XX). Pour chaque croisement des cellules reproductrices, c'est-à-dire pour chaque union d'un spermatozoïde (22 chromosomes communs + X ou Y) et d'un ovule (22 chromosomes communs + X) le mâle transmettra soit un chromosome X ou un chromosome Y, alors que la femelle ne pourra transmettre qu'un chromosome X. C'est donc dire qu'à partir du moment où il y a croisement des gamètes, il y a détermination sexuelle en mâle ou femelle, dans une probabilité d'une fois sur deux pour chaque sexe (Liefoghe, 1973, pp.42-44).

4.1.2 *Un enracinement au corps*

Bien que la détermination génétique du sexe ne soit pas apparente dès le début de la vie embryonnaire²⁸, elle déclenchera une multitude d'étapes intermédiaires²⁹ qui aboutiront à la différenciation anatomique du sexe. C'est à partir de ce qui est vu du corps, précisément ce qui est vu de la configuration des organes génitaux externes, que le sexe sera constaté et inscrit au registre de l'état civil.

Le corps apparemment sexué établit l'évidence de l'entité bipartite de l'être humain. C'est par cet enracinement dans la corporéité qui vient inscrire la différence masculin/féminin, que le sujet va se construire. Ce qu'illustre bien Assoun lorsqu'il écrit :

²⁸ Il existe différentes méthodes qui permettent de détecter le sexe génétique chez l'être humain avant sa naissance. Dès la septième semaine de gestation, il est possible de connaître le sexe génétique du fœtus par amniocentèse ou encore par un prélèvement sanguin.

²⁹ Jusqu'à la sixième semaine de gestation, il demeure impossible de distinguer si l'embryon humain est masculin ou féminin autrement que par l'analyse génétique. C'est à partir de la sixième semaine que commencent à apparaître les différences accordées au sexe génétique (les gonades : testicules ou ovaires, les voies génitales internes), différences qui vont aller en s'accroissant jusqu'à la formation des organes génitaux externes (caractères sexuels primaires, caractères sexuels secondaires lors de la puberté).

Dès qu'il y a de la chair, il y a du masculin et du féminin...façon de rappeler que le corps est sexué, ancré dans la sexuation et que c'est à partir de là et au moyen de cette boussole que le sujet s'oriente dans l'espace. Dès qu'il y a du corps, le sexuel est présumé, puisque l'enracinement corporel pré-suppose la différence sexuelle, entérinée par l'adhésion au corps. (Assoun, 2005, p.5).

4.1.3 Une construction psychique

Mais au-delà d'une réalité fondamentale du corps, s'ébauche, en parallèle, une autre différenciation, plus abstraite, d'ordre psychique. Se percevoir, se ressentir et se saisir, homme ou femme, est un processus interne qui s'élabore petit à petit en interrelation avec la famille et de façon plus large, avec le groupe social. C'est dans ce dynamisme relationnel, médiatisé par le biais du langage, que se déploie une chaîne de valeurs et d'idéaux, de contraintes et d'interdits, d'apprentissages et de conditionnements qui imprègne le sexuel en chacun de nous tout au long du développement de la personnalité.

Pour Freud (1949), la distinction entre une position masculine et une position féminine demeure une énigme. Il conçoit bien la différence biologique des sexes, mais en ce qui a trait au fait de déterminer spécifiquement ce qui appartient aux attitudes masculines et aux attitudes féminines, cela demeure pour lui quelque chose d'opaque. D'une manière que nous pourrions concevoir de prime abord comme réductionniste, il décrit les attitudes masculine comme se rapportant à ce qui est *fort* et *actif*, et les attitudes féminines à ce qui est *faible* et *passif*. La complexité pour Freud réside dans le fait qu'on retrouve un amalgame de ses attitudes autant chez l'homme que chez la femme. Il écrit :

Nous ne découvrons dans le psychisme que des reflets de cette grande opposition et nos explications se heurtent à une difficulté dont nous soupçonnions depuis longtemps le motif : en effet, l'individu ne réagit pas

seulement conformément à son propre sexe mais est toujours accessible, dans une certaine mesure, aux réactions du sexe opposé, de même que son corps, à côté d'organes sexuels bien développés possède aussi des rudiments rabougris et souvent sans emploi de l'autre sexe. (Freud, 1949, (2004), p.58)

Il semble donc que ce soit donc ce côté énigmatique, ce qui échappe, qui confère l'essence même de la différence des sexes en ce qu'elle représente une nécessité structurale de la reconnaissance de la différence entre les sexes.

4.1.4 *La psychodynamique de la différence des sexes : l'incontournable roc d'origine*

Mais que faut-il comprendre par différence des sexes du point de vue psychodynamique? Quand Christian David écrit que « *le sexuel trouve son origine bien en deçà du psychique* » (David, 1992), il fait *a priori* référence à la réalité incontournable de la différence anatomique des sexes; différence, comme nous l'avons vu, qui se loge dans l'organisation biologique de tout être humain. C'est ce que Freud évoque comme étant le *roc d'origine* qui constitue le point de butée sur lequel se déterminera le développement de la sexualité humaine. Mais qu'en est-il de ce point de butée? À quoi le *roc d'origine* nous confronte-t-il?

Un des rites bisexuels de la mythologie grecque, celui concernant la métamorphose de *Tirésias* nous semble éclairant à ce sujet. En troublant à deux reprises le coït énigmatique de deux serpents, *Tirésias* fut successivement transformé en homme et en femme. *Zeus*, en désaccord avec son épouse *Héra*, prétendait que les femmes prenaient plus de plaisir que les hommes lors de l'acte sexuel. Il se tourna alors vers *Tirésias*, qui avait fait l'expérience des deux sexes, afin d'avoir une réponse. *Tirésias*, se rangeant du côté de l'avis de *Zeus*, fut rendu immédiatement aveugle par *Héra*. Il fut toutefois compensé d'un pouvoir divinatoire par *Zeus*. L'histoire de *Tirésias* nous

ramène donc à la question fondamentale du manque et de la blessure narcissique occasionnée par le fait de n'être ou de n'avoir ce que l'autre sexe est ou possède. C'est précisément ce sur quoi chacun de nous bute, c'est-à-dire sur le fait que, dans le registre du réel (de la réalité objective), il n'est pas possible d'être tout ou encore d'avoir tout. Nous devons tous nous résigner à n'être ou n'avoir que le sexe auquel nous sommes biologiquement destinés. C'est donc dire que, sur ce fait incontournable, l'homme et la femme logent à la même enseigne.

Mais, il serait faux d'en rester là. Effectivement, il ne suffit pas, pour un garçon ou pour une fille, de voir ou de percevoir qu'il y a des différences, ce qui compte est bien ce qu'on attribue à ces différences. Ce qui compte est la signification que prendront ces différences (le sexuel tel que représenté consciemment et inconsciemment) au sein de l'organisation psychique de tout individu. C'est à partir de l'irréductible différence anatomique des sexes que chaque sexe devra nécessairement se positionner psychiquement. Dans ce sens, il serait peut-être plus juste de parler d'une différence des psychosexualités.

4.1.5 Les quatre polarités du développement de la psychosexualité

Freud aborde le développement de la psychosexualité à travers quatre polarités ou quatre couples d'opposés (Schaeffer, 2007) dans lesquelles prennent formes les tendances pulsionnelles au sein de l'organisation libidinale (organisation du Moi). C'est sur la base de ces oppositions pulsionnelles, graduellement sous le primat du phallus, et en interrelation avec ses parents, que tout enfant construit son identité sexuelle.

La première opposition, selon Freud, se situe entre activité et passivité au stade de l'organisation pré-génitale sadique-anale³⁰. À ce stade, il n'est pas encore question d'une différenciation du masculin et du féminin (Freud, 1923). Au stade suivant,

³⁰ La phase orale, qui précède la phase sadique-anale, ne comporte pas de polarités, il s'agit d'une phase où les tendances sont plutôt de l'ordre réceptives-passives.

celui du génital infantile ou stade phallique, c'est l'opposition phallique/châtré qui domine. Ce couple d'opposés ne désigne pas toujours une différence nette entre le masculin et le féminin, mais plutôt la préséance d'un fonctionnement par tout ou rien où il y a « du masculin (phallique) » mais pas « de féminin (châtré) » (Freud, 1923). Ce n'est que lors de la puberté, au stade génital, qu'apparaît, selon Freud, une distinction propre entre le caractère masculin et le caractère féminin (Freud, 1905) (la différence des sexes). En 1937, dans *L'analyse avec fin et l'analyse sans fin*, Freud semble remettre en question la différence des sexes en désignant la bisexualité/refus du féminin comme la quatrième polarité sexuelle conjointement présente chez les deux sexes.

Ce dernier couple d'organisation du Moi fait dire à Schaeffer (1997) que c'est le travail du féminin, toujours constant, qui donne accès à la différence des sexes, mais que ce travail demeure conflictuel et continuellement menacé de possibilités régressives aux polarités précédentes. Selon Schaeffer, ces régressions viendraient soulager le Moi de l'exigence pulsionnelle constante dans le travail d'intégration de la bisexualité.

4.1.6 *Qu'en est-il de la bisexualité?*

Bien que Freud ait tenté de définir la bisexualité biologique des humains³¹, pour David, la bisexualité, en psychanalyse, fait référence à l'organisation psychique de chaque individu. Il écrit : « La bisexualité en tant que présence conjointe de dispositions psychosexuelles opposées, les unes conscientes les autres inconscientes, chez chacun de nous, procède - quelques soient ses correspondances biologiques - de processus psychiques » (David, 1992, p.25). La bisexualisation relève de

³¹ Dans sa correspondance avec Fliess, Freud est allé de certaines élucubrations sur la bisexualité biologique. Il n'en demeure pas moins que, pour Freud, la bisexualité psychique ne dérive pas de la bisexualité biologique, elle s'explique plutôt du côté des théories sexuelles infantiles. Pour lui, la bisexualité résulte d'identifications à la fois masculines et féminines, c'est-à-dire d'un processus purement psychique.

l'organisation psychique et explique l'universalité du rôle de la bisexualité. Ainsi, il existe donc chez tout être humain, autant l'homme le plus viril que la femme la plus féminine, des tendances pulsionnelles aussi bien masculines que féminines. La constitution bisexuelle se manifeste donc par des attitudes masculines et féminines.

Par ailleurs, selon David, si la différence anatomique des sexes prend valeur de destin, il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons faire de liens de causalité entre le sexe biologique, les caractéristiques psychosexuelles et le type de choix d'objet : ce n'est pas parce que je suis une femme que je n'aurais que des attitudes féminines, et que mon amoureux ne pourra nécessairement qu'être un homme. De plus, l'auteur ajoute que malgré le fait que nous utilisons les termes masculin et féminin pour définir ce qui caractérise des qualités et des pulsions psychiques, nous ne pouvons pas prétendre à une nature intrinsèque du féminin et du masculin. Au final, tout ce que nous pouvons dire c'est que la polarité activité-passivité témoigne de la bisexualité psychique de chacun.

S'il est vrai que naître garçon ou naître fille se trouve irrévocablement fixé par le destin biologique, est-ce à dire alors qu'être homme avec des dispositions féminines et être femme avec des dispositions masculines serait une manière de conjurer le destin? Pour David, être porteur de dispositions féminines et masculines, « *c'est se trouver doté d'une réalité sexuelle virtuelle et par là même porteur d'indétermination* » (David, 1992, p.26). La différence des sexes et la bisexualité repose sur un paradoxe : d'un côté l'anatomie prend valeur de destin, de l'autre, la bisexualité devient presque *l'antidestin*. Comment s'articule ce paradoxe ?

4.1.7 *L'articulation de la différence des sexes avec la bisexualité*

Comme nous l'avons mentionné précédemment, chez chaque individu existe des tendances pulsionnelles aussi bien masculines que féminines. Toutefois, cette

tendance bisexuelle chez tout être humain ne se manifesterait jamais purement parce qu'elle peut potentiellement se loger dans l'inconscient par un effet du refoulement. Ainsi, pour Freud, ce qui va à l'encontre de l'identité sexuelle dominante du sujet subirait le refoulement³² par le Moi : aspiration à l'homme de concevoir, vœu de la femme d'être dotée de l'organe masculin par exemple.

Pour David, c'est cette subordination de la sexualité au conflit (*le Moi qui met en œuvre le refoulement au profit de l'une des orientations sexuelles*) qui fournit les explications les plus éclairantes quant à l'articulation de la différence des sexes avec la bisexualité psychique. Selon l'auteur, la bisexualité rend compte de l'intériorisation de la polarité activité – passivité et de l'intériorisation progressive de la polarité sexuelle (masculin/féminin). C'est précisément à cause de ces intériorisations de la différence qu'une certaine flexibilité peut s'insérer dans le devenir de la sexualité. Toutefois, David souligne qu'il y aurait, en parallèle, un processus inconscient de bisexualisation en lien avec l'œdipe, qui agirait en sourdine, laissant voir, de par ses observations cliniques, des écarts entre l'identité psychosexuelle et le sexe propre.

David rapporte que pour Freud, dans sa conception de la bisexualité, il y a deux orientations, pour le moins contradictoires, possibles. La première théorie de la bisexualité, selon Freud, témoignerait d'une disposition originaire et universelle (morbide si elle est très prononcée) allant en s'atténuant au fil du développement libidinal et en fonction des exigences œdipiennes, pour ne constituer, à son terme, qu'en des traits personnels modérés, en désirs inhibés quant au but ou encore en aptitude à la sublimation. Au final, l'identité psychosexuelle concorde de façon identique avec le sexe biologique par le refoulement réussi de la bisexualité originaire. Donc, plus la différence des sexes s'affirme, plus la bisexualité se trouve involuée. La deuxième conception de Freud réfère à l'harmonie entre l'intégration de

³² Il s'agit du refoulement dans l'inconscient de la représentation psychique, et non pas biologique. Ainsi, chaque être humain refoulerait une position sexuelle du sexe auquel il n'appartient pas.

la différence des sexes et un authentique accomplissement bisexuel. Autrement dit, il s'agirait de bien se loger dans son identité sexuelle tout en assumant une bisexualité psychique active (i.e. non refoulée selon les normes culturelles). Cette seconde théorie de Freud est, pour David, celle qui correspond le mieux à l'articulation, à la fois divergente et dynamique, des notions de bisexualité et de sexualité.

Pour David, la pleine fonction de la bisexualité psychique est essentielle et, en principe, ne s'oppose pas avec la spécificité psychosexuelle. C'est au contraire lorsqu'elle travaille dans le sens de l'aplanissement des différences sexuelles que cela peut devenir problématique. David note que c'est dans la différence que la pulsion puise son énergie; alors que dans les cas où il y a dénégarion de la différence des sexes, il y a appauvrissement de l'énergie sexuelle. Il écrit : « où la bisexualité travaille dans le sens d'une réduction des différences sexuelles et s'oriente, semble-t-il, vers la réalisation, mythique, d'une sorte d'unisexualité, elle constitue un facteur d'appauvrissement érotique, une sorte d'abâtardissement du masculin et du féminin, un germe de désérotisation, de différenciation, bref de déssexualisation létale » (David, 1992, p.35).

De ne pouvoir être à la fois un homme et une femme, d'être assigné à un seul sexe représente certainement l'une des plus grandes blessures narcissiques. La différence des sexes, nous l'avons vu, est génératrice de la bisexualité psychique. Par le jeu des identifications (primaires et secondaires), s'intègrent des composantes masculines et féminines à l'intérieur de chacun de nous. Nous parlerons de pleine fonction de la bisexualité psychique lorsque les composantes masculines et féminines sont si bien intriquées que nous ne pouvons pas les reconnaître ni les dissocier. Ceci ne veut pas dire pour autant qu'il y ait aplanissement des différences; nous l'avons démontré, l'établissement de la fonction bisexuelle est libérateur d'énergie libidinale. David suggère : « S'il est vrai qu'au désir d'être un homme présent chez la femme répond

un désir d'être femme chez l'homme, cette communauté du désir d'être l'autre est bien loin de fonder une entière, encore moins exclusive similitude (David, 1992)»

4.1.8 *Les écueils de la bisexualité : illusion et fantasme de symétrie*

Comme nous pouvons le voir, la bisexualité psychique joue un rôle organisateur et structurant au niveau de l'intégration des identifications masculines et féminines. Cependant, pour plusieurs auteurs (Cupa, 2011; Schaeffer, 2007; Hazan, 1998), le fantasme de bisexualité peut, à l'inverse, venir s'installer en réel trouble-fête dans l'organisation libidinale en constituant un système défensif allant à l'encontre de l'élaboration de la différence des sexes. Ce que Hazan souligne lorsqu'elle écrit :

Mais si l'affirmation de la différence est incontournableement structurante, la bisexualité s'avère féconde par sa façon de se trouver du côté de la plénitude, de la toute-puissance, mais aussi du côté de l'évitement de la castration sous divers modes. (Hazan, 1998, p.4)

L'avènement des théories du genre n'est pas étranger à cette fantasmatisation de l'aplanissement des différences sexuelles. L'idéologie *queer*³³, entre autres, propose ni plus ni moins que l'annulation des identités masculines et féminines. Les tenants de cette idéologie suggèrent qu'il est impossible de définir l'essence propre des caractères masculin et féminin parce qu'il s'agit de catégories trop instables. Pour Jacqueline Schaeffer (Schaeffer, 2007, p.99), il serait plus juste de parler de la différence des genres plutôt que de la différence des sexes lorsque nous faisons référence aux théories du genre. Elle écrit :

On parle donc à tort de différences de sexes, là où il est question de différences de genres, de ceux qu'on choisit de s'attribuer. Beaucoup de

³³ *La théorie queer est une théorie post-structuraliste sociologique qui critique principalement l'idée que le genre et l'orientation sexuelle seraient déterminés génétiquement en arguant que la sexualité mais aussi le genre social (masculin ou féminin) d'un individu n'est pas déterminé exclusivement par son sexe biologique (mâle ou femelle), mais principalement par son environnement socio-culturel et son histoire de vie.*

http://fr.wikipedia.org/wiki/Théorie_queer

débats sociaux et politiques animent ces positions, tendant à les situer hors du conflit intrapsychique. (Schaeffer, 2007, pp.99-100).

L'auteure renchérit en expliquant qu'à travers ces mouvements idéologiques, nous pouvons repérer certains mythes et illusions (Schaeffer, 2007, p.100):

Le mythe de l'hybride; n'avoir ni l'un ni l'autre sexe
 Le mythe de l'androgynie; avoir l'un et l'autre sexe
 La tentation ambisexuelle; avoir l'un et l'autre objet
 Le mythe de la symétrie et de la non-différence des sexes; l'un est comme l'autre

Ces mythes et illusions peuvent laisser croire (dans un registre fantasmatique) à la non-différenciation sexuelle et ainsi protéger le Moi de l'atrocité de la blessure narcissique liée à l'incontournable de la différence des sexes. Toutefois, ce que permet la différence des sexes est cette rencontre avec l'Autre, comme le souligne Cupa dans son article intitulé *Le sexuel postmoderne* (Cupa, 2011). Il explique que :

La différence des sexes soumet l'un et l'autre sexe à la coupure, à la castration des potentialités de jouissance du sexe complémentaire. À chercher en l'autre ce que nous n'avons pas nous confrontant au manque et à des accordages toujours incomplets, elle nous pousse à tisser des liens, vers les aventures amoureuses. L'in-différenciation des sexes ne permet pas les jeux du désir, la recherche de l'autre et des liens avec cet autre, et conduit à une indifférence à l'autre (Cupa, 2011, pp.34-35).

À cet égard, la symétrie, ou le fantasme de symétrie, implique qu'il n'y ait jamais de rencontre dans le sexuel. Il s'agit d'un sexuel mis à distance sans représentation d'un sexe dans l'autre et, donc, d'une impossible procréation par les corps. En ce sens, la procréation médicalement assistée, voire l'adoption, peuvent ouvrir la porte aux fantasmes de toute-puissance et au clivage entre le corps et le sexuel. Le sujet se trouve ainsi libéré, à un niveau fantasmatique, du poids de son corps, l'enfant devenant possible en dehors de la rencontre sexuelle.

4.2 Conclusion

Expliquer ce que couvrent les notions de masculin et de féminin n'est pas un mince affaire. Il existe plusieurs significations dont aucune à elle seule ne peut rendre compte de la complexité des termes. Du point de vue biologique, le masculin et le féminin réfèrent à la génétique, au corps et ses caractères sexuels primaires et secondaires. Du point de vue psychanalytique, la sexualité humaine représente le fondement même de la structuration psychique. Irréductible à la biologie, la sexualité humaine est une psychosexualité organisatrice du psychisme et des comportements humains. Par conséquent, la théorie des pulsions se trouve au cœur du développement psychique de chacun des individus. La bisexualité psychique joue un rôle organisateur et structurant au niveau de l'intégration des identifications masculines et féminines, mais dans son versant mal assimilé, elle peut constituer un système défensif allant à l'encontre de l'élaboration de la différence des sexes.

De plus, la sexualité bipartite ne peut être comprise en dehors du contexte social, lui-même changeant selon les rôles et fonctions attribués aux hommes et aux femmes au sein de chaque société, et ce autant de manière symbolique que réelle. Le masculin et le féminin prennent forme au croisement des processus biologiques, psychologiques et sociologiques, mais demeurent également une expérience individuelle façonnée par les rencontres, situations, expériences et événements qui touchent, modifient et construisent chacun de nous, consciemment ou inconsciemment, et ce, tout au long de la vie.

CHAPITRE V

MÉTHODOLOGIE

5.1 Position épistémologique

La présente recherche utilise une méthodologie qualitative et s'inscrit dans une perspective psychanalytique du discours des sujets sur leur propre expérience subjective, sur leur histoire singulière dans toute sa complexité quant à leur démarche d'adoption d'un enfant à l'étranger et sur la dynamique psychique qui anime le désir d'enfant autant chez l'homme que chez la femme, mais aussi au sein du couple lui-même. Elle se veut une démarche exploratoire inductive ayant comme référent interprétatif l'approche psychanalytique. Nous n'avons pas, à proprement dit, d'hypothèses spécifiques, toutefois, la revue de littérature nous indique quelques pistes de réflexions et d'explorations qui guideront notre écoute lors des rencontres sujet-chercheure.

Ainsi, notre façon de concevoir les phénomènes humains procèdera de l'observation de l'expérience du sujet en s'attachant à l'exploration des significations de cette expérience dans une démarche inductive et de co-construction de sens entre le sujet, dans sa manière de se raconter (expérience phénoménologique) et la chercheure, dans son engagement empathique et sans *a priori* (sans hypothèses spécifiques quant aux résultats) :

Ainsi, le sens recherché émerge de l'entretien, il y est en quelque sorte «co-construit» puisque les pensées et le discours produits à ce moment précis, quoique spécifiques au sujet interviewé, demeurent inhérents à la rencontre entre un sujet et un chercheur en particulier, contrairement à une signification préalablement établie et possiblement divulguée de façon identique par le sujet, peu importe le contexte de l'entretien (interlocuteur, moment, lieu et visée de l'entretien). (Gilbert 2007, p.278)

Finalement, notre recherche ne s'inscrit pas dans une quête de résultats qui pourraient démontrer des relations linéaires de type cause à effets, mais plutôt dans une quête de sens du vécu des sujets dans la rencontre intersubjective. Notre recherche vise donc à explorer, avec les sujets eux-mêmes, l'expérience vécue autour de l'adoption d'un enfant. Elle cherche à approfondir et clarifier les aspects inconscients du désir d'enfant chez le couple en attente d'adoption d'un enfant à l'étranger, avec quelques ouvertures d'interprétation afin de mieux comprendre la dynamique des motivations et des désirs relatifs à l'adoption.

5.1.1 Étude de cas en tant que stratégie de recherche

Pour notre recherche, nous avons privilégié une étude de cas, portant sur un seul couple, afin d'illustrer l'expression de la symétrie et/ou dissymétrie, dans ses aspects inconscients, du désir d'enfant entre un homme et une femme en attente d'une adoption à l'étranger en tenant compte du contexte de changement des modèles sociaux de la famille. L'étude de cas, selon Latzko-Toth (2009), consiste à rapporter un phénomène contemporain à son contexte et à l'analyser pour voir comment il s'y manifeste et se développe. Fondé sur une observation directe, notre étude de cas s'appuie sur le cadre théorique psychanalytique et se veut une étude approfondie du discours du couple sur leur expérience d'adoption.

5.1.2 Recrutement du couple en attente d'adoption

L'objet de notre recherche implique l'exploration de la symétrie et/ou de la dissymétrie du désir d'enfant entre un homme et une femme lors d'une adoption à l'étranger. Nous avons privilégié l'investigation d'un couple hétérosexuel en attente d'adoption d'un enfant à l'étranger.

Le choix de procéder aux entrevues durant la période d'attente de l'enfant dans l'adoption se base sur un relevé de la littérature qui avance que cette période est

l'équivalent de la période de gestation (grossesse). Comme le souligne Gaille, « l'attente d'un enfant se caractérise, du point de vue de l'analyse du sujet psychique, comme un temps où sont ravivés, réactivés, relancés des enjeux personnels mais aussi propres au couple, enjeux triangulés autour du bébé à venir, du garçon, de la fille, du féminin, du phallique, de l'œdipe, de la castration, du maternel, du paternel et des autres ascendants. » (Gaille, 2011, p.86)

Que nous apprend l'adoption « à l'étranger » ? Nous l'expliquons par le fait que les adoptions effectuées au Québec sont essentiellement internationales et non nationales. De plus, nous considérons l'adoption internationale comme ayant une valeur ajoutée, du fait de la forme plénière, du choix du pays d'origine, etc., qui sont autant de variables qui influent sur les représentations psychiques et les choix de chacun des parents adoptants.

Le couple a été recruté par l'entremise de l'agence d'adoption *Formons une famille* située sur la rive-sud de Montréal. *Formons une famille* est un organisme à but non lucratif qui accompagne les parents adoptants tout au long du processus d'adoption. Il est agréé par le gouvernement du Québec et adhère au code d'éthique du secrétariat à l'adoption internationale. *Formons une famille* est agréée en Chine, Vietnam, Cambodge, Philippines et au Burundi. Cet organisme agit en conformité avec la Convention de La Haye. D'un bassin potentiel de près de 200 parents adoptants, le couple nous a été référé par la coordonnatrice de l'agence.

Nous avons le souci d'une analyse et d'une compréhension en profondeur du phénomène du désir d'enfant entre un homme et une femme. Le but étant d'atteindre les éléments dynamiques qui animent le désir d'enfant à la fois du couple mais également de chacun d'eux. Nous avons donc procédé à l'analyse en profondeur de trois entrevues semi-dirigées constituant trois entités différentes soit : Rémi et Ève en entrevue de couple, Rémi en entrevue individuelle et finalement, Ève en individuelle.

5.1.3 *Méthode d'analyse*

Dans le but d'atteindre nos objectifs de clarification et de compréhension des aspects inconscients du désir d'enfant dans l'adoption, nous avons choisi de procéder à une analyse thématique. Nous avons procédé à partir d'une approche psychanalytique des concepts afin de mieux cerner les différents thèmes soulevés lors des entretiens, et ce, en lien avec nos objectifs de recherche. Ces thèmes correspondaient au plus près de l'expérience subjective des sujets. Nous avons retenu la définition opératoire du thème selon d'Unrug (1974) :

C'est une unité de signification complexe de longueur variable; sa réalité n'est pas d'ordre linguistique, mais d'ordre psychologique : une affirmation, mais aussi une allusion peuvent constituer un thème; inversement, un thème peut être développé en plusieurs affirmations ou propositions. Enfin un fragment quelconque peut renvoyer (et renvoie généralement) à plusieurs thèmes; c'est pourquoi certains fragments cités apparaîtront à deux ou plusieurs endroits différents de la classification (d'Unrug, 1974, p.100).

La construction d'un arbre thématique permet de saisir les récurrences des différents thèmes retenus, de rassembler les thèmes communs d'une entrevue à l'autre, d'être à l'affût des possibles associations entre les thèmes, etc. Cette étape préliminaire nous a conduit à une deuxième analyse, soit celle des catégories conceptualisantes.

Puisque notre objectif n'est pas de nous limiter à un simple relevé descriptif, mais d'aller au-delà et d'extraire le sens du phénomène étudié, nous avons utilisé les catégories conceptualisantes. Paillé et Mucchielli (2005) définissent la catégorie « comme une production textuelle se présentant sous la forme d'une brève expression et permettant de dénommer un phénomène perceptible à travers une lecture conceptuelle d'un matériau de recherche. » (Paillé et Mucchielli, 2005, p.147). Ainsi, une catégorie définit directement un phénomène. Dans ce sens, on se trouve donc au-

delà de la désignation de contenu pour se situer dans un effort de théorisation où l'on cherche à accéder plus directement à la signification de l'expérience du sujet.

Paillé et Mucchielli (2005) rapportent que « dans la mesure où une catégorie fait sens, dans la mesure où elle décrit un phénomène d'un certain point de vue, dans la mesure où elle donne lieu à une définition, elle a les propriétés synthétique, dénomminative et explicative d'un concept. » (Paillé et Mucchielli, 2005, p.149).

5.1.4 *Méthode de collecte des données*

Les sujets ont été invités à discuter de leur expérience subjective et singulière vécue à l'occasion de l'adoption, à partir d'entrevues ouvertes semi-dirigées. Afin de nous permettre une approche des aspects inconscients du désir d'enfant chez nos sujets, nous avons préconisé une attitude non directive lors des entrevues en nous inspirant méthodologiquement du modèle psychanalytique. « Il s'agit d'articuler l'analyse du discours manifeste portant sur l'histoire du sujet, avec la dimension latente où se dévoile le fonctionnement psychique par des indicateurs retrouvés au moment de la rencontre de recherche comme dans la transcription du discours. » (Gilbert, 2007. p.274). Toutefois, cette façon de faire a été combinée à un guide d'exploration³⁴ de certains thèmes particuliers puisés à même notre revue de littérature (l'expérience des démarches qui ont mené au projet d'adoption, l'histoire du couple, les représentations des rôles de chacun dans le couple, les représentations de l'enfant qu'ils ne connaissent pas, etc.).

Ces thèmes, assez larges, que nous avons pu soumettre à l'attention des sujets, ont permis de recueillir des informations pertinentes et relatives à nos objectifs de recherche. « Une rencontre qui permettrait au sujet d'associer librement, c'est-à-dire de rapporter tout ce qui lui passe par l'esprit une fois un thème soumis à son

³⁴ Voir la grille d'entrevue en annexe 3

attention, peut certainement donner des informations plus rapprochées de la réalité de ce sujet. » (Drapeau, Letendre, 2001, p.78). En conséquence, tout au long de chaque entrevue, dépendamment de la dynamique interlocutoire, il a pu y avoir des relances de l'interviewer favorisant, d'une part, la cohérence interne du discours (technique d'entrevue qui vise à soutenir le discours associatif du sujet) et, d'autre part, la pertinence du discours en liens avec les thèmes visés. Il est à noter que ces relances n'ont pas pour objectif de diriger le discours, mais plutôt d'aider les sujets à parler.

Nous avons réalisé trois entrevues d'une durée de 60 à 90 minutes pour chacune des rencontres dans les locaux de l'agence d'adoption *Formons une famille*. La question de départ est suffisamment large pour permettre aux sujets de s'exprimer de manière associative et le plus librement possible et de pouvoir déployer leur monde interne. Elle se présente comme suit : « Vous êtes en attente d'adoption d'un enfant à l'étranger. Pouvez-vous m'en parler? ». Toutes les entrevues ont été enregistrées en audio et retranscrites intégralement en verbatim.

5.1.4.1 Stratégies utilisées pour assurer la validité interne et favoriser la rigueur

Le choix d'une étude de cas d'un couple en attente d'une adoption internationale offre des pistes de réflexions pour nos futures recherches. Nous suivrons le principe qui veut que, en recherche qualitative, il n'y ait pas de réalité unique du fait humain, mais plutôt des réalités multiples, complexes et interactives. Nous avons exploré un phénomène sans toutefois le considérer comme le représentant d'un ensemble (Mucchielli, 2002).

Tout au long du processus de recherche, et ce, à partir même du choix du sujet de recherche jusqu'à l'analyse des données, une place primordiale a été accordée à la subjectivité du chercheur. Afin d'éviter certaines dérives, nous avons utilisé certaines stratégies pour assurer la validité des phénomènes psychiques explorés.

La théorie de l'inconscient nous invite à dépasser le concret des paroles d'un sujet en postulant que certaines informations ou nuances lui échappent. Ceci implique cependant que le chercheur lui-même n'est pas libre de points aveugles qui auront un impact direct sur la recherche qu'il mène, et ce, bien avant de s'y plonger. Ceci implique aussi qu'il ne peut se présenter « tabula rasa », libre de toute hypothèse, théorie, conviction, intuition ou, du moins, réflexion. Par contre, comme il ne peut prétendre être entièrement maître de la rencontre avec les sujets, il n'en demeure pas moins responsable du dispositif de recherche en ce qu'il a de rigoureux. (Drapeau, Letendre, 2001, p.76).

Dans un souci de rigueur et dans le but d'assurer le bon déroulement du processus de recherche, nous avons eu recours à une entrevue pilote validée auprès de superviseurs. Cette méthode a permis à la chercheuse d'avoir un premier contact avec un autre couple qui avait déjà adopté un enfant au Québec, de s'y habituer, de réfléchir sur sa propre subjectivité, de prendre conscience de ses réactions contre-transférentielles et, s'il y a lieu, de modifier son schéma d'entrevue.

De plus, considérant que « l'expérience humaine a un sens qui se construit au sein de l'action dans le monde. L'observation du sujet est d'abord celle d'une interaction entre le sujet observé et l'observateur dans laquelle des phénomènes inconscients peuvent jouer » (Doron, 2001, p.121), il n'est pas toujours évident de distinguer ce qui appartient au chercheur et ce qui appartient au sujet dans ce contexte de co-construction. Recourir à un tiers s'est avéré nécessaire (Drapeau, Letendre, 2001). Ainsi, pendant tout le processus de recherche, nous avons fait appel à un tiers, choisi parmi des collègues doctorants chercheurs en psychologie d'orientation psychodynamique, dans le but de favoriser la mise en place de certaines balises à notre subjectivité. À l'occasion de moments de discussion avec la chercheuse, le tiers a pu comparer et tempérer les observations et interprétations qui pourraient être trop subjectives, voire abusives. Le tiers sert alors de garde-fou contre les dérives impressionnistes et émotionnelles possibles.

5.2 L'éthique

Le protocole de recherche a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ)³⁵ de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM.

Les sujets ont accepté, de leur plein gré, suite à la lecture et la signature du formulaire de consentement³⁶. Le recrutement s'est fait à l'agence d'adoption *Formons une famille* situé sur la rive-sud de Montréal. Les sujets ont été informés que l'on cherchait à recueillir des informations qui portaient sur les sujets eux-mêmes et leur expérience dans le but d'aider les intervenants en adoption. Les sujets ont disposé des informations nécessaires concernant la recherche afin qu'ils puissent être en mesure de poser un choix libre et éclairé quant à leur participation.

Le but de la recherche leur a été expliqué de même que le type d'entrevue (ouverte semi-dirigée) dans laquelle ils ont pu s'exprimer librement selon un thème soumis à leur attention. L'engagement des sujets était de deux rencontres d'une durée de 60 à 90 minutes approximativement.

Les sujets ont été prévenus, avant le consentement, que le but de la recherche n'était pas thérapeutique. Les sujets, en se racontant, devaient pouvoir bénéficier de ces entrevues comme une occasion de s'exprimer et de construire leur propre point de vue sur eux-mêmes. Il devait prévaloir sur les bouleversements affectifs qu'ont pu occasionner la divulgation de leur monde interne lors des entrevues. Par ailleurs, les sujets ont pu être orientés vers des ressources d'aides professionnelles le cas échéant. Un temps était prévu après chaque entrevue avec les sujets afin de leurs offrir un débriefing sur l'entrevue.

³⁵ Voir le certificat d'approbation éthique en annexe 5.

³⁶ Voir formulaire de consentement en annexe 1

L'anonymat des sujets a été préservé en tout temps, et ce, tant au niveau de l'analyse des données qu'à celui de la diffusion des résultats. Un pseudonyme et un déguisement de certaines données ont été utilisés afin d'éviter toute révélation involontaire qui aurait pu identifier les sujets. Seule la chercheuse connaît le nom des sujets. Les participants ont été informés de l'enregistrement audio des entrevues et que les données issues de celles-ci étaient utilisées dans le but de l'analyse et, éventuellement, d'activités pédagogiques ou de publication d'articles. Les sujets ont été avisés que les données brutes seraient transformées et que, si besoin, de courtes citations pourraient être utilisées afin d'illustrer certains concepts théoriques.

Les informations, enregistrements et verbatim annotés ont été conservés sous clé en tout temps. Ils seront détruits cinq ans après le dépôt de l'analyse. Les informations sont gardées de façon à assurer la confidentialité à moins qu'un ordre de la Cour ne soit émis en fonction de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

5.3 Construction de l'arbre thématique et conceptualisation

5.3.1 *Étape 1 : Appropriation du contenu*

Dans un premier temps, avant de procéder à la transcription intégrale des entrevues et dans l'objectif de nous approprier le contenu, nous avons réécouté à plusieurs reprises les enregistrements audio des entrevues suivant une technique d'écoute globale caractérisée par le principe psychanalytique de l'attention flottante, et ce de manière à ne pas focaliser notre attention sur des aspects précis mais de laisser libre cours aux associations et de favoriser la logique interne du discours du sujet individuel et en couple. Toujours à cette étape, nous avons également procédé à des aller-retour avec le corpus théorique dans le but de laisser aller notre intuition et être attentif aux thèmes émergents en lien avec notre contexte théorique.

5.3.2 *Étape 2 : Transcription en verbatim et première lecture avec mémos et/ou notes analytiques*

Nous avons procédé à la transcription intégrale des enregistrements audio en verbatim en tenant compte de tous les canaux de communication, c'est-à-dire autant la communication verbale que non-verbale, des silences et toutes autres réactions des sujets (rires, hésitations, demande de pause, évènements interrompant les entrevues, réactions contre-transférentielle, etc.). Nous avons également tenu compte des interactions entre les sujets lors de l'entrevue de couple.

L'utilisation de notes analytiques et/ou mémos s'est faite en trois temps. Dans un premier temps, tout de suite après chaque entrevue, nous avons procédé à la rédaction du journal de bord³⁷. Cet exercice a permis de relever à vif nos premières réflexions personnelles et réactions contre-transférentielles diverses. Par la suite, lors des relectures des verbatims, nous avons utilisé la marge de droite afin d'écrire des mémos ou notes centrées sur nos intuitions et réflexions analytiques en lien avec nos objectifs de recherche et notre de contexte théorique. Dans un troisième temps, lors de la phase d'analyse à proprement dit, nous avons fait usage de notes théoriques davantage centrées sur l'émergence des thèmes et concepts théoriques. Le but principal de cette façon de procéder est de préparer le relevé des thèmes et ouvrir sur l'analyse conceptualisante à partir des thèmes relevés. Cela permet déjà d'établir les liens entre les données colligées, les thèmes, les concepts théoriques et les résultats.

5.3.3 *Étape 3 : codage par thème et préparation à l'analyse par catégorie conceptualisante*

Le codage est une étape importante en ce sens qu'il permet la réduction de la masse de données et sa transformation vers de nouvelles manières de penser les phénomènes, et ce, en lien avec les objectifs de recherche et de son cadre de

³⁷ Annexe 3

référence. Cette étape permet d'identifier les données, de les organiser et de les penser différemment.

Tableau 5-1: Codage par thème

Unité de sens	Thèmes	Notes analytiques/Mémos
1-E-11 <i>Oui c'était un petit garçon, il s'appelait Rémi junior</i>	Donnée sociodémographique	Le fils porte le même prénom que son père Projection narcissique
1-E-52 <i>Les démarches...oui...c'est là que du jour au lendemain...je pense en décembre...il me dit telle date on a une rencontre...j'ai dit : ah bon!</i>	- Projet adoption - Démarches - Date de rencontre - Réaction de surprise	Effet de surprise que Rémi lui annonce une rencontre avec une agence d'adoption. Ève n'était pas au courant des démarches entreprises par Rémi. N'a pas fait les démarches avec son conjoint
2-R-5 <i>Ben on est toujours en attente. Je dirais eh...c'est sûr qu'il y a le facteur temps...on en a déjà parlé...d'un autre côté, moi j'ai...eh...on a l'avantage nous de le savoir...quand on a commencé on savait qu'il y avait un délai d'environ cinq ans...ben je me suis dit...on s'est dit qu'on avait plus de temps pour se préparer...c'est sûr que ça c'est le côté positif, le côté négatif...il y a tellement de choses qui peuvent se passer en dedans de cinq ans</i>	- Attente - Facteur temps - Délai - Temps/avantage de se préparer - Temps/désavantage quelque chose peut arriver	Attente à la fois difficile et aidante, sentiment ambivalent Sentiment de crainte que quelque chose arrive avant d'avoir l'enfant Usage de pronoms différents passant du «je» au «on»

Reprenant Tesch, Colette Baribeau (2009) explique cette action de transformation des données. Ainsi elle écrit :

Les données appartiennent donc à deux univers celui du contexte d'où elles sont tirées et le nouveau contexte où elles sont intégrées. Décontextualiser pour générer des concepts et un mouvement inverse où l'on étend, on transforme ou on reconceptualise les données ouvrant ainsi la voie à de nouvelles avenues analytiques. (Baribeau, 2009)

Afin de réduire et de décontextualiser les données colligées et les ramener sous un même toit dans le but d'en retirer une nouvelle compréhension, chacune des unités de sens (segment de verbatim de chaque participant) a d'abord été séparé par un tiret et identifié par un code de rappel (numéro de verbatim - initiale du sujet - numéro de segment), par des thèmes (thématisation proche du discours du sujet) et des notes analytiques (analyse qui demeure toujours ancrées dans le discours des sujet mais s'en dégage peu à peu de manière à élever le niveau d'inférence et se rapprocher davantage du contexte théorique et ainsi répondre aux objectifs de la recherche). Un exemple dans le tableau 1 permet d'illustrer notre méthode.

5.3.4 *Étape 4 : Organisation des thèmes à l'aide de rubriques et élaboration de l'arbre thématique*

Le travail de codage de tous les segments de chacune des entrevues a fait ressortir une liste de thèmes. Par la suite, les thèmes générés ont été repris en tenant compte des récurrences, divergences, oppositions, convergences, complémentarités, parentés et subsidiarité (Paillé et Mucchielli, 2012, p.270). Cela a permis de regrouper les thèmes retenus sous trois rubriques en lien avec les interrogations de la grille d'entrevue. Par exemple, la question de départ était la suivante : *Vous êtes en processus d'adoption d'un enfant à l'étranger. Pouvez-vous m'en parler?* Cette question a, entre autres, généré une récurrence du thème de *l'attente*, thème qui chez chacun des sujets relevait un ensemble saillant de difficultés reliées à cette attente. Nous avons donc libellé le thème suivant : *La difficile attente*, sous la rubrique *Adoption*.

Nous avons procédé de la même manière pour chacun des thèmes dégagés que nous avons comparés et questionnés entre les deux sujets du couple. Ces thèmes ont été rassemblés et agencés en fonction des correspondances et du sens qui s'en dégagent. Au final, nous avons retenus treize thèmes regroupés en trois grandes rubriques. (Voir le tableau 2).

Tableau 5-2: Arbre thématique

Rubriques	Thèmes
Le désir d'enfant dans l'adoption	<ul style="list-style-type: none"> - La question de l'infertilité et du délai - La conflictualité du choix - L'antagoniste de la mort
Le projet d'adoption	<ul style="list-style-type: none"> - La grossesse versus l'adoption - La genèse du projet d'adoption - La difficile attente - La Chine et le contrôle - Le voyage en Chine
Les représentations de la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> - Leurs parents - Le rôle de père - Le rôle de mère - Les parents biologiques - L'enfant dans l'adoption

5.3.5 Étape 5 : Élaboration de l'analyse par catégories conceptualisantes

La construction de l'arbre thématique nous a permis de parvenir à la description et la dénomination cohérente de l'expérience telle que racontée par les sujets de notre recherche. Afin de répondre à notre objectif de compréhension du sens de l'expérience du projet d'adoption au sein du couple et d'en conceptualiser l'essence, nous avons procédé à une analyse plus interprétative, à l'aide des catégories conceptualisantes.

En parallèle à la construction de l'arbre thématique, nous avons, de manière continue et en s'inspirant de la théorisation ancrée (Figure 5-1), procédé à l'analyse plus abstraite des thèmes à partir de notes interprétatives que nous avons progressivement transcrites à même les verbatims. Les thèmes et les notes interprétatives ont été mis en relations avec le corpus de recherche et de ses conditions de recueil. Nous avons tenu compte des mémos, du journal de bord ainsi que du matériel contre-transférentiel recueillis tout au long du processus de collecte de données, du contexte théorique ainsi que des objectifs de recherche. Cela nous a permis de conserver les propriétés du corpus tout en modifiant le mode de lecture pour en arriver progressivement à nommer des phénomènes psychiques et d'en conceptualiser l'essence sans qu'il y ait une trop grande distance entre l'annotation du corpus et la conceptualisations des données.

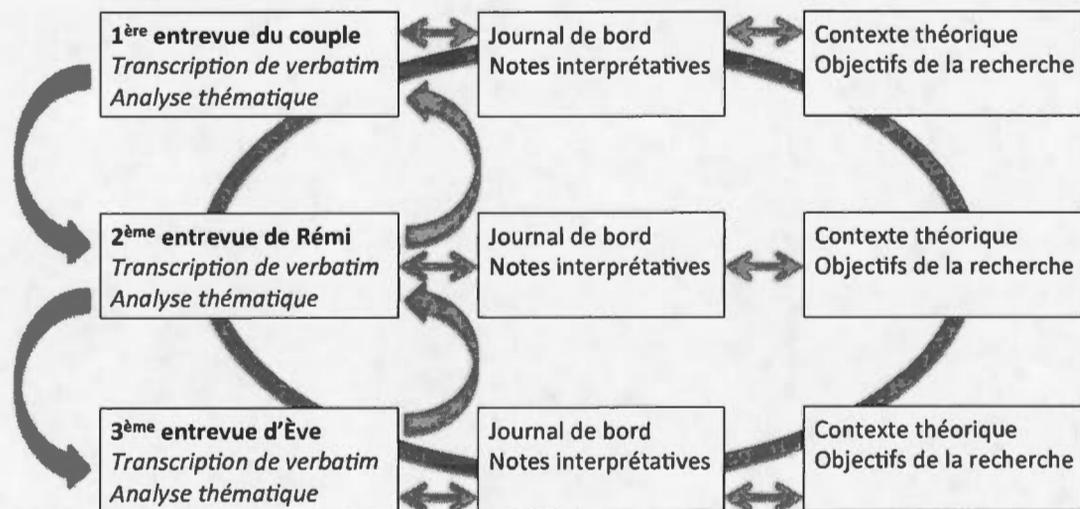


Figure 5-1: Interaction circulaire entre collecte et analyses de données, inspirée de la théorisation ancrée.

La figure 1 représente l'interaction circulaire entre la collecte de données et les analyses de celle-ci dans une démarche psychanalytique pas à pas inspirée de la théorisation ancrée. Le retour constant aux données permet de rediriger le recueil de données en fonction des analyses intermédiaires et ainsi d'orienter le recueil de données vers les thèmes et/ou phénomènes qui semblent les plus intéressants d'un point de vue clinique ou théorique au cours de l'analyse. Par exemple, dans notre étude de cas, la première entrevue de couple a permis de dégager la question de la mort, thème qui a été repris au cours des entrevues individuelles avec Rémi et Ève.

Le processus interprétatif ainsi élaboré et abordé à partir de l'approche psychanalytique nous a servi de levier théorique dans l'élaboration des concepts afin de répondre à nos objectifs de recherche quant à la compréhension des contenus inconscients dans l'expérience d'adoption d'un enfant à l'étranger. Nous avons donc procédé à une analyse de reconnaissance afin de trouver ce que pouvaient représenter des éléments du discours des parents dans leur expérience vécue quant à leur projet d'adoption, et ce, en lien avec notre contexte théorique. La lecture psychanalytique demeure évidemment à l'intérieur d'un système interprétatif déjà établi et limite forcément les catégories conceptualisantes issues de son champ interprétatif. C'est ainsi que nous pouvons parler de reconnaissance conceptuelle pour rendre compte des phénomènes que la psychanalyse elle-même a mis de l'avant.

CHAPITRE VI

PRESENTATION DES DONNÉES

Le présent chapitre exposant les résultats de recherche se décline en trois parties. La première partie se rapporte aux profils des sujets et constituent des données objectives recueillies à partir des verbatims, avant leur interprétation. La deuxième partie présente les thèmes descriptifs à faible niveau d'inférence. Finalement, la troisième partie ouvre sur une compréhension psychanalytique des thèmes à travers une analyse conceptuelle.

6.1 Profil des sujets : le couple Rémi et Ève

Les informations se rapportant aux profils des sujets proviennent des verbatims et d'un questionnaire sociodémographique³⁸. Il s'agit d'éléments factuels, objectifs et non interprétés. Il est à noter que certaines données ont été transformées afin de préserver l'anonymat des sujets (nom, âge, lieu de naissance, profession, date des événements, etc.). Ces données regroupent les informations biographiques, celles relatives à l'enfance et au développement au sein de la famille, la situation conjugale et parentale du couple, ainsi que quelques données reflétant la dynamique des sujets lors des entrevues.

6.1.1 *Données biographiques*

Rémi est un homme âgé de 37 ans né dans une petite banlieue de Québec. Il parle français. Il détient un certificat universitaire et œuvre depuis plus de douze ans comme officier au sein des forces armées canadiennes. Ève est une femme de 33 ans née à Montréal. Elle parle français. Elle détient un diplôme de premier cycle

³⁸ Voir annexe 1

(baccalauréat) et travaille en milieu hospitalier. Le couple est en relation depuis seize ans ; ils vivent ensemble depuis quatorze ans et sont mariés depuis six ans. Ils ont donné naissance (prématurée) à un petit garçon il y a deux ans, mais celui-ci est décédé à l'hôpital quatre mois après sa naissance suite à une infection des voies respiratoires. Ève est présentement enceinte d'un deuxième petit garçon et la grossesse est considérée comme étant à risque à cause d'une pré-éclampsie diagnostiquée.

6.1.2 Enfance et développement au sein de la famille.

Rémi est l'unique enfant de sa mère. Il est né d'une grossesse gémellaire, mais son frère jumeau est décédé à la naissance à l'hôpital. Sa mère ne le lui dira qu'à l'âge de 16 ans. Au même moment, il apprendra qu'il a des demi-frères et demi-sœurs du côté de son père d'une union précédente et qu'une de ses cousines du côté maternel a été adoptée.

Les parents de Rémi ont divorcés alors qu'il était âgé de 14 ans. Suite au divorce, Rémi aurait été empêché de voir son père à cause d'un interdit de contact demandé par la mère. Rémi rapporte que son père était plutôt absent dans son enfance. Il dira qu'il a été élevé par une mère monoparentale. Son père est maintenant décédé d'un cancer. Rémi dit qu'il a accompagné son père durant les six derniers mois de sa vie, malgré qu'il a l'impression de ne pas avoir été proche de lui.

Ève est issue d'une fratrie de deux enfants. Elle a une sœur cadette avec qui elle a souvent joué à l'enseignante. Elle décrit une ambiance familiale sans histoire. Ses parents vivent toujours ensemble. Son père travaille dans un service d'urgence et sa mère est enseignante.

6.1.3 *Situation conjugale et parentale*

En 1997, âgé de 21 ans, Rémi est superviseur dans un centre de divertissement où il se trouve responsable du recrutement des moniteurs du centre. Il engage Ève, une jeune femme alors âgée de 17 ans qui deviendra sa future conjointe. Le couple commence à se fréquenter lors d'une fête organisée par des collègues de travail à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Rémi. Ils terminent leurs études collégiales en même temps et décident alors d'aller vivre ensemble. Rémi poursuit son entraînement militaire ainsi qu'un certificat universitaire, alors que Ève entreprend des études universitaires dans le domaine de la santé.

Rémi devient parrain de la petite fille d'un couple d'ami. Bien qu'il nomme les trois enfants du couple comme ses filleuls, Rémi accepte d'être parrain seulement du dernier enfant de la fratrie, une fille nommée Léa. Le couple d'amis avait demandé à Rémi d'être parrain au deuxième enfant, un deuxième fils, mais il avait refusé parce qu'il devait partir faire une formation à l'extérieur de la province pour quelques mois.

En 2007, Rémi et Ève unissent leur union par les liens du mariage.

En 2010, le couple tente depuis plus de douze mois d'avoir un enfant. C'est alors qu'une investigation de base est effectuée en clinique de fertilité. Toutefois, Ève tombera enceinte de manière naturelle.

En janvier 2011, Ève donne naissance à leur premier enfant, un petit garçon nommé Rémi junior. La naissance de Rémi junior est prématurée et celui-ci est placé dans un incubateur³⁹ à la maternité de l'hôpital. Il décèdera à l'âge de quatre mois à l'hôpital, suite à une infection des voies respiratoires. Suite au décès de leur petit garçon, le

³⁹ Aussi appelé couveuse, l'incubateur est une machine adaptée aux bébés nés prématurés qui sert à reproduire les conditions du développement fœtal.

couple décide de se tourner, de manière concrète, vers l'adoption internationale. L'adoption était un projet auquel le couple réfléchissait déjà, le décès de Rémi junior a été décisif pour concrétiser la démarche.

En décembre de la même année, Rémi entreprend les démarches d'adoption et contacte plusieurs organismes et agences d'adoption pour arrêter son choix sur l'agence *Formons une famille*. C'est ainsi qu'un jour il annonce à sa conjointe qu'ils ont un rendez-vous à cette agence pour une séance d'information. Surprise, sa conjointe se joint à lui et ils sortiront de cette séance avec une demande d'adoption concrète en Chine. Les démarches en fertilité sont dès lors arrêtées puisqu'interdites, selon Rémi, dans un processus d'adoption.

Or, en 2013, la conjointe de Rémi, Ève est enceinte une seconde fois. Lors du processus d'entrevue avec le couple, la grossesse est à dix-sept semaines. La grossesse est toutefois considérée à risque devant une pré-éclampsie diagnostiquée suite à la première échographie durant laquelle a été observée une insuffisance placentaire.

6.2 Présentation des thèmes descriptifs

L'élaboration de l'arbre thématique a généré treize thèmes concernant l'objet de notre étude. Dans le but d'optimiser l'organisation des thèmes et de maintenir intelligible l'ensemble de la thématique, ces derniers ont été rassemblés sous trois rubriques classificatoires : *Le désir d'enfant dans l'adoption, le projet d'adoption et les représentations de la parentalité*.

Chacune de ces rubriques comprend entre trois et cinq thèmes. Chacun des thèmes fait l'objet d'une analyse spécifique pour chacun des protagonistes, individuellement

puis en couple. Des extraits de verbatim ont été choisis afin d'illustrer la pertinence du thème relevé. Enfin, chacune des trois rubriques fait l'objet d'un préambule explicatif lié aux thèmes qu'elle synthétise.

6.2.1 Première rubrique : *Le désir d'enfant dans l'adoption*

La première rubrique porte sur les motivations qui amènent le couple à se tourner vers l'adoption pour avoir un enfant. Elle comporte trois thèmes. Le premier thème aborde la question de l'infertilité et du délai et comment le couple jongle avec cette question. Le deuxième thème traite de la conflictualité du choix en lien avec l'idée de la possibilité de choisir le pays d'adoption, le sexe de l'enfant et la condition de santé de l'enfant. Finalement, le troisième thème porte sur la mort et comment, de manière contradictoire, cette délicate notion amène le couple à se porter candidat à l'adoption.

Rubrique	Thèmes
Le désir d'enfant dans l'adoption	<ul style="list-style-type: none"> - La question de l'infertilité et du délai - La conflictualité du choix - L'antagonisme de la mort

6.2.1.1 *La question de l'infertilité et du délai*

Ève

Pour Ève, le projet d'adoption se concrétise conséquemment au décès de Rémi junior, mais de manière plus spécifique c'est suite à la difficulté d'être à nouveau enceinte, que les démarches en adoption sont entreprises. Elle explique qu'ils essayaient d'avoir un enfant mais que cela ne fonctionnait pas. Selon ses dires, le couple a décidé lentement de s'informer sur l'adoption vue la lenteur à être de nouveau enceinte. Dans l'extrait suivant, nous percevons que pour Ève la perception du temps diffère selon l'attente d'être de nouveau enceinte ou l'attente du processus d'adoption d'un enfant.

Puis il (Rémi junior) a vécu quatre mois...donc eh...après ça c'est sûr qu'on essayait d'avoir un enfant, ça ne fonctionnait pas pour le moment...et puis c'est ça...fait qu'on a reparlé eh...on s'était dit de voir un petit peu comment ça fonctionnait...c'était quel pays qui pouvait parce qu'il y a beaucoup de pays qui sont fermés.

Sans jamais affirmer qu'une des deux personnes du couple fusse stérile, Ève parle de sa difficulté à être enceinte du fait que la grossesse ne démarre pas au moment où elle le souhaiterait comme le souligne l'extrait suivant :

La première fois oui...ça avait été long...ben moi je trouve ça long...mais y en que c'est beaucoup plus long là...c'était presque deux ans...fait que...on a trouvé...déjà que c'était long...c'était...tu sais quand on...en tout cas moi personnellement quant tu veux un enfant...tu sais...tu veux...j'étais rendu là...fallait que ce soit là

Cette attente, décevante et difficile pour Ève, lui est rappelée à chacun de ses cycles menstruels infirmant l'état de grossesse. Dans l'extrait suivant, elle évoque le fait que cette attente est plus difficile pour elle que pour Rémi. Les raisons évoquées semblent exclure celui-ci de cette expérience.

Moi c'était beaucoup plus décevant chaque mois que le cycle recommençait...je pense que pour Rémi...ben je pense que oui parce que tu sais on planifie, on regarde...pouf on recommence un autre cycle et on recommence...pis l'attente je pense qu'elle est plus longue de mon côté...et plus émotive du mien...et le processus d'adoption ce n'est pas facile non plus...tu sais c'est des up and down régulièrement

Lorsque nous abordons la question de l'infertilité de manière plus spécifique en lien avec une interrogation à savoir si le couple a eu recours à une assistance médicale en fertilité, Ève va dire que le couple y avait pensé à cause de la lenteur pour Ève d'être enceinte de manière naturelle. Elle va préciser que ce fut à cause de cette lenteur,

qu'ils n'ont pas attendu la deuxième grossesse pour commencer les démarches en adoption :

Ben on y a pensé parce que déjà le premier cela a été long...là on s'essayait pour un deuxième et cela ne marchait pas plus...donc, c'est sûr que ce sont toutes des choses qu'on pense avant et peut-être que c'est ça qui a fait que malgré que nous n'ayons pas attendu le deuxième avant d'aller en adoption, mais on s'est dit qu'au moins c'était une autre alternative

Ève va également préciser que le couple a consulté en fertilité avant la première grossesse, mais qu'après investigation, aucune démarche n'a été nécessaire puisque celle-ci a été enceinte.

À Rémi junior on est allé (en fertilité), mais on était en investigation...fait qu'on a eu besoin de rien.

Rémi

Rémi quant à lui est convaincu qu'Ève est infertile. Il va préciser que lorsqu'ils ont fait l'enquête psychosociale, ils ont dû arrêter les démarches en fertilité puisque, selon les dires de Rémi, cela est interdit pendant tout le processus d'adoption⁴⁰.

On avait annulé quand on a fait l'enquête psychosociale, on le mentionnait tout le temps qu'Ève était infertile...c'est juste qu'on ne se mettait plus de pression...si ça arrive, ça arrive... mais c'est là qu'ils nous ont expliqué que si on avait un enfant... c'est là qu'on a appris le délai d'un an et qu'on a eu une autre évaluation psychosociale une deuxième fois... mais nous ça nous dérangeait pas mais on vous le dit juste tout de suite que c'est une possibilité... ce n'est pas quelque chose qui va être caché.

⁴⁰ Dans les critères d'admissibilité de la Chine en matière d'adoption, il n'est pas mentionné que les démarches en fertilité sont interdites. L'exigence de la Chine est qu'un délai d'un an s'écoule entre la naissance d'un enfant biologique et une demande d'adoption.

De plus, le discours de Rémi va se contredire sur la question de l'infertilité comme le souligne l'extrait suivant :

Quand on a parlé d'infertilité tout à l'heure, pour revenir sur la question...le projet d'adoption était déjà là...c'était déjà quelque chose qu'on discutait tellement.

Rémi semble se défendre de son désir d'adopter en rectifiant que le projet d'adoption existait déjà avant même le décès de Rémi junior, avant même la seconde grossesse d'Ève, et le délai du couple d'avoir un enfant.

6.2.1.2 *La conflictualité du choix*

Rémi

C'est Rémi, seul, qui a fait les démarches et choisi l'agence d'adoption, et ce après plusieurs recherches sur internet et contacts avec d'autres agences d'adoption, pour lesquelles il mentionne avoir eu de mauvaises expériences. Le choix de l'agence *Formons une famille* ne semble pas anodin avec celui du pays de possibilité d'adoption de l'enfant. Ainsi, au moment où Rémi fait ses recherches, l'agence choisie offre des adoptions seulement en Chine, puisque les ententes entre cette agence et les autres pays sont temporairement suspendues. L'agence *Formons une famille* offre aussi comme corolaire au choix du pays d'adoption, le choix du sexe de l'enfant et de la condition de santé de celui-ci.

La question du choix du sexe de l'enfant et celle de la santé de celui-ci apparaissent primordiales pour Rémi. À la question sur ses préférences quant au sexe de l'enfant, Rémi aura une réponse plutôt brève mais qui indique clairement sa préférence : « *J'en ai eu un garçon, je préfère une fille* ».

Rémi va expliquer qu'au Québec, il n'est possible de faire qu'une seule demande d'adoption, et dans une seule agence. Contrairement aux États-Unis par exemple, les adoptants peuvent faire plusieurs demandes. La Chine va lui garantir une fille. Par conséquent, le choix du sexe de l'enfant conduit au choix de La Chine et à celui de l'agence d'adoption.

Mais pour répondre à la question...on peut juste faire une demande d'adoption à un endroit...fait que c'est sûr que c'est la Chine

L'autre aspect du choix pour Rémi est celui d'un enfant en santé. Il va parler de cette question comme quelque chose d'étrange et de discutable sur le plan éthique, la comparant à l'acte d'acheter une voiture. L'extrait suivant illustre bien son propos :

Comme je l'ai dit à la première entrevue, ce que nous avons trouvé d'un peu bizarre et on comprend qu'il y a des choses importantes là, mais quand on remplit le formulaire pour savoir ce que l'on veut comme enfant, ben écoute...c'est comme si tu m'avais dit que j'allais m'acheter une auto, cela aurait été pareil...parce que j'ai des options...pas d'options...pas de maladies...si j'accepte des maladies...quel genre de maladies?...bec de lièvre est-ce accepté?

Bien qu'il affirme être en accord avec cette façon de faire, Rémi dit vivre une certaine culpabilité devant l'idée de choisir son enfant. Faisant une comparaison avec un enfant biologique où ce choix ne se fait pas, il va expliquer comment il apprécie cette démarche puisque cela lui a permis de connaître ses limites.

Non quand tu as un enfant (biologique)...tu l'as...tu l'as...tu n'as aucun contrôle là-dedans...mais d'un autre côté, je ne peux pas être contre ce qu'ils font...mais c'est juste l'impression qu'éthiquement c'est spécial, c'est une remise en question...eh...on se sent...je peux dire que j'ai eu un certain sentiment de culpabilité de dire «Non je ne veux pas cela...Et d'un autre côté, je sais c'est quoi mes capacités, et je ne ferai pas exprès non plus...c'est comme de dire «je vais avoir un

enfant, ma femme est enceinte, mais je vais faire exprès pour qu'il ait une maladie»...on n'était pas prêt...si on l'a malheureusement pour nos enfants...pour mon enfant...si l'enfant arrive ici malgré tous les tests qu'ils ont fait, si on découvre qu'il a une maladie, ben on ne va pas le virer de bord...ce n'est pas un jouet...ce n'est pas eh...on va vivre avec mais...

De plus, le choix d'un enfant en santé représente pour Rémi l'imgo de ce qu'il souhaite pour son enfant. Sa représentation d'un enfant, qui aurait un problème de santé quelconque, empêcherait son enfant d'atteindre le meilleur; le meilleur étant pour Rémi un certain dépassement de ce que lui-même n'a pu accomplir. La projection de Rémi sur le choix d'un enfant en santé vient en quelque sorte contredire le choix initial du sexe de l'enfant, puisque sa vision souhaitée de l'enfant (un pompier, un policier (figures phalliques de sauveur ou de héros) ne tient pas compte du sexe choisi de l'enfant (une fille). L'extrait suivant illustre la représentation plutôt masculine de l'enfant pour Rémi.

...Comme n'importe quoi tu sais eh...je pense que n'importe quel parent tu sais, je vais parler en supposant, tu sais, tu souhaites le meilleur pour ton enfant et qu'il ait tous les outils pour aller le plus loin possible...Ben eh...c'est ce que je souhaite (rire), avoir un enfant pour qu'il ait toutes les possibilités, c'est vrai que des fois il y a des maladies que tu te dis «est-ce vraiment grave»...ben moi un souffle au cœur, un souffle au cœur il ne peut devenir policier, s'il veut devenir pompier ou n'importe quoi, il ne pourra pas parce que déjà...ben non moi je veux...regarde eh...je pense que c'est la majorité des parents veulent ça d'aller plus loin que ce que nous autres on a fait...

Ève

Étant donné qu'Ève n'a pas participé aux premières démarches du projet d'adoption, elle n'a pas choisi l'agence d'adoption, et par conséquent, ni au choix du Pays d'adoption ni au choix du sexe de l'enfant. Questionnée sur ses préférences à elle,

elle va dire qu'elle n'a pas de préférence quant au sexe, mais souhaite un enfant en santé comme l'illustre l'extrait suivant :

*(Rire) ...Ben tu sais moi un ou l'autre dans ma tête c'est un enfant...
 (Silence) ...en santé...le plus possible...on ne peut pas prévoir
 eh...mais eh...c'est vraiment essentiel...fait que féminin, masculin...*

Toutefois pour Ève, la question du choix du sexe de l'enfant ne se pose pas vraiment puisqu'en adoptant en Chine, ils sont assurés d'avoir une fille.

Je dirais que non...parce que d'emblée quand on est venu à la première rencontre, ils nous ont dit que majoritairement c'est des filles...on pouvait cocher «garçon» mais on va avoir une fille pareil...c'est tellement rare des eh...des enfants garçons...dans la mentalité de la Chine là...ils les gardent plus (...) En fait c'est ce qu'on a demandé...mais en Chine de toute façon ils nous disent qu'à 98% ce sont des filles...c'est pour ça qu'on a mis «fille» (rire).

6.2.1.3 L'antagonisme de la mort

Ève

D'entrée de jeu, Ève nomme la mort comme motivation principale du projet d'adoption. Toutefois, le discours justificatif se précise davantage autour du fait que l'adoption représentait un projet auquel le couple avait déjà songer, mais n'était jamais devenu actif.

En fait ça commencé en 2011, de façon générale suite au décès de notre enfant. On avait déjà pensé à l'adoption, déjà en partant c'était quelque chose qu'on parlait mais ce n'était pas encore défini, puis bon quand notre enfant est décédé bon on a reparlé de tout ça.

Rémi

Jamais Rémi ne va nommer la mort comme motivation au projet d'adoption. Pour lui, le projet d'adoption a toujours existé avant même l'idée que le couple ait des enfants dans la procréation ou non. Cependant, l'histoire de Rémi est marquée par la mort de plusieurs personnes de sexe masculin. Dans l'entrevue individuelle, il rapporte que son frère jumeau est décédé à la naissance. Il mentionne que sa mère lui a parlé de cet événement seulement alors qu'il était âgé de 16 ans. Avant cet âge, Rémi n'avait aucune connaissance du fait qu'il était né d'une grossesse gémellaire ni de cet enfant mort à la naissance.

Ben moi j'ai un jumeau qui est décédé...Ben elle m'a raconté un peu vite, comme quand elle est stressée, elle m'a parlé comment il était décédé, il n'a pas vécu. Puis après, elle m'a parlé du stress qu'elle a eu avec moi, comme quoi je ne pleurais pas au début et que l'infirmière ne m'amenait pas, puis elle était toute inquiète pour que je sois complet...et l'infirmière est partie à rire parce qu'elle comptait tous les doigts d'orteils. C'est le genre de situation que je sais qu'elle m'a raconté...mais je ne sais pas beaucoup de détails...je l'ai su quand j'avais 16 ans.

Lorsque Rémi parle de son expérience lors de la mort de son fils âgé de quatre mois, il fait un lien avec l'expérience qu'il a vécue lorsque son fils est né. Il dit n'avoir eu aucune réaction. Il était stoïque autant durant l'expérience de la naissance, que lors de la mort de son fils.

Émotivement je me suis mis comme hors des faits...mais je dirais que c'est un peu ma façon de faire...Un peu comme quand Rémi junior est né, au début je n'ai pas eu de réaction (...) Je suis resté stoïque quand Rémi junior est né, je ne réagissais pas.

Rémi explique que sa réaction est venue quelques mois après le décès de son fils alors que sa conjointe se remettait.

Les premiers mois je me suis occupé de Ève, je me suis occupé de tout ce qu'il y avait à faire. Puis, ce n'est pas que j'ai trouvé cela facile...au contraire, c'était pénible, mais je n'étais pas en mode réaction...c'était ma réaction (...) Alors après, j'ai pas dormi une semaine au complet, je ne me suis pas réveillé, j'ai vraiment resté couché...ben cinq jours, une semaine de cinq jours, j'étais cinq jours à dormir.

Rémi va aussi nous dire furtivement que son père est décédé suite à un cancer et va tout de suite changer de sujet et nous parler de sa mère comme l'illustre l'extrait de verbatim suivant :

Oui il est décédé d'un cancer...eh...oui je parlais de ma mère...je disais que c'était une femme forte...ouais c'est ce qui résume le plus

6.2.2 Deuxième rubrique : Le projet d'adoption

Cette rubrique englobe l'histoire du projet d'adoption et ses enjeux. Le premier thème porte sur les représentations que se font les protagonistes sur la grossesse versus sur l'adoption. Le deuxième thème aborde l'origine et l'initiative du projet d'adoption. Le troisième thème traite de la difficile attente, le quatrième celui des contraintes du processus d'adoption liées à la Chine et finalement, le dernier thème questionne le voyage en Chine.

Rubrique	Thèmes
Le projet d'adoption	<ul style="list-style-type: none"> - La grossesse versus l'adoption - La genèse du projet d'adoption - La difficile attente - La Chine et le contrôle - Le voyage en Chine

6.2.2.1 Les représentations de la grossesse versus celles de l'adoption

Rémi

Pour Rémi il n'y a aucune différence entre le fait d'avoir un enfant par le biais de l'adoption ou par celui de l'accouplement naturel. À la question posée d'une éventuelle différence entre la grossesse et l'adoption, il répondra d'emblée : *pas du tout!* Dans la chaîne associative, le discours de Rémi va toutefois faire émerger une différence, tenant à la question du délai d'attente de l'arrivée de l'enfant entre le processus d'adoption et celui de la grossesse. L'extrait suivant souligne une différence, pour Rémi, dans la durée de l'attente.

Dans le fond il y a des délais...on sait quand ça va arriver à quelques mois d'intervalle quoique ce soit...c'est sûr que c'est toujours les mêmes surprises...tu sais l'enfant vas-tu être en santé, l'enfant tu

sais...ça c'est toujours les mêmes question qu'on va se répéter (...)
(pour une grossesse) Le délai est plus court.

Le délai représente pour Rémi la principale différence puisque, selon ses dires, attendre un enfant veut dire se préparer pour chacun des membres du couple, et ce à égalité des positions. L'implication du corps (de la femme) dans la grossesse et implicitement celui de la différence homme-femme apparaissent donc niées dans les représentations de Rémi de la grossesse. De plus, une variabilité distincte de l'attente de l'enfant à venir suscite chez Rémi une certaine angoisse puisqu'un délai prolongé pourrait annoncer la mort.

Je pense que c'est la grosse différence majeure...parce qu'initialement c'est toujours la préparation...elle et moi on sait qu'on se prépare...dans cinq ans on sait qu'on se prépare...c'est juste qu'en neuf mois les chances qu'il se passe quelque chose sont assez minimales...dans cinq ans il peut se passer des choses...tu sais il peut arriver...par exemple un décès, il peut arriver n'importe quoi.

Lorsque, dans l'entrevue de couple, Ève parle de l'expérience corporelle de la grossesse, Rémi prend alors conscience qu'ils attendent deux enfants. Cette prise de conscience démontre plus clairement la négation de la grossesse de sa conjointe comme le rapporte l'extrait suivant.

Moi je suis ridicule mais je n'ai même pas pensé à ça, en disant que toutes les variations à cause du délai, je n'ai même pas pensé à ça, on s'était préparé pour un enfant, là regarde on vient d'avoir une variable supplémentaire on va avoir deux enfants, fait que c'est sûr que la préparation va être différente, autant des plans prévus pour son arrivée, les choses vont changer, il va être fort probable qu'il va falloir avoir une autre évaluation psychosociale après la naissance de l'enfant

Ève

Pour Ève, la grossesse et l'adoption représentent une différence en ce sens que l'expérience corporelle de la grossesse lui permet de savoir qu'elle a un enfant en elle. Le premier extrait exprime que cette expérience corporelle lui est unique lui appartient en propre; son mari en est exclu.

Pour l'avoir vécu oui (rire)...oui...et on sait...on sait qu'il est en dedans de nous....en tout cas moi (rire).

À la différence de la grossesse, l'adoption marquée par la longue attente rend incertaine, pour Ève, la venue de l'enfant et représente quelque chose d'imperceptible au plan corporel et perceptif.

Veux, veux pas, tu y penses tout le temps....tandis que l'adoption on sait que c'est six ans...on n'est pas trop sûr de...tu sais ça va tu passer...parce que pour le moment notre dossier est mis sur une tablette...et à un moment donné tu sais ils en prennent...tu sais pas dans ce temps là...ils vont regarder le dossier, ils vont tu l'accepter?...c'est plein de...de questions...on s'imagine que non...mais c'est beaucoup d'inconnus...le voyage aussi...

L'adoption semble représenter une problématique autour du contrôle. Selon les dires d'Ève, l'adoption est hors de son contrôle parce que hors de son corps. Ce sont les mots qui déterminent s'ils auront ou non un enfant et non le corps. Cela semble contribuer au sentiment d'être constamment en évaluation :

Bien surtout que là c'est vraiment hors de ton contrôle, hors de ton corps, et t'as beau être la meilleure personne que tu penses...et de savoir que tel mot ça ne marche pas...

L'âge de l'enfant adopté en Chine pourra varier entre 0 et 2 ans. L'amplitude de l'âge de l'enfant à adopter suscite chez elle un questionnement sur le lien d'attachement et la crainte que l'enfant, s'il est trop vieux, ne s'attache pas à elle.

Mais...Eh...dans le sens que ce qui est différent je dirais, c'est que là on attend une enfant...je dirais en Chine...tandis que là ça va être un bébé...tu sais on le sait que en Chine maintenant tu sais c'est zéro/vingt-quatre mois...fait que ça peut aller jusqu'à deux ans...fait que c'est sûr que l'enfant de deux ans...on le sait que lien d'attachement ne sera pas la même affaire...l'enfant vas-tu nous accepter?...surement pas...parce qu'on est un inconnu...on a une odeur différente...on le prend pis on l'amène dans un autre pays

Ève explique que la grossesse représente pour elle une attente moins longue pour avoir un enfant que l'adoption. Son désir d'enfant semble s'inscrire dans une démarche plus émotive et immédiate.

Je dirais...on dirait que ça diminue un peu le délai d'attente...tu sais on veut...en tout cas personnellement...je veux...je voulais tellement un enfant...tu sais c'était comme là dans ma vie...tu sais plus tard je ne sais pas ce qui va m'arriver...c'est comme là là...on veut un enfant pis on y pense continuellement

De manière plus pointue, l'extrait suivant décrit une quête déterminée pour Ève d'avoir un enfant. En ce sens, la grossesse lui permettrait d'avoir un enfant plus rapidement en attendant l'adoption de l'enfant en Chine.

Que ce soit le bébé, que ce soit la petite chinoise...on y pense tout le temps...fait que...je ne me souviens même pas de la question...(éclat de rire)...je ne sais même pas pourquoi je vous dis ça...mais c'est ça...je dirais on y pense...même si ça va être un bébé, même si ça va être un enfant...on y pense tout le temps...en tout cas pour moi...fait que c'est juste que là ça diminue peut-être le délai d'attente...ça fait comme un entre deux...

6.2.2.2 *L'origine et l'initiative du projet d'adoption*

Rémi

Pour Rémi, l'origine du projet vient de sa belle-mère (mère de Ève) qui, selon ses dires, le taquinait souvent avec l'idée d'adopter une petite chinoise. Il va également évoquer que l'adoption représentait un projet présent bien avant la naissance de Rémi junior.

Ça a commencé avec sa mère qui me taquinait toujours avec ça...elle disait : «Qu'est-ce vous pensiez si on adoptait une petite chinoise»...quelque chose du genre...comme ça fait longtemps que suis avec ça, longtemps que je l'entends...pis l'idée nous a intéressée...c'était un projet, mais pas un projet immédiat, un projet d'avenir (...) avant même d'avoir l'enfant

Le désir d'adoption exprimé par la belle-mère de Rémi vient en quelques sortes s'étayer sur une expérience familière pour Rémi. Ainsi, il rapporte qu'une de ses cousines a été adoptée. Bien qu'il ne l'ait su qu'à l'âge de seize ans, cette adoption a probablement marqué son imaginaire et représente pour lui une expérience connue. Cette expérience contribue certainement à rendre possible le projet d'adoption.

C'était dans ma famille...tu sais même quand j'étais jeune...moi ma cousine en plus a été adoptée (...) c'est une québécoise...mais ce n'est pas grave ça reste quand même que c'est...pas commun mais dans le sens que c'est connu de mon côté, ce n'est pas quelque chose de nouveau.

Ève

Pour Ève, bien qu'elle précise que le projet d'adoption germait préalablement à la naissance de leur premier enfant, elle nomme aisément que celui-ci a débuté suite au décès de leur fils. Comme Rémi, Ève rapporte que le projet existait bien avant la

naissance de Rémi junior, et donc avant son décès, mais lorsqu'elle évoque la séance d'information concernant l'adoption internationale, son discours devient plus hésitant. Elle aurait souhaité prendre plus de temps pour réfléchir.

En fait ça commencé en 2011, de façon générale suite au décès de notre enfant. On avait déjà pensé à l'adoption, déjà en partant c'était quelque chose qu'on parlait mais ce n'était pas encore défini, puis bon quand notre enfant est décédé bon on a reparlé de tout ça...puis on est venu ici pour la première fois pour une rencontre un peu d'information...savoir comment ça se passait. Puis après ça on a commencé les démarches tout de suite, donc c'est à peu près six mois de démarches, de papiers, de rencontres...de toute la paperasse. Puis après ça...on est rentré comme dans le processus, on s'est inscrit eh...depuis presque un an déjà qu'on attend...sur un délai d'à peu près six ans.

Ève va préciser que l'idée d'adopter une *petite chinoise* a des frontières plus larges que l'intérieur de son couple. Elle rapporte aussi que ce projet a d'abord été proposé par sa mère qui, selon ses dires, en aurait toujours porté le souhait. Le souhait pour elle-même alors qu'elle était en âge de procréer, et plus tard le souhait pour sa fille d'adopter une *petite chinoise*.

Oui un souhait de la famille...ça toujours été un projet large mais jamais défini...ça s'est défini au fur et à mesure.

Toutefois, il semble que quelque chose se complique ou se bouscule lorsque Ève raconte qu'elle ne s'attendait pas à ce que le projet d'adoption démarre aussi rapidement, comme en témoigne l'extrait suivant :

Tu sais on en parlait mais là...tu sais on a eu Rémi junior et après ça on s'est dit bon...c'est pour ça qu'on est venu la première fois pis...moi, en tout cas, je ne m'attendais pas à ce que ça parte si

vite...moi dans ma tête on venait à une rencontre, c'est déjà bon...tu sais...pis après ça on est parti...

Le couple

En entrevue individuelle, le couple a un discours commun sur le fait que le projet d'adoption existait avant la naissance de leur premier enfant et que la proposition d'adopter une petite chinoise vient de la mère d'Ève. Il semble toutefois y avoir quelque chose de défensif quant à la décision de démarrer le projet en lien avec le décès de leur fils. Lors de l'entrevue avec le couple, nous interrogeons plus précisément lequel des deux conjoints a initié le projet, l'échange entre Ève et Rémi devient alors confus et contradictoire. Ils ne s'entendent pas sur celui qui a pris l'initiative de l'idée et des démarches. Dans un premier temps, ils attribuent réciproquement à l'autre la paternité du projet. Rémi l'attribue à Ève, puis Ève à Rémi. Dans un second temps, Rémi tend à se rallier derrière l'unité du couple, alors que pour Ève, il est clair que Rémi a initié le projet. Cette confusion semble soulever une forme de difficulté à assumer la paternité du projet, comme le laisse à penser l'échange suivant :

R : Ça été une discussion...ça été vraiment une discussion entre nous deux...mais je pense que c'est Ève qui m'en a reparlé pour eh...

È : (rire)...moi je pensais que c'était toi...

R : Ben je me souviens pas c'était qui mais je sais que c'était un accord commun après une discussion...pis de là on s'est lancé...comme je vous dis on était venus à une rencontre pour se renseigner...pour finalement eh...ben on était déjà dans le processus pis on s'est dit ben une fois qu'on est rendus allons-y!...de toute façon attendre un mois, deux mois de plus ça ne changeait rien...le projet était...on était prêt de se rendre jusque-là

È : Mais c'est lui qui a fait comme les premières démarches avec les organismes pour regarder ce qu'il y avait, qu'est-ce qui existait. »

6.2.2.3 *La difficile attente*

Ève

Lorsqu'Ève parle du projet d'adoption, son discours est très souvent centré sur la lenteur des démarches et combien il est difficile pour elle d'attendre l'enfant de l'adoption.

Fait que ça a été long...donc...y a une journée finalement que le psycho-éducateur n'a pas pu venir...il était malade...alors encore une fois c'est des délais...après, ça été de remplir les papiers eh...médicaux...donc eh...ensuite de ça...ça été la rencontre avec le psycho...le psychologue...la première fois juste...qu'on essayait d'avoir notre dossier le plus clair possible...pis là c'est dans l'attente après ça...tu sais on donne notre dossier pis on attend

De manière assez évidente, cette attente représente pour Ève une difficulté d'ordre émotif. Souvent triste devant une attente perçue comme interminable et un projet d'adoption toujours reporté et perçu comme incertain, Ève exprime une frustration clairement ressentie.

Pis l'attente...je pense qu'elle était plus longue de...de mon côté...pis plus émotif du mien...pis le processus d'adoption ce n'est pas facile non plus...tu sais c'est des up and down régulièrement...

L'extrait suivant nous démontre plus précisément la difficile régulation émotionnelle face au délai d'attente :

Tu sais quand qu'on...en tout cas moi personnellement quand tu veux un enfant...tu sais...tu veux...j'étais rendu là...fallait que ce soit là...

De plus, pour Ève, l'attente devient en quelque sorte le seul lien concret lui attestant qu'elle aura un enfant par adoption. L'extrait suivant l'illustre :

On se dit qu'on est déjà inscrit...pis on part...on a notre date d'inscription...c'est la seule chose qu'on a.

Rémi

Pour Rémi, le fait de devoir attendre pour avoir un enfant lui est aussi difficile comme le soulève l'extrait suivant :

Est-ce que c'est parti d'une émission, il y a des émissions qui parlent d'adoption...je ne peux pas dire...peut-être qu'on n'avait pas d'enfant assez rapide qu'on a commencé à parler d'adoption c'est possible aussi

Peut-être davantage pour Rémi que pour Ève, l'attente semble évoquer une certaine angoisse autour de la mort. En ce sens, plus le délai est long avant d'avoir un enfant, plus les risques que quelqu'un meurt est grand.

(...) Elle et moi on sait qu'on se prépare...dans cinq ans on sait qu'on se prépare...c'est juste qu'en neuf mois les chances qu'il se passe quelque chose sont assez minimales...dans cinq ans il peut s'en passer des choses...tu sais il peut arriver...par exemple des décès...il peut arriver n'importe quoi

Toutefois, bien que l'attente soit vécue de manière douloureuse, Rémi dit ne pas être prêt à réduire cette attente en acceptant un enfant avec des besoins particuliers.

Il y a des gens juste pour éviter d'attendre cinq ans vont l'accepter...pour attendre moins longtemps, ils sont prêts à accepter n'importe quoi (...) ça...on n'était pas prêt à ça

Lorsque questionné sur ce qu'il considérait comme le plus difficile entourant le projet d'adoption, Rémi a soulevé le délai d'attente de la venue de l'enfant comme le plus difficile :

Je pense que c'est...on est obligé de s'avouer qu'on est au début de la course, on n'est pas encore rendu...on est bien loin de la ligne d'arrivée

6.2.2.4 Les contraintes de la Chine versus l'incertitude du projet d'adoption

Ève

La Chine oblige les adoptants à faire douze heures de formations auxquelles ils sont tenus de participer. Ces formations abordent les possibles écueils autour de l'adoption, entre autres les problèmes liés à l'attachement parents-enfant. Ces formations ont amené Ève à se questionner sur la poursuite du projet d'adoption. L'extrait suivant reflète sa crainte et hésitation devant le projet.

Moi pour être franche, au départ, quand je sortais de là j'avais un peu peur...je me disais dans quoi on s'embarque...tu sais ils ont tous ces problèmes là...si ça va bien ce n'est pas bon signe...si ça va pas bien ce n'est pas bon signe...

La question suivante leur a été adressée suite à l'expression de leur découragement devant les problèmes liés à l'attachement : « *Vous dites que par moments vous vous sentiez découragés...est-ce qu'à un moment donné cela vous est passé par la tête de laisser tomber le projet ou de penser que cela était trop?* » Ève a eu la réponse suivante :

Eh...je ne pense pas d'abandonner...mais de réfléchir un petit peu plus sérieusement...mais en même temps c'est comme à nos formations qu'on avait...on était avec d'autres couples aussi qui avaient dans leur entourage des gens qui avaient déjà adopté...ça allait quand même bien...mais on n'était pas seul et on le verbalisait que ce n'était pas toujours facile.

Le contrôle exercée par la Chine représente pour Ève l'incertitude que je le projet arrive à son terme et se conclue avec un enfant. Nous reprenons un extrait qui illustre cette incertitude.

Veux, veux pas, tu y penses tout le temps...tandis que l'adoption on sait que c'est six ans...on n'est pas trop sûr de...tu sais ça va tu passer...parce que pour le moment notre dossier est mis sur une tablette...et à un moment donné tu sais ils en prennent...tu sais pas dans ce temps là...ils vont regarder le dossier, ils vont tu l'accepter?...c'est plein de...de questions...on s'imagine que non...mais c'est beaucoup d'inconnus...le voyage aussi...

Rémi

Pour Rémi, la Chine représente un pays très contrôlant qui pourrait décider de ne pas lui donner d'enfant, suggérant peut-être une angoisse de perte. Il apparaît difficile pour lui de dépendre de ce qu'il perçoit comme du contrôle de la Chine. Étant militaire, il lui apparaît plus naturel d'être dans la position de celui qui contrôle.

Je sais juste que c'est un pays très contrôlant...on ne veut pas...eh...on ne veut pas leur donner une raison de nous virer de bord.

Moi personnellement je trouve cela très dur...c'est un côté qui est difficile pour moi...je suis habitué de travailler en autorité et là je suis dedans. C'est sûr que je suis habitué moi...eh...ben, je ne suis pas très autoritaire mais je travaille en autorité...dans le sens que je ne suis pas quelqu'un en besoin de ce statut là mais sauf que quand je fais mon travail, il faut qu'il soit fait...là je me retrouve dans une situation où je n'ai rien à dire.

Rémi rapporte qu'ils sont allés voir un psychologue préalablement à la demande d'adoption, afin que celui-ci fournisse un certificat révélant l'éligibilité du couple à adopter parce qu'ils avaient récemment perdu un bébé. Ce mouvement s'inscrit dans

l'optique de réduire les options qui possiblement iraient dans le sens d'un rejet de leur demande d'adoption du côté de la Chine.

Toutefois, la Chine a exigé une deuxième évaluation psychosociale à cause du décès récent de leur enfant. L'extrait qui suit témoigne de ce mouvement de maîtrise d'une situation qui semble échapper à son contrôle.

Quand on avait complété le dossier d'adoption, on avait essayé de fermer toutes les portes, ça fait qu'on avait été voir déjà un psychologue pour se faire une évaluation...on n'avait pas payé le gros prix, on avait juste fait faire un formulaire disant que selon le psychologue on répondait aux attentes...ça n'était pas demandé, on l'avait fait juste pour être sûr...parce que notre enfant est décédé un peu moins de deux ans avant. En fait moins d'un an en réalité. Eux demandaient plus de deux ans après...l'enfant ne doit pas avoir en bas de cinq ans, alors dans le délai c'est sûr qu'on allait respecter...c'était le temps qu'on va aller le chercher...comme je disais, j'ai essayé de fermer toutes les portes. Ils nous ont renvoyé une demande pour une évaluation psychologique pis ils ne savaient pas trop pourquoi...ils ne savaient pas trop ce qu'il fallait demander, c'était assez vague.

Une autre exigence de la Chine, selon les dires de Rémi, se trouve dans l'obligation de fournir des photos pour le dossier de l'enfant sur lesquelles il ne doit pas apparaître certains objets ou évocations à une certaine manière de vivre. Cela semble évoquer chez Rémi une certaine inquiétude quant à un éventuel refus. Il se sent constamment surveillé par la Chine.

La Chine c'est tellement eh...c'est un autre monde...un autre pays...c'est autre chose...dans les questions qu'ils posaient ce n'était pas toujours nécessairement pour nous des facteurs important... quand ils nous demandaient de prendre des photos, il fallait s'assurer qu'il n'y ait pas d'alcool...moi ce n'est pas nécessairement un problème dans le sens que moi je ne bois pas, ma femme non plus...rarement peut-être un verre de vin...mais moi je ne bois pas du tout.

Moi personnellement je trouve ça très dur...c'est un côté qui est difficile pour moi (...) moi je suis habitué à travailler en autorité...là je suis dedans (rire)

Ben je travaille comme militaire...c'est sûr que je suis habitué moi...eh...ben...je ne suis pas très autoritaire mais je travaille en autorité...dans le sens que je ne suis pas quelqu'un en besoin de ce statut là mais sauf que quand je fais mon travail il faut qu'il soit fait...là je me retrouve dans une situation où je n'ai rien à dire, je ne peux même pas...

L'exigence quant à l'indice de masse corporelle (IMC) que doivent avoir les parents adoptants en Chine représente également une autre source d'inquiétudes pour Rémi. Bien que cela semble transitoire et lié à une condition médicale temporaire, cela contribue à rendre incertain l'arrivée de l'enfant comme le soulève l'extrait qui suit :

C'est sûr que j'ai pris du poids et ça m'inquiète parce que je sais que quand je retourne en Chine, je ne veux pas me faire retourner de bord parce que le facteur poids c'est important en Chine...ils m'ont demandé de me peser pour être sûr que je sois dans le ratio...il faut que je perde mon poids...je peux me faire retourner de bord si je ne suis pas dans le ratio...là c'est sûr que je ne suis pas dans le ratio à cause de la cortisone qu'ils m'ont donné et les médicaments...ça veut dire qu'aussitôt que je suis guéri, il faut que je perde mon poids...là ce n'est pas si pire ça me donne quand même un an.

Rémi exprime une certaine frustration devant le fait que la Chine semble lui cacher des informations. Comme il n'a jamais de confirmation concrète qu'il aura un enfant, tout ce qui est de l'ordre des exigences venant de la Chine semble rendre Rémi incertain d'être candidat à l'adoption (ou incertain d'être père). Malgré le fait qu'il sait qu'il est en attente d'adoption, puisque pour faire partie de la recherche, les sujets devaient être officiellement en attente d'un enfant, de même que pour faire les formations, ils doivent être invités et cela n'est possible qu'une fois qu'ils sont candidats.

Je trouve ça un peu dommage pour tout l'investissement que l'on fait...je comprends que la Chine lit les rapports...je suis content...mais c'est quoi de donner un suivi de dire...ils pourraient juste nous dire «ok c'est beau vous êtes acceptés» ce n'est pas si pire que ça d'envoyer un message.

6.2.2.5 *Le voyage en Chine et l'attachement*

Rémi

Rémi ira chercher, seul, leur petite fille en Chine. Cette décision est fondée sur le fait qu'Ève a une allergie aux arachides. Selon Rémi, il serait trop risqué pour Ève de se rendre en Chine en raison de la barrière linguistique et de la nourriture chinoise à base d'arachides. Rémi craint également que les compagnies d'assurances n'assurent pas le remboursement du voyage d'Ève. Cela lui sert d'argument supplémentaire comme le souligne l'extrait suivant :

Puis je ne sais même pas si Ève pourrait être passée au niveau des assurances. Faut prendre les assurances surtout quand on part en voyage dans un pays où il y a plein d'arachides et que tu es déjà allergique aux arachides...s'il arrive quoi que ce soit, d'après moi je ne serais pas surpris qu'elle soit assurable à ce moment là...surtout qu'avec les compagnies d'assurances ne sont jamais à notre avantage.

Pour ne pas être seul à faire le voyage en Chine, Rémi avait pensé à se faire accompagner de sa belle-mère (la mère d'Ève). Malgré une confusion certaine sur la source de la suggestion, Rémi va dire que, lors d'une rencontre au CLSC, les intervenantes lui auraient suggéré de ne pas procéder de cette manière puisque cela pourrait représenter une perte supplémentaire pour l'enfant, en ce sens qu'il y aurait un attachement avec la grand-mère lors du premier contact, mais qu'après il y aurait un abandon puisque celle-ci ne serait plus dans l'environnement immédiat de la petite fille.

C'est la seule chose qui nous avait surpris...on s'était dit qu'on compenserait en demandant à ma belle-mère de m'accompagner pour ne pas que je sois seul, mais l'agence d'adoption nous ont dit «non, ne fais pas cela parce qu'il va y avoir une cassure. La personne qui va être là...l'enfant va s'adapter à elle et puis elle va partir, il va s'adapter à une autre personne...c'est mieux de s'en tenir à une seule personne que d'avoir une cassure» (...) oui c'est leur suggestion...mais enfin la Chine...non...ce n'est pas la Chine, c'est ici...non c'est avec le CLSC.

Lorsque nous abordons le fait qu'Ève sera privée de cette première expérience de rencontre avec la petite chinoise qu'ils adopteront, Rémi se centre davantage sur une réponse plutôt rationnelle en envisageant une solution possible comme le souligne l'extrait qui suit :

Elle va avoir ses premiers instants pareil quand je vais arriver...mais c'est sûr que c'est un évènement que j'aurais apprécié qu'elle soit là...puis il y a toujours l'ordinateur et Skype...on va s'arranger ça c'est clair...on va trouver quelque chose...elle ne sera pas deux semaines sans avoir de nouvelles pour après me voir arriver...c'est clair que non.

Ève

La toute première rencontre avec l'enfant adopté représente pour Ève quelque chose d'attendu, de souhaité, voire de rêvé. Toutefois, elle en sera privée en raison d'une allergie aux arachides. Bien que certaines solutions pourraient lui permettre de visualiser à distance cette rencontre, Ève exprime sa déception de ne pouvoir vivre ce moment important.

Ben c'est sûr que le premier contact...on voit les documentaires où ils prennent les mamans...en premier tu reçois ton enfant...tu as tellement d'attentes...ça moi je ne pourrai pas le vivre...c'est sûr que c'est triste mais en même temps il existe tellement de ...eh...je ne sais pas si c'est Skype, je ne connais pas...il existe beaucoup de choses

L'enjeu de l'attachement semble demeurer central pour Ève, et précisément dans le fait qu'elle ne peut se rendre en Chine. Jamais Ève ne questionne l'idée de voir les possibilités d'adapter cette situation quant à l'allergie en vue de se rendre en Chine avec Rémi. Ève semble se résigner à accepter de ne pas faire le voyage bien que le voyage représente le lien d'attachement premier.

Mon premier lien d'attachement va se faire quand elle va arriver à l'aéroport...c'est là que je vais la voir...c'est sûr que là tu vois plein d'enfants et tu essaies de voir avec ta photo laquelle est la mienne...les parents font ça...mais moi elle va arriver toute prête...mais je me prépare à l'idée que je ne pourrai pas y aller...et possiblement avec l'autre...que ça va être comme ça aussi...on va l'accueillir...on va l'attendre...

L'extrait suivant reflète davantage le fait que le voyage en Chine représente un enjeu au niveau de l'attachement, mais surtout du fait qu'il semble n'y avoir de la place que pour une seule personne, dans le sens que l'attachement semble n'être possible qu'envers un seul parent. L'allergie aux arachides devient en quelque sorte le vecteur d'un conflit plus profond.

Mais je sais aussi qu'un enfant adopté peut aussi prendre un parent comme bouée de sauvetage pour s'accrocher...s'accrocher...fait que quand par exemple l'enfant s'accroche à Rémi...tout le long pendant des mois...il va peut-être trouver cela difficile

Le couple

Lors de l'entrevue de couple, nous avons abordé un questionnement à savoir si chacun pouvait avoir l'impression d'avoir leur enfant à eux, Rémi par l'adoption et Ève par la grossesse. Leur réponse a soulevé le fait que seulement Rémi ira en Chine chercher leur petite fille.

È : Vu que c'est lui qui irait en Chine?

R : Non...non

C : Allez-vous y aller ensemble?

R : On ne pourra peut-être pas à cause qu'elle est allergique aux arachides

È : Ouais...

C : Ah ok...

È : Fait que ce n'est pas trop sécuritaire...

R : Le produit national brut là-bas c'est l'arachide...on en retrouve dans tout les produits alimentaires...c'est une situation un peu conflictuelle...

Ève va exprimer le fait qu'elle trouve difficile que Rémi soit le premier à vivre la première rencontre avec leur petite fille. Rémi va répondre de manière parallèle en insistant sur la souffrance liée au fait qu'il sera seul durant le voyage. Les interactions qui suivent laisse croire que le conflit se situe davantage au niveau de l'attachement. Ève sera privée du premier contact avec leur petite fille, ce qui pour elle veut dire que l'enfant ne s'attachera pas elle. Rémi, quant à lui, s'assure de l'attachement de la petite fille en se rendant seul en Chine.

È : Mais moi je pense que je vais trouver difficile que lui vive le premier moment avec c'est sûr mais

R : J'échangerais ma place...

È : (Rire)

C : Ah oui?

R : Hé...me retrouver tout seul dans un endroit que je ne connais pas...pas de repères...peu de ressources...avec un enfant qui peut...

È : Pleurer...pleurer...pleurer

R : Ne pas vouloir me voir...eh

È : (rire)

R : Elle me dit : «T'es chanceux tu vas pouvoir visiter la Chine»...Ben oui...Imagine toi que je l'ai le deuxième jour!... premier jour!...penses-tu vraiment que je vais avoir le goût de visiter? Tu sais dans ma tête à moi ça va être les endroits cocooning, les endroits proches...on va se concentrer là-dessus...pis pas de cocooning parce que ça me tente de me coller tu sais sur un enfant comme un toutou...vraiment pour maximiser les efforts et quoique ce soit...un enfant avec un étranger...la seule chose qui voit c'est que je suis différent...peut-être qui ne m'aimera pas le visage...pis ils vont juste entendre pleurer...et moi je serais en train de prendre des photos?...c'est pour ça que quand je dis...en plus là c'est deux semaines...on ne peut pas partir quand on veut...c'est un billet de deux semaines

Ce dernier extrait ci-dessous démontre plus clairement les enjeux autour de l'attachement que le couple craint beaucoup.

C : Donc ça c'est quelque chose que Rémi va vivre seul en Chine

È : Oui...ben le premier contact

R : Oui et il est suggéré de pas avoir personne d'autre...pour éviter justement qu'il y ait un attachement pis encore un autre départ

C : Ok

R : Fait que moi...c'est peut-être pour ça aussi au début de demander à son père, sa mère si ça tente de venir avec moi...on va être deux...mais non...

È : Ce n'est pas recommandé

6.2.3 Troisième rubrique : Les représentations de la parentalité

La dernière rubrique porte sur les représentations de la parentalité. Elle comprend cinq thèmes couvrant les représentations des rôles parentaux tels que perçus par chacun des membres du couple autant de leurs ascendants que leurs propres projections d'eux-mêmes. Cette rubrique décrit également la difficile représentation des parents biologiques ainsi que celle de l'enfant dans l'adoption.

Rubrique	Thèmes
Les représentations de la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> - Leurs parents - Le rôle de père - Le rôle de mère - Les parents biologiques - L'enfant dans l'adoption

6.2.3.1 La représentation de leurs parents

Ève

Ève décrit sa famille comme un système familial étant dirigé principalement par sa mère. C'est sa mère qui détenait l'autorité lorsqu'elle était enfant comme l'illustre l'exemple suivant :

c'est sûr que c'est ma mère qui a plus de caractère...contrairement à beaucoup...que mon père...ben les deux parents sont très attentionnés...sont prêts à donner tout ce qu'ils peuvent pour nous...ma mère est plus encadrante.

À l'inverse, le père est perçu comme un homme présent, indulgent, souple et rieur. C'est avec lui qu'Ève jouait et auprès de qui elle se réfugiait pour obtenir du réconfort.

Oui...beaucoup plus que mon père...mon père était beaucoup plus compréhensif...très drôle...donc c'était plus ma mère eh...(....) je jouais beaucoup avec mon père.

Rémi

Les représentations que se fait Rémi de son père semblent s'inscrire dans quelque chose de l'ordre de l'insuffisance et du manque. Originellement, son père était plus âgé que sa mère, cela conduit Rémi à percevoir son père dans un conflit de génération autant avec sa mère qu'avec lui-même. Ce conflit générationnel tend à présenter son père comme un homme inaccessible. Il va également décrire son père comme un homme ayant d'autres familles et s'absentant souvent. Cette indisponibilité jumelée au divorce de ses parents contribue à faire penser à Rémi que son père lui est étranger et manquant.

C'est une autre histoire...C'est différent...mon père était très vieux...mon père aujourd'hui aurait eu 83 ans si je ne me trompe pas...82-83 (...) Oui...il avait déjà dix ans de différence avec ma mère...avec moi ben près de 43 ans...44 ans...c'est sûr que ça fait des conflits générationnels et aussi il y a eu une séparation...fait qu'à ce moment là je ne peux pas dire que je le connaissais énormément au début beaucoup...eh...c'est ma mère qui m'a élevé

Pour ce qui est des représentations de sa mère, Rémi tend à symboliser celle-ci comme une femme forte et avec du caractère.

Eh...elle a du caractère...(Éclat de rire)...non elle a bon cœur...elle très vaillante... mais écoute je pense qu'elle a fait de très bonnes choses avec ce qu'elle pouvait (...) je dirais que c'est une femme forte

Il décrit sa mère comme étant maternante, bien que cela semble vouloir dire qu'elle est autoritaire et protectrice comme l'indique l'extrait suivant :

Ah (maternante) oui c'est clair...oh oui...c'est genre ma mère...que si je jouais au hockey...s'il se passait quelque chose qui ne faisait pas son bonheur on en entendait parler.

Son père ayant été souvent absent avant le divorce, il perçoit sa structure familiale comme une filiation monoparentale dirigé par sa mère. Il dit avoir le caractère de sa mère du fait qu'elle est une mère présente contrairement à son père qu'il perçoit comme plutôt absent.

C'est ma mère qui m'a élevé...fait que...j'ai le caractère de ma mère

Bien qu'il perçoive sa mère comme une mère monoparentale, il va insister pour dire que celle-ci n'a jamais adopté le rôle de père dans sa manière d'éduquer son fils. Son père étant perçu comme absent, sa mère ayant un rôle que de mère selon Rémi, on peut penser que Rémi s'identifie qu'à une filiation maternelle.

Non...elle a joué le rôle de mère...non quand je vous ai dit que c'était quelque chose de bien qu'elle a fait...mais elle n'a pas été capable de prendre les deux rôles...elle a fait ce qu'elle a pu avec ce qu'elle avait

6.2.3.2 *Le rôle de père*

Ève

Ève perçoit le rôle de père comme celui qui vient mettre les limites et comme celui qui est capable de dire «non» à l'enfant. Rémi sera donc celui qui pallie le défaut d'autorité d'Ève. Le rôle de père dans les représentations d'Ève ne fait pas partie de la première dyade avec l'enfant. Elle l'imagine intervenant plus tard lors des jeux avec l'enfant.

Parfois je vais avoir de la misère à dire non... (Rire)...ça j'en suis persuadée...il va avoir Rémi qui va m'aider (à dire non).

(...) Tu sais je le vois jouer avec...je ne sais pas comment les appeler...tu sais lui il est beaucoup plus joueur...plus que moi

Rémi

De prime abord, Rémi va dire qu'il ne souhaite pas changer les couches des bébés, mais qu'il aimerait évoluer avec l'enfant. Il sent, toutefois, qu'il sera obligé de prendre le rôle d'autorité, bien qu'il revendique un rôle de soignant au même titre qu'Ève.

C'est prédestiné...je vais être obligé de faire le côté plus autoritaire malheureusement (...) Je travaille déjà comme militaire...c'est juste que là...à la maison, j'aurais peut-être pu m'en passer

Plus jeune aussi...je veux partager (les soins)

Pour expliquer comment il voit son rôle de père, il va utiliser le lien qu'il a avec sa filleule pour justifier sa place de père soignant auprès de son enfant à venir.

Je dirais que c'est le meilleur exemple de voir comment je vais m'appliquer, de comment je vais réagir avec mes enfants...ça va ressembler à comment je réagis avec ma filleule...j'ai déjà un lien assez proche...c'est sûr que je ne suis pas le père...je suis juste le parrain...mais n'empêche que je pense que ça va être assez similaire

Bien qu'il ne se soit jamais approprié une identité de père avec Rémi junior, la relation avec sa filleule est sans aucun doute inscrite, pour Rémi, dans un lien symbolique parent-enfant. L'extrait suivant illustre ce lien symbolique :

Tu sais les enfants, le premier, écoute le troisième mot qu'ils ont dit après maman, papa, c'est «mimi»...ok j'avoue que c'était assez simple...maman, papa, mimi...mais c'est pas grave quand même, j'ai

trouvé ça assez significatif (...) Ça veut dire que j'étais assez important pour eux. J'étais assez présent pour qu'ils m'identifient à...aujourd'hui même s'ils ont de la misère, ils ont eu certaines difficultés à expliquer qui était ce «mimi» pour eux...C'est normal...Alors si on leur demande qui est «mimi»...c'est pas mon oncle, c'est pas juste un ami....oui...oui je suis l'ami de papa mais je suis le parrain de Léa

L'autorité pour Rémi représente quelque chose qui pourrait être en contradiction, ou d'une certaine manière incompatible avec le fait de prendre soin d'un enfant. L'extrait de verbatim qui suit nous indique que Rémi sent le besoin de justifier qu'il est autant capable de relation soignante que de relation d'autorité.

Mais par contre ils adorent venir chez moi...je pense qu'ils m'adorent. Par contre quand c'est chez moi je mets les règles et je les maintiens.

6.2.3.3 *Le rôle de mère*

Ève

C'est le côté très maternel qui ressort dans le discours d'Ève lorsqu'elle parle de ce qu'elle imagine être son rôle de mère. Elle dit qu'elle sera celle qui prend soin de l'enfant. Elle se voit douce et patiente, et qu'il sera difficile pour elle de se défaire de la fusion d'avec son enfant. De plus, elle projette sur l'enfant adopté une difficulté de lien devant laquelle son côté maternant sera nécessairement mis à mal.

Personnellement, j'ai l'impression que je vais être très maternelle...peut-être que ça va être difficile pour moi de...de laisser aller mon enfant pour qui soit de plus en plus autonome...je pense que ça...ça va être difficile

Je pense que je vais être beaucoup soin...comme quand Rémi junior était à l'hôpital je demandais pour changer sa couche...j'essayais de faire ce que je pouvais...je pense que je vais être très soins...le bain au départ...je sais qu'un enfant adopté ça ne sera pas aussi facile...des

fois le lien...ils ont peur...ils ne veulent pas de bain...donc je sais que pour moi ça va être difficile parce que je vais être très maternante...

Le côté autoritaire dans les rôles parentaux apparait incompatible avec la force maternante que ressent Ève et qu'elle souhaite offrir à ses enfants de manière presque exclusive. Elle sait que l'enfant adopté peut avoir des réactions soit de rejet soit d'agrippement envers les parents. Ève dit qu'elle serait beaucoup plus à l'aise avec ce dernier comportement, malgré que cela puisse être aussi problématique, mais l'agrippement la rassurerait par rapport à son désir de materner.

Oui l'enfant peut être très accroché...c'est un rôle que j'aimerais mieux prendre...mais je sais que ce n'est pas mieux l'un que l'autre...mais oui de par mon désir de vouloir materner

Rémi

Le discours de Rémi sur l'idée qu'il se fait du rôle de mère chez Ève est plutôt pauvre en représentations. Il va reprendre ce qu'Ève pense être, dans son rôle de mère, malgré qu'il ait une certaine connaissance quant à son implication dans son rôle de mère avec leur fils pendant quatre mois.

Honnêtement, je suis obligé d'avouer que ce qu'elle a dit c'est pas mal ce qui va arriver...elle va être douce...mais tu sais...quand on regarde des fois les parents...on voit qu'elle n'est pas tombée loin de l'arbre

Elle est très attentionnée...Ils ont des valeurs assez importantes au niveau de la famille...au niveau des études...je pense qu'elle va faire eh...c'est quelqu'un de très appliqué.

6.2.3.4 *La non représentabilité des parents biologiques*

Ève

Les représentations des parents biologiques sont presque inexistantes autant chez Ève que chez Rémi. Ève arrive à s'imaginer une mère trop jeune pour garder un enfant. Elle exprime un certain sentiment de reconnaissance envers les parents qui donnent leur enfant en adoption.

Au début je pensais plus à la mère...mais je réalise qu'il y a les deux...des fois ça peut être une maman adolescente qui est obligée parce qu'elle n'a pas de conjoint...comme ça peut être un couple...ça je l'ai réalisé par le livre...ce n'est pas...quand j' imagine mon enfant ce n'est pas ça que je vois beaucoup...mais en même temps je me dis que c'est grâce à eux qu'il y en a des enfants à adopter

Rémi

Il y a également une pauvreté de la représentation des parents biologiques chez Rémi. Il s'agit d'une certaine résistance à s'imaginer leur existence qui devient presque un déni de la représentation. Il dit espérer que l'enfant ne vienne pas d'un viol, sinon il préfère ne pas penser à cela.

Au début...mais au début c'est genre le pourquoi...qu'est-ce qui va avoir fait que ...on espère que ce n'est pas une question de viol ou quelque chose comme ça...mais en dehors de cela je dirais malheureusement non...ce n'est pas le genre de choses que...surtout que je vais pas m'attarder beaucoup là-dessus...dans ma tête, je peux seulement expliquer ce que je sais...et des explications je ne commencerai pas à en inventer non plus...tu sais des fois de penser cela ça ne peut qu'être des peut-être et des peut-être...ça peut être tellement de choses...fait que non...de toute façon on parle toujours d'un bébé qui n'est pas là...est-ce que je vais y penser plus tard quand l'enfant va être là...peut-être... Je ne suis pas rendu à cette étape là je dirais.

6.2.3.5 *Les représentations de l'enfant*

Ève

Il apparaît très difficile pour Ève de se représenter l'enfant. Bien qu'elle sache que le couple adoptera une petite fille âgée entre zéro et deux ans, il demeure difficile pour elle de s'imaginer l'enfant, malgré qu'elle ait pu en rêver. Il semble qu'une crainte d'être déçue l'empêche de s'abandonner dans une rêverie de l'enfant comme en témoigne le deuxième extrait ci-dessous.

On sait que ça va être une fille...de 0 à 2 ans...

Mais ça m'est arrivé une fois de rêver à un enfant adopté...là de réaliser que le lien sera peut-être difficile...dans le sens que l'enfant...que si l'enfant ne veut rien savoir de toi...toi tu ne le connais pas...ça va peut-être être difficile...mais d'y penser...j'y pense souvent...je lisais un petit livre qui s'appelle Le fil rouge...c'est les mamans québécoises qui ont adopté un petit enfant de Chine qui écrivent à la maman de Chine sachant qu'elle ne l'aura jamais...elles décrivent l'enfant et tout ça...à chaque fois j'essaie de l'imaginer...elle aura les cheveux longs, le visage mince, plus rond...mais ce n'est pas évident parce que ça peut être large...des fois tu peux te créer quelque chose dans ta tête et ce ne sera pas ça du tout...

Rémi

Il y a également une certaine pauvreté dans le discours de Rémi au niveau du matériel représentatif entourant le thème de l'enfant. Pour Rémi, il apparaît important de savoir qu'il s'agit d'une petite fille qu'il ira chercher en Chine.

Initialement c'était plus pratico-pratique...la chambre...préparer ça...les choses comme ça...maintenant qu'on parle d'un deuxième enfant...deux chambres...(Rire)...au-delà de cela comment je l'imagine...je ne sais pas...on sait au moins que c'est une petite

fille...c'est tout ce que je sais...au-delà de cela je ne sais pas...tu sais on espère eh...

Rémi parle de l'enfant en terme de difficultés. Il entrevoit/craint des difficultés au niveau de l'attachement avec l'enfant qu'il va chercher en Chine. De plus, l'enfant qu'Ève attend semble représenter un certain embarras comme le souligne l'extrait qui suit :

Non...ben la plus grande...ben je ne peux pas dire que...c'est sûr la crainte de si je vais m'attacher au premier regard...est-ce qu'elle va s'attacher? Ça aussi c'est une autre affaire qui peut venir me stresser...C'est à peu près tout je dirais...pour le reste on s'attend à ce qu'il y ait des difficultés et là on ajoute un deuxième bébé c'est une difficulté supplémentaire

Le couple

Il semble y avoir dans le discours de Rémi des représentations clivées de l'enfant adopté et l'enfant biologique tel que le soulève cet extrait lors de l'entrevue de couple.

R : Autant j'ai pensé dernièrement...est-ce qu'il va y avoir eh...est-ce qu'on va entendre des commentaires du genre Tu n'es pas sa vraie fille ou quoique ce soit...ça des enfants d'ailleurs ça ne me dérangerait pas...si c'était utilisé sous mon toit...il va falloir quand même que...le futur bébé eh...

È : (Inaudible)

R : Ça ce sont des choses que je n'accepterai pas

C : Hum hum

R : Mais est-ce que ça va sortir? C'est sûr que ça va sortir...faut juste à ce moment là...faire comprendre à l'enfant que c'est inacceptable comme comportement

È : Tu veux dire de notre enfant ou des enfants de la garderie?

R : Oui de notre enfant...non les autres enfants de la garderie ou quoique ce soit je m'en attends...ça l'attachement est moindre...mais s'il fallait que ce soit mon enfant, je vais probablement reprendre son comportement ça c'est clair dans ma tête...pour lui démontrer que ce n'est pas un comportement acceptable ou un commentaire acceptable...pour enligner l'enfant dans son avenir...mais c'est le genre de facteur qui me fait dire Ah ça ne me tente pas!

6.3 Analyse conceptuelle des thèmes

L'analyse conceptuelle des thèmes présentée ci-dessous a pour objectif d'approfondir l'analyse proximale et descriptive du contenu du matériel de recherche, d'en augmenter le niveau d'inférences, et d'émettre des hypothèses quant au sens de l'expérience du projet d'adoption au sein du couple Rémi et Ève.

Cette analyse conceptuelle a donné lieu à l'élaboration de trois concepts interprétatifs qui se chevauchent; elle est directement inspirée des théories psychanalytiques.

- Le premier concept, central dans notre cas clinique, repose sur la blessure narcissique et comment cette dernière est devenue mobilisatrice du projet d'adoption au sein du couple.
- Le deuxième concept est consacré à la question identitaire liée au désir de symétrie au plan de l'idéalisation maternelle. Il réfère aussi à la symétrie de l'investissement en tant que modalité de rétablissement et réparation narcissique.
- Finalement, le troisième concept ouvre sur la notion de désaveu comme mode défensif des protagonistes du couple. Cette dernière analyse complète la présentation des résultats.

Le chapitre suivant intitulé *Discussion*, reprendra l'ensemble des résultats en lien avec le contexte théorique afin d'en dégager un sens plus large de compréhension du phénomène étudié.

6.3.1 *La blessure narcissique mobilisatrice du projet d'adoption*

Le projet d'adoption de Remi et d'Ève prend forme au moment de la mort de leur enfant alors âgé de quatre mois. C'est d'ailleurs avec ce thème qu'ils entament les entrevues. Toutefois, bien que ce soit la mort qui soit en avant plan de leur projet d'adoption, le couple semble tenir un discours de justification quant au fait de se tourner vers l'adoption à ce moment bien précis.

En effet, ils diront que l'origine de leur projet d'adoption date de bien avant le décès de leur petit enfant et qu'il s'agit d'un projet qu'ils ont toujours porté et qui s'est précisé avec le temps. Ce discours justificatif, voire de conformité laisse entrevoir un certain mouvement défensif entourant les motivations de leur désir d'adoption.

La mort est très présente dans l'histoire de la vie de Rémi. Néanmoins, dans l'esprit de Rémi, ce thème semble être peu métabolisé. L'élément le plus équivoque qui nous met sur cette piste est la réaction stoïque qu'il rapporte lors des deux événements antagonistes, la naissance et la mort de son fils. L'impassibilité devant ces deux événements les plus marquants dans une vie nous fait penser qu'ils sont non-symbolisables pour Rémi. Le sexe de l'enfant mort (masculin) ne nous apparaît pas anodin avec la propre naissance de Rémi, issue d'une grossesse gémellaire dont le frère jumeau est mort à la naissance. On peut penser que le choix d'adopter une petite fille soit porteur d'espoir et de réparation d'une blessure originaire. Un deuxième aspect de cette difficulté de symbolisation se trouve peut-être aussi dans le fait de

l'impossibilité pour Rémi de porter un enfant, hypothèse qui semble être soutenue par un certain déni quant à la grossesse d'Ève.

Pour Ève, la première grossesse fut marquée par une longue attente. Elle dira qu'il aura fallu presque deux ans avant qu'elle soit enceinte. Suite au décès de Rémi junior, le couple tente à nouveau d'avoir un enfant biologique, mais selon les dires d'Ève, le deuxième enfant se faisait attendre aussi. Ces délais pour être enceinte sont pour Ève une expérience très difficile. Chaque mois où Ève n'arrive pas à être enceinte est un rappel à un manque pour elle. Dans le discours d'Ève, le thème de l'attente est d'autant plus important que celui de la mort, perte qui, bien qu'elle soit nommée par Ève, demeure esquivée dans les entrevues. L'ambivalence quant au projet d'adoption chez Ève, illustre davantage son désir d'être enceinte et combien la longue attente est blessante. Faire et porter un enfant semble primordial pour Ève, alors qu'adopter un enfant représente une expérience pour laquelle elle est en partie exclue puisqu'elle ne peut se rendre en Chine pour aller chercher la petite fille adoptée à cause de son allergie aux arachides.

Toutefois, le facteur qui nous apparaît le plus déterminant quant à son sentiment d'ambivalence face à son désir d'adopter, est sa non participation physique à la création de cet enfant. Ainsi, la petite chinoise va lui arriver « *toute faite* ». Ève doit donc faire face à une triple blessure, la difficulté à être enceinte (impossibilité à l'accès à la maternité et à procréer), la mort de son bébé garçon (impossibilité à créer) et l'adoption d'une petite fille déjà *toute faite* (impossibilité à donner la vie, à accoucher et à préserver la création).

Le projet d'adoption s'enracine donc originellement sur une blessure narcissique de la mort d'un enfant et initialement sur une dialectique du couple entre avoir un enfant et être parent qui s'étaye elle-même sur la lenteur d'avoir un enfant. Le projet

d'adoption de Rémi et d'Ève vient aussi questionner successivement le sentiment de toute-puissance à même les représentations de la parentalité.

En psychanalyse, la notion de blessure narcissique fait référence aux atteintes du narcissisme et précisément à ce qui vient altérer l'amour propre et l'estime de soi-même. Dans un petit texte intitulé *Une difficulté de la psychanalyse*, Freud (1917) rapporte trois grandes humiliations qui rabaissent l'homme à sa condition d'humain et le fait déchanté de sa position de toute-puissance. Il va dire que la révolution Copernicienne, c'est-à-dire l'idée que la terre ne se trouve pas au centre de l'univers représente l'humiliation *cosmologique*, que la théorie de l'évolution de Darwin, qui fait de l'homme un descendant du règne animal et non son ascendant, représente l'humiliation *biologique*, et finalement, la découverte de l'inconscient et que l'homme n'est pas entièrement maître en sa demeure, constitue l'humiliation *psychologique*.

Freud nous dit ainsi que chacun doit faire face à sa condition humaine qui n'est pas toute-puissante. En effet, l'adoption vient se heurter au principe de réalité de la condition humaine et à ses limites, rappelant au couple son incapacité de procréer naturellement et physiologiquement. Le désir d'enfant dans le projet d'adoption de Rémi et Ève mobilise leur narcissisme blessé et plonge le couple au cœur d'une quête réparatrice.

6.3.2 *La symétrie de l'investissement en tant que modalité de rétablissement narcissique*

Adopter une petite fille chinoise c'est adopter aussi une étrangère au couple, et s'affranchir ainsi de bases identitaires (fragiles chez Rémi) et narcissiques (questionnement de la crainte de sentiments d'amour envers l'enfant, serais-je capable d'aimer un enfant qui ne vient pas de moi?) solides. Le voyage en Chine représente pour Ève tous les dangers, bien que le voyage représente aussi le lien

d'attachement premier. Y-a-t-il une résistance ou bien une ambivalence quant au souhait d'adopter ? Enfin le désir d'enfant et la mise en place du projet d'adoption lui-même viennent interroger les représentations de la parentalité et la question du narcissisme secondaire.

La mort et la difficulté à être enceinte sont les deux principaux vecteurs du projet d'adoption, Rémi et Eve sont confrontés à la frustration de ne pas avoir cet enfant si désiré. La représentation qui est investie est la phase primaire où l'enfant et son parent sont en fusion complète. Le dénominateur commun au désir d'enfant est d'ordre narcissique. L'infertilité questionne pour Ève les prolongements narcissiques d'être incomplet en tant que femme fécondant et accouchant de sa chair d'une progéniture (pseudopodes narcissiques). La question du choix de l'enfant soulève aussi le narcissisme (un enfant en santé qui serait le meilleur, surtout pour Rémi). L'antagonisme de la mort est présent dans le désir d'enfant comme réparateur des blessures narcissiques vécues par Rémi (décès d'un frère, décès de son père, décès de l'enfant porté par Ève et question identitaire masculine) et par Ève (décès de l'enfant porté par Ève) avec une quête de réparation.

Rémi et Ève revendiquent chacun de leur côté leur présence unilatérale dans les tous premiers instants de la vie avec leur enfant. En effet, leur présence synchronisée avec l'enfant semble être trop conflictuelle dans leur esprit. C'est l'attachement, et précisément la crainte que l'enfant ne s'attache pas à son parent, qui soutient une revendication d'être le premier en contact avec l'enfant adopté autant chez Rémi que chez Ève. Il semble qu'une parentalité en dehors du modèle monoparental menace l'élaboration de l'attachement.

Un premier exemple nous est rapporté par Rémi à l'effet qu'il doive se rendre seul en Chine pour chercher la petite fille que le couple adopte. Dans un premier discours, Rémi évoque l'allergie aux arachides d'Ève comme empêchement ultime à la

participation d'Ève au voyage. Toutefois, cette réponse nous apparaît défensive puisqu'elle est venue suite à l'interrogation amenée par la chercheuse à l'effet que chacun pouvait avoir l'impression d'avoir un enfant à eux (Rémi et la petite chinoise versus Ève et le bébé garçon qu'elle porte). Le deuxième aspect, allant dans le sens de cette hypothèse, est illustré par le fait que Rémi s'est fait dire qu'il n'est pas souhaitable qu'une autre personne (La belle-mère de Rémi/mère d'Ève) aille avec lui en Chine puisque cela pourrait occasionner un attachement entre l'enfant et cette personne, attachement qui serait (apparemment) rompu au retour au Canada.

Ève comprend qu'elle sera exclue de cette première rencontre avec l'enfant. Bien qu'elle ne questionne jamais la pertinence de cet empêchement (allergie aux arachides), en l'occurrence en consultant un médecin en clinique du voyage. Elle rationalise cette situation en misant sur les comportements d'agrippements de la petite chinoise envers Rémi, et pour lesquels elle pourra se positionner en sauveuse et reprendre, à elle seule, le flambeau d'une relation fusionnelle avec la petite fille.

Un autre exemple nous indiquant ce désir de filiation monoparentale est évoqué lorsque le couple est questionné sur leurs représentations de leur rôle en tant que père et en tant que mère. Rémi et Ève, ont tous les deux revendiqué un rôle de soignant auprès de l'enfant. Les deux semblent s'identifier à une figure maternelle idéalisée.

Il nous apparaît que cette idéalisation maternelle est d'ordre archaïque, en ce sens qu'elle crée un imago de perfection et de toute-puissance dans l'esprit de Rémi et d'Ève. Cette cellule fusionnelle est perçue toute bonne et entièrement dépourvue de faiblesses, de défauts, de maladies, voire de mort. Cette imago semble nécessaire au rétablissement narcissique de chacun en tant qu'elle représente leur seule planche de salut afin d'éviter l'effondrement narcissique.

6.3.3 *Le désaveu comme mode défensif*

Plusieurs dénis semblent être en jeu quant aux représentations de la parentalité dans le désir d'enfant autant de l'enfant biologique que l'enfant adopté. Il semble que le couple éprouve de la difficulté à penser l'apport de l'un et de l'autre dans le processus de la parentalité autant biologique qu'adoptive.

Pour Rémi, il n'existe pas de différence entre une grossesse et une adoption hormis les délais qui ne sont pas les mêmes pour avoir un enfant. Il semble que soient niées, pour Rémi, toutes les représentations corporelles dans le fait de faire un enfant. Ainsi, comme nous l'avons souligné dans l'analyse thématique, le délai représente pour Rémi la seule différence puisque, pour lui, attendre un enfant veut dire se préparer pour chacun des membres du couple, et ce à égalité des positions. L'implication du corps (de la femme) dans la grossesse, et implicitement celui de la différence homme-femme, apparaît donc nié dans les représentations psychiques de Rémi. Une anecdote très éloquente durant l'entrevue du couple vient appuyer notre hypothèse. Rémi a pris seulement conscience, au moment précis où Ève parlait de son expérience corporelle de grossesse, qu'ils attendaient un enfant, et que celui-ci était bien logé dans le ventre d'Ève. Ceci nous démontre plus clairement la négation de la grossesse d'Ève et par le fait même sa propre implication physiologique (de l'acte sexuel) dans cette procréation.

Moi je suis ridicule mais je n'ai même pas pensé à ça, en disant que toutes les variations à cause du délai, je n'ai même pas pensé à ça, on s'était préparé pour un enfant, là regarde on vient d'avoir une variable supplémentaire on va avoir deux enfants.

Quant à Ève, la grossesse semble représenter une expérience qui lui appartient en propre et pour laquelle Rémi est exclu. Ainsi, Ève prétend savoir qu'elle a un bébé dans son ventre alors que Rémi n'a pas accès à ce savoir. Nous croyons qu'il s'agit là

d'une forme de négation de la paternité physiologique. En effet, pour Ève, tout se passe comme si l'enfant lui était apparu sans qu'il y ait eu procréation (fantasme d'auto-engendrement) faisant fi, ainsi, de l'acte sexuel dans ses représentations.

L'expérience corporelle de la grossesse permettant à Ève de savoir qu'elle a un enfant en elle pourrait aussi ramener à la question narcissique (*Revivre in utero*). Un enfant à soi versus un enfant de soi! L'expérience corporelle exclut réciproquement les protagonistes du couple soit en niant la grossesse de son épouse pour Rémi soit en niant le géniteur pour Ève. Au même titre que le voyage en solitaire en Chine pour Rémi, excluant Ève et niant, en quelque sorte, son désir d'assister à cette première rencontre avec l'enfant, participe du même fantasme d'un enfant à soi. Pour autant, la genèse du projet d'adoption s'inscrit dans un modèle classique, voire prototypique, de l'homme actif (Rémi) et de la femme passive (Ève), modèle dans lequel la différence des sexes respecte la paternité du projet et la direction donnée par Rémi. Le déni, autant de la grossesse que de la paternité physiologique, semble permettre pour Rémi et Ève de soutenir leur fantasme d'une filiation monoparentale.

Un autre déni soulevé est celui du sexe de l'enfant dans l'adoption. Dans un premier temps, Rémi sait qu'il va chercher une petite fille puisque le choix de l'agence d'adoption s'est fait en lien avec l'idée d'adopter en Chine. Or, la Chine n'offre que des filles en adoption. Les projections de Rémi quant à l'enfant, sont d'ordre narcissique et ne tiennent pas compte du sexe (féminin) de l'enfant.

La figure 6-1 tente de faire la synthèse des modèles de filiation possibles pour un modèle physiologique dit sexuel, un modèle hors-sexe, puis pour un modèle de l'adoption. Enfin, nous avons tenté de modéliser l'adoption idéalisée du couple Remi et Ève.

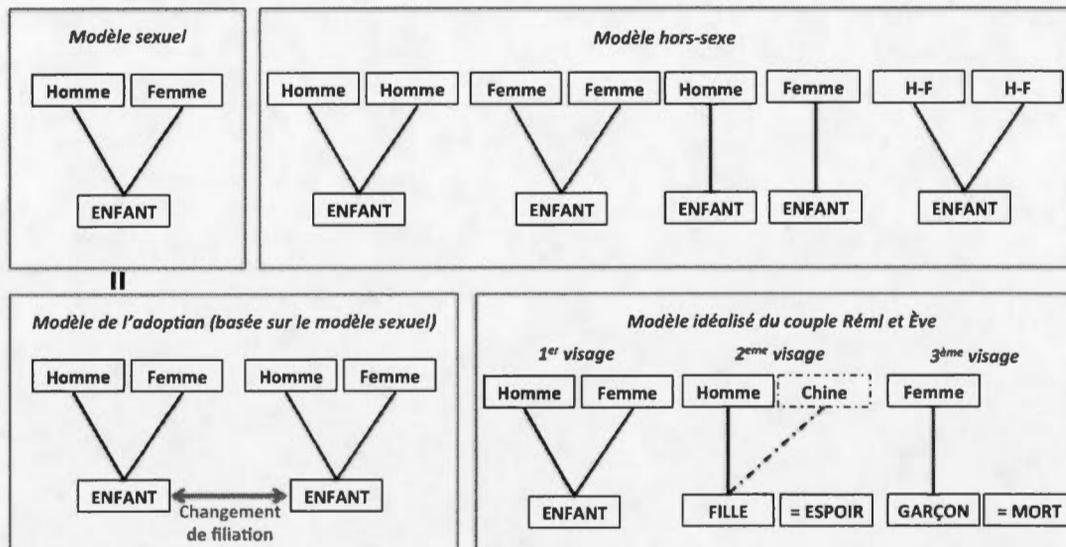


Figure 6-1: Modélisation des filiations possibles

1) le modèle sexuel (représente la famille nucléaire du modèle de procréation); 2) le modèle hors-sexe (possibilité d'avoir un enfant pour un couple homosexuel, un parent célibataire, et une famille reconstituée (pour les familles reconstituées, plusieurs autres déclinaisons sont possibles)); 3) le modèle de l'adoption basée sur le modèle sexuel (pour la Chine, il est exigé que les adoptants soient formés d'un couple marié, ce modèle représente le décalque de la famille nucléaire); 4) Le modèle idéalisé du couple Rémi et Ève (dans un premier visage, Rémi et Ève se conforment aux exigences de la Chine et présentent un modèle de filiation basé sur le modèle sexuel. Le deuxième et troisième visage présentent leur modèle idéalisé d'une filiation maternelle monoparentale).

Qu'en est-il du déni? Quelle est sa fonction au sein de notre couple? En psychanalyse, le déni est répertorié comme étant un mécanisme de défense. Les mécanismes de défenses, selon Chabrol (2005), sont des processus psychiques automatiques, qui s'activent en dehors du contrôle de la volonté et dont l'action est inconsciente. Le déni, selon l'auteur, consiste en une défense maintenant « hors de la conscience des facteurs de stress, des impulsions, idées, affects ou des sentiments de responsabilité en les attribuant ou non à une cause extérieure (Chabrol, 2005, p.). »

Il apparaît évident que pour Rémi et Ève, les différentes blessures narcissiques mentionnées ci-haut sont oblitérées par certains dénis ciblant ainsi une défense contre les affects intolérables de l'humiliation quant à l'incapacité à procréer, au chagrin devant le fait de devoir partager la parentalité, et ultimement, l'affect intolérable de deuil de l'enfant mort.

CHAPITRE VII

DISCUSSION

L'impossibilité d'avoir un enfant pour un couple conduit parfois ce dernier à opter pour l'adoption internationale. Celle-ci vient bousculer la dialectique de l'être et de l'avoir, offre une solution à un couple marqué du sceau de l'infertilité, et constitue un véritable remède, tel un pansement narcissique, au couple blessé.

Notre essai doctoral a exploré à partir d'une étude de cas le désir d'enfant chez de futurs parents en processus d'adoption à l'étranger. Une analyse thématique jumelée à une analyse conceptuelle du contenu du discours du couple a permis de dégager et d'élaborer trois concepts interprétatifs directement inspirée des théories psychanalytiques : une blessure narcissique originelle mobilisatrice du projet d'adoption au sein du couple, une symétrie de l'investissement libidinal comme modalité de réparation narcissique, et finalement une notion de désaveu comme mode défensif des protagonistes du couple.

Des trois concepts interprétatifs issus de l'analyse conceptuelle de notre étude de cas, nous avons dégagé à partir du matériel analytique trois concepts que nous aborderons successivement dans la discussion : 1) le narcissisme, comme nœud central de la problématique d'adoption, 2) la question des identités sexuelles et celle du déni dans le processus d'adoption, et enfin 3) la mise en jeu d'un miroir narcissique, écho de l'indifférence des sexes de la société contemporaine, du couple adoptant. En préambule au développement de ces trois axes de réflexion, gardons en tête que nous avons voulu élaborer ces trois hypothèses de discussion à partir du matériel verbal du couple adoptant dont émerge comme thème central le narcissisme. Aller au delà du

discours des sujets, les inférences seraient trop éloignées du corpus du matériel recueilli.

7.1 Le Narcissisme : nœud central de la problématique d'adoption

7.1.1 *Désir d'enfant comme idéalisation du narcissisme primaire*

Notre cas clinique du couple en processus d'adoption internationale interroge pour chacun des protagonistes l'idéalisation. D'abord celle de l'enfant; pour Rémi c'est l'enfant idéal et pour Ève la grossesse idéale. Toutefois, au delà de l'attente de cet enfant idéal pour chacun des membres du couple, existe une idéalisation plus inconsciente de la toute première relation avec l'enfant de leur rêve. Conflictuelle et ambivalente pour chacun, cette rencontre fortement idéalisée est symétriquement revendiquée par les deux parents en devenir.

L'idéalisation pour Laplanche et Pontalis (1967) est « le processus psychique par lequel les qualités et la valeur de l'objet sont portées à la perfection ». L'idéalisation apparaît fortement associée au narcissisme puisque l'objet idéal est toujours considéré comme le Moi propre. Le fait de s'identifier à cet objet idéalisé participe au développement des instances idéales qu'est le Moi idéal et l'idéal du Moi⁴¹ chez les

⁴¹ Distinguo entre Idéal du Moi et Moi idéal : selon Casoni et Brunet (2003), l'idéal du moi fait référence à des représentations projectives à la fois conscientes et inconscientes de soi par rapport à l'avenir. Il se construit au fil du temps et se module en conformité avec les attentes parentales et les normes sociales. Il a plus souvent qu'autrement une portée réaliste (par exemple le projet de fonder une famille dans l'adoption). Le Moi idéal a une structure plus archaïque en ce sens qu'il fait référence à quelque chose de l'ordre d'un désir de grandiosité et de toute-puissance. Il a par conséquent une portée moins réaliste et s'avère plus souvent irréalisable (par exemple soutenir le désir d'être le parent le plus aimant de la terre). Ces deux instances idéales coexistent chez tous les individus et ne sont pas toujours faciles à distinguer chez des personnes avec une structure non pathologique. Bien intégrées, elles peuvent être au service de projections saines sur l'avenir. Mal intégrées, elles pourront faire l'objet d'un puissant sentiment d'échec et d'insuffisance.

individus. Laplanche et Pontalis souligne que, selon Mélanie Klein, l'idéalisation a une portée défensive principalement contre les pulsions destructrices.

Au delà de l'enfant idéal pour Rémi et de la grossesse idéale pour Ève, Rémi et Ève semblent rechercher communément, et à égalité, une terre d'accueil pour le déploiement de leur désir d'enfant où chacun d'eux, et de manière individuelle, vivra cette relation unique d'amour et d'attachement tant recherchée. Une citation très pertinente de Kristeva quant à notre propos, nous a mis sur la piste de l'idéalisation de cette rencontre unique entre l'enfant et le parent en devenir. Ainsi elle écrit :

D'abord nous vivons dans une civilisation où la représentation consacrée (religieuse ou laïque) de la féminité est résorbée dans la maternité. Toutefois, si l'on y regarde de près, cette maternité est le fantasme que nourrit l'adulte, homme ou femme, d'un continent perdu : il s'agit de surcroît moins d'une mère archaïque idéalisée que d'une idéalisation de la relation qui nous lie à elle, illocalisable—d'une idéalisation du narcissisme primaire (Kristeva, p.295).

Nous avons vu avec Benedek et Delaisi de Parseval, que le processus de parentalité implique à la fois un mouvement régressif et un mouvement identificatoire. Toutes deux avancent que le lieu commun d'où émerge le développement de la parentalité se trouve dans un mouvement régressif à la phase de dépendance orale de l'organisation libidinale. Cette phase est à l'origine de la motivation au devenir mère et au devenir père, puisqu'elle permet, dans le processus de maturation et de différenciation de chacun, la transformation des tendances passives-réceptives en aspiration à devenir parent par le biais des mouvements identificatoire secondaire. La différence se situerait davantage dans le processus identificatoire où l'homme s'identifierait davantage au père et la femme à la mère. Nous observons que chez Rémi et Ève, ce mouvement régressif semble présent et fortement idéalisé. Toutefois, c'est le mouvement identificatoire primaire qui semble dominé pour les deux. Autant Rémi et Ève idéalisent cette relation primaire parent-enfant, autant ils s'en portent chacun les

représentants individuels figeant leur identification parentale à cette relation fusionnelle que représente le narcissisme primaire.

7.1.2 *Narcissisme primaire*

Le concept de narcissisme, notion psychanalytique fondamentale, est caractérisé par l'ensemble des processus d'investissement de l'énergie psychique (libido) du Moi et de ses effets sur l'individu, ses relations et son environnement. Dans son acception la plus générale et la plus globale, le narcissisme est souvent compris comme *l'amour de soi-même*. Dans la mythologie grecque, le mythe de Narcisse⁴² illustre le récit d'un jeune homme doté d'une beauté exceptionnelle, qui s'éprit de lui-même en voyant son reflet dans l'eau d'une fontaine, et ce jusqu'à s'en laisser mourir. Cette vision du narcissisme, dont l'amour de soi exclut tout investissement ou lien avec tout autre personne que soi-même, conduit directement à la destruction de soi et s'inscrit dans le registre de la pulsion de mort.

De manière générale, la conception du narcissisme comprend deux aspects distincts : le narcissisme primaire et le narcissisme secondaire. Le narcissisme secondaire illustre bien le mythe de Narcisse qui, dans son versant pathologique, signifie que toute l'énergie psychique (libido) du sujet se trouve investie dans le Moi, et ce, au détriment de tout investissement extérieur (libido objectale) et de la réalité. Il est nommé secondaire, d'une part parce qu'il est contemporain au narcissisme primaire, mais surtout en tant qu'il représente un mouvement de retournement (préalablement investi)⁴³ d'une certaine quantité de libido objectale au profit du Moi. Ce processus

⁴² Universalis, « **NARCISSE**, *mythologie* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 1 mars 2016. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/narcisse-mythologie/>

⁴³ Freud explique le processus d'investissement libidinal sur les objets extérieurs par la notion d'étayage. Ainsi, la libido prend appui à partir des expériences de satisfaction des besoins vitaux par l'environnement maternant et déborde du Moi pour se fixer sur les objets extérieurs. Cette libido peut

de retournement de la libido sur le Moi (narcissisme du moi) se déploie à même les relations objectales par les processus d'introjection et d'identification aux objets extérieurs et, de manière optimale, tient compte du principe de réalité. Cet amour de soi, dans son versant mal régulé, c'est-à-dire régulé principalement par les instances idéales (Idéal du Moi/Moi idéal), peut conduire au retrait complet de tout investissement extérieur au profit unique du Moi, et par conséquent conduire à des pathologies narcissiques sévères, voire à des états psychotiques.

À l'opposé, le narcissisme primaire représente un état premier où l'enfant, n'ayant pas encore investi le monde extérieur (c'est-à-dire que la différenciation moi/non-moi n'est pas encore accompli), se vit lui-même comme unique objet d'amour. De manière plus précise, c'est le corps de l'enfant qui devient l'unique objet de l'investissement libidinal dans la toute première relation mère-enfant. Le concept de narcissisme primaire apparaît plus difficile à cerner puisqu'il existe une certaine ambigüité et complexité, voire une pluralité, de sa définition selon les auteurs, ce qui rend difficile la compréhension univoque du concept. Toutefois, pour illustrer notre propos, nous retiendrons les définitions de Freud et Nacht.

7.1.3 La conception freudienne du narcissisme primaire

Une première conception freudienne décrit trois stades du développement du narcissisme se succédant dans le temps : l'autoérotisme, le narcissisme primaire, et le narcissisme secondaire. Dans son étude *Pour introduire le narcissisme*, Freud illustre de manière très éloquente le narcissisme primaire et comment la relation de tendresse entre le parent et l'enfant représente en miroir le retour du narcissisme des parents de leur propre période narcissique primaire. Il écrit :

être retirée de ces objets et retourner sur le Moi. C'est le dynamisme et la mobilité de la libido qui assure au sujet une bonne santé narcissique. (Freud, 1917, p.6)

Le narcissisme primaire de l'enfant, dont nous avons supposé l'existence et qui constitue l'une des présuppositions de nos théories sur la libido, est moins facile à saisir par l'observation directe qu'à confirmer par un raisonnement récurrent à partir d'un autre point. Si l'on considère l'attitude des parents tendres envers leurs enfants, l'on est obligé d'y reconnaître la reviviscence et la reproduction de leur propre narcissisme qu'ils ont depuis longtemps abandonné. Un bon indice que nous avons déjà apprécié, dans le choix d'objet, comme stigmatisme narcissique, la surestimation domine, c'est bien connu, cette relation affective. Il existe ainsi une compulsion à attribuer à l'enfant toutes les perfections, ce que ne permettrait pas la froide observation, et à cacher et oublier tous ses défauts; le déni de la sexualité infantile est bien en rapport avec cette attitude. Mais il existe aussi devant l'enfant une tendance à suspendre toutes les acquisitions culturelles dont on a extorqué la reconnaissance à son propre narcissisme, et à renouveler à son sujet la revendication de privilèges depuis longtemps abandonnés. L'enfant aura la vie meilleure que ses parents, il ne sera pas soumis aux nécessités dont on a fait l'expérience qu'elles dominaient la vie. Maladie, mort, renonciation de jouissance, restriction à sa propre volonté ne vaudront pas pour l'enfant, les lois de la nature comme celles de la société et le cœur de la création. «His Majesty the Baby», comme on s'imaginait être jadis. Il accomplira les rêves de désir que les parents n'ont pas mis à exécution, il sera un grand homme, un héros, à la place du père; elle épousera un prince, dédommagement tardif pour la mère. Le point le plus épineux du système narcissique, cette immortalité du moi que la réalité bat en brèche, a retrouvé un lieu sûr en se réfugiant chez l'enfant. L'amour des parents, si touchant et, au fond, si enfantin, n'est rien d'autre que leur narcissisme qui vient de renaître et qui, malgré sa métamorphose en amour d'objet, manifeste à ne pas s'y tromper son ancienne nature. (Freud, 1914, p.96)

Dans une seconde conception, Freud envisage le narcissisme primaire non comme un stade de développement, mais comme une entité économique s'exprimant depuis les premiers temps de l'individu (archétype de la vie intra-utérine). Dans cette deuxième vision freudienne, le narcissisme primaire devient un état continu de l'inconscient. Freud ne le considère plus comme un stade, ni comme un instant dans l'évolution psychique, mais bien comme un état psychique présent dès l'état embryonnaire et qui

ne s'effacera plus mais qui pourra se modifier en lien avec le principe de réalité. Freud abolit alors toute distinction entre autoérotisme et narcissisme.

7.1.4 *Le narcissisme primaire gardien de la vie chez Nacht*

Reprenant la théorie de Freud, Sacha Nacht (1965) conçoit le narcissisme primaire comme une fonction protectrice de la vie, et postule que cette forme de narcissisme, qu'il qualifie de positif, existe et exerce sa fonction depuis la naissance pour se maintenir tout au long de la vie et fonctionne indépendamment du narcissisme secondaire. Le narcissisme secondaire n'est donc pas une entité qui vient succéder au narcissisme primaire. Il nomme cette force positive le narcissisme *gardien de la vie*, et précise qu'elle est commune à tout être humain. Condition possiblement nécessaire à la vie selon Nacht, le narcissisme primaire gardien de la vie agit comme une *force de cohésion* qui permet à chaque être humain de se sentir exister et de se maintenir dans une continuité d'existence. Il représente cette force qui pousse l'homme à se dépasser et à se battre pour sa vie lorsque celle-ci se trouve menacée.

À l'inverse, une défaillance du narcissisme primaire gardien de la vie peut conduire l'homme à affaiblir sa force de vie, voire consumer sa propre valeur cohésive et se laisser aller vers la mort. Pour Nacht, c'est cette variation de la fonction protectrice du narcissisme primaire qui explique pourquoi les gens, devant une menace de mort, ne réagissent pas tous de la même manière. Certains se débattront avec une telle vigueur jusqu'au dernier souffle, alors que d'autres se laisseront mourir passivement.

Selon Nacht, ce n'est pas un danger extérieur qui porte atteinte au narcissisme primaire, mais plutôt un manque vécu de l'intérieur comme étant essentiel et qui vient faire effraction au sentiment de cohésion nécessaire à l'individu pour qu'il se sente exister. Tout se passe comme si lorsque l'individu ressent que quelque chose

d'essentiel manque de l'intérieur, il perd toutes ses capacités à s'aimer, à aimer sa vie et abdique. Son narcissisme primaire ne le protège plus et s'éteint.

Bien qu'il soit présent depuis la naissance, le narcissisme primaire, selon Nacht, est à son niveau le plus vulnérable lors du stade préobjectal. Ce stade est caractérisé par une relation fusionnelle avec le premier environnement maternel, ce qui veut dire que l'enfant se vit de manière non différenciée au monde extérieur. L'enfant est alors entièrement dépendant de l'amour de sa mère et du climat aimant à l'intérieur de la cellule fusionnelle avec celle-ci pour qu'il puisse s'aimer et s'ancrer solidement dans sa vie. Toute défaillance, manque et/ou insuffisance de cet environnement sera vécu par l'enfant comme étant ses propres forces destructrices, puisqu'à ce stade, l'autre représente une partie de lui-même. L'enfant, n'ayant pas ce qu'il faut sur le plan neurophysiologique, ne peut se tourner vers l'extérieur de lui pour étayer sur l'autre cette force destructrice. Le psychisme de l'enfant devient donc le réceptacle de ces perturbations qui menacent ses forces de vie. Pour Nacht, à ce stade, le narcissisme primaire représente la seule protection intérieure des forces qui animent la vie de l'enfant.

Ainsi, le premier environnement de Rémi est marqué par le décès à la naissance de son frère jumeau. Cet élément de la réalité a pu modifier et fragiliser la cellule fusionnelle entre Rémi et sa mère. La naissance prématurée de Rémi junior, ainsi que son décès à l'âge de quatre mois a pu contribuer également à fragiliser la première rencontre avec l'enfant.

7.1.5 Narcissisme primaire et ses mouvements de retour

L'évolution de chaque individu se fait en lien avec le principe de réalité, ce qui fait que cet état de narcissisme primaire (mégalo manie, toute-puissance) tend à s'amoin drir en même temps que l'individu se tourne vers des objets extérieurs. C'est à

ce moment que chaque individu se trouve confronté avec ses propres insuffisances autant psychiques que physiques (limite à la toute-puissance, la relation fusionnelle n'est plus la seule source qui nourrit l'estime de soi).

Il est à noter que le narcissisme primaire ne disparaît jamais malgré le fait qu'il tend à s'éteindre. Ce que le principe de réalité fait, c'est qu'il permet à la mégalomanie primaire de se transformer en idéal du moi (et de réguler le Moi idéal) afin de s'assurer et de préserver l'amour de soi. Dessuant (1983), explique comment les frustrations peuvent ramener l'individu de manière régressive à une position narcissique en réinstaurant la toute-puissance.

Cette régression narcissique, qui devient alors une manière illusoire de reprendre le contrôle sur le monde objectal, représente un mouvement défensif contre une blessure narcissique provoquée par le sentiment d'impuissance. C'est peut-être ce mouvement défensif que nous pouvons observer à la fois chez Rémi et chez Ève dans leur quête idéalisée d'un retour au narcissisme primaire que leur permettrait la venue de l'enfant adopté.

7.1.6 Désir d'enfant et projection narcissique

Pour notre couple, le désir d'enfant de Rémi constitue très probablement une projection narcissique qui ne tient pas compte du sexe de l'enfant adopté. Il sait qu'il va chercher une petite fille en Chine mais dans ses représentations l'enfant est un petit garçon comme lui : « Ben eh...c'est ce que je souhaite (rire), avoir un enfant pour qu'il ait toutes les possibilités...c'est vrai que des fois il y a des maladies que tu te dis est-ce vraiment grave?...ben moi un souffle au cœur...un souffle au cœur il ne peut pas devenir policier, s'il veut devenir pompier ou n'importe quoi il ne pourra pas

parce que déjà...ben non moi je veux...regarde eh...je pense que la majorité des parents veulent ça d'aller plus loin que ce que nous autres on a fait. »

L'enjeu narcissique est tellement présent pour Rémi, et vient aussi certainement pallier ses propres assises narcissiques instables et fragiles, qu'il demeure dans une incapacité à se projeter avec un enfant adopté malade. En effet, adopter un enfant potentiellement malade viendrait bousculer l'imgo de perfection de l'enfant, à la fois devenu objet réparateur des blessures narcissiques et projections narcissiques de toute puissance, infaillible et indestructible (instrumentalisation de l'enfant comme agent cicatriciel, l'enfant phallus qui comble les manques, l'enfant comme objet contrephobique).

L'idée de pouvoir choisir lui permet d'une part d'avoir une fille (ce qui l'éloigne de la mort); car un garçon semble, dans le psychisme de Rémi et d'Ève, synonyme de mort. La mort rode dans l'histoire de vie de Rémi (mort de son frère jumeau à leur naissance) et du couple (mort de leur fils). Adopter c'est aussi ne pas s'en remettre à la procréation naturelle, qui semble pour le couple, scellée d'un sceau mortifère.

Le désir d'enfant, et d'un enfant issu de l'adoption, pourrait défensivement constituer une tentative d'évitement de la mort. Cependant, c'est faire l'impasse sur la nécessaire dialectique psychique entre les pulsions de vie et de mort, en particulier pour Rémi qui est devenu bien malgré lui l' élu de sa mère. Ainsi, Le Roy nous dit : « Tout humain a des comptes à régler avec le déterminé de sa mort et de sa naissance » (*Le Roy, Le père dans la périnatalité, p. 130*).

Probablement aussi que Rémi met un déni face à sa propre genèse, lui qui a survécu au décès de son frère. Comment ne pas imaginer que sa naissance n'est peut-être due qu'au décès de son frère? Dali et Roy illustrent cette question : « Et grâce à cette espèce de jeu constant de tuer par mes excentricités la mémoire de mon frère mort,

j'ai réussi le mythe sublime de Castor et Pollux : un frère mort et l'autre immortel. »
(S. Dali, Le Roy, p. 130)

Le désir d'enfant pour Remi et Ève ne vient plus simplement faire appel au narcissisme primaire, mais interroge une projection narcissique, réparatrice des nombreuses blessures narcissiques de chacun. Le couple se place ainsi dans un courant actuel et contemporain et s'inscrit dans une tendance de notre époque à l'indifférencié où l'enfant (enfant qui n'a plus de sexe) se doit d'être pareil et correspondre à la projection narcissique. Mais l'enfant adopté, imaginé et tant attendu pour réparer un amour de soi blessé, pourrait devenir l'enjeu d'un narcissisme secondaire pathologique. Nous pourrions imaginer alors qu'un retrait complet de tout investissement extérieur de Rémi au profit unique de son Moi, et par conséquent conduire à traiter l'enfant adopté non comme un être humain, mais comme un objet alors pur prolongement narcissique primaire, dans un mouvement centripète de la libido d'objet vers le Moi. Oserions-nous dire un narcissisme primaire délaissé!

La question du manque dans l'investissement libidinal d'objet conduit à la question de la différence des sexes. Il ne faudrait pas pour autant confondre déssexualisation et sexualité primaire indifférenciée ; le premier courant organisateur de la parentalité est celui de la tendresse, qui inscrit l'enfant dans un lien relationnel. Il faut voir la tendresse comme un élément essentiel qui soutient le processus qui va de l'identification primaire à la reconnaissance de différence des sexes. En effet, l'identification indifférenciée quant au sexe de l'objet n'est pas indifférenciée quant à l'objet lui-même puisque l'affect qui organise les premiers liens est la tendresse offerte par le monde objectal. L'objet est en construction. Nous disions, indifférencié quant au sexe, mais pas totalement indifférencié quant à l'objet.

7.1.7 Conclusion

Dans le processus d'adoption, le clinicien devra attacher de l'importance à détricoter les enjeux de chaque parent et du couple adoptant aux différents narcissismes, et ceci pour le bien et la santé psychique des parents adoptants et de l'enfant adopté. La tâche du clinicien sera d'identifier les processus psychiques mises en jeux et ne pas confondre, narcissisme primaire, idéalisation narcissique et narcissisme secondaire. Le premier n'est pas anobjectal et crée un courant de tendresse, salvateur d'humanité. Le second dans le prolongement du premier fait appel à l'autre, dans un processus d'objectalisation de l'autre, et nourrit l'espoir du lien, dans une sollicitude bienveillante. Enfin, le troisième, le narcissisme secondaire, n'est qu'un retournement centripète de la libido d'objet sur le Moi, déniait alors l'altérité et tout espoir d'humanité. Enfin, le clinicien devra s'attacher à explorer les processus identitaires et de déni, mis en jeux chez les parents en processus d'adoption.

7.2 La question des identités sexuelles et celle du déni

Le désir d'enfant et la parentalité font appel aux identités sexuelles. Dans cet essai, nous questionnons le fantasme de symétrie dans une société où les marqueurs d'appartenance à un sexe tendent à s'amoindrir et à s'effacer. Chez le couple Rémi et Ève, il n'y a pas à proprement parler de fantasme de symétrie dans les identités sexuelles. Toutefois, nous pouvons observer, à un niveau fantasmatique, une symétrie d'un désir de retour au narcissisme primaire ainsi qu'une forte identification à l'objet maternel que représente le narcissisme primaire.

L'identification au maternel de Rémi et d'Ève, bien qu'elle semble constitutive d'une position parentale, nous apparaît davantage comme une modalité défensive. Le déni (déni pour Rémi de la grossesse de sa conjointe, déni de l'identité sexuelle de la petite chinoise, déni pour Ève de la paternité physiologique de son conjoint) et le mouvement d'exclusion (voyage solitaire pour Rémi en Chine, désir d'Ève d'être la seule à donner les soins au bébé reléguant Rémi à un rôle tardif d'autorité) de l'un et l'autre des partenaires du couple semblent en supporter l'hypothèse. L'identification forte à cette relation maternelle primaire, par essence narcissique, exclut l'autre, et ouvre sur la possibilité, à un niveau fantasmatique, d'avoir son enfant à soi.

La notion d'identification telle qu'exposée par Freud⁴⁴, fait référence à plusieurs processus psychologiques (imitation, empathie, sympathie, contagion mentale, projection, appropriation, etc.) qui permettent à la personnalité de se constituer et se différencier. Le processus identificatoire peut être total ou partiel. Il existe deux mouvements selon le sens de l'identification. Une identification sera dite hétéropathique et centripète lorsque le sujet s'identifie à une autre personne ou à des traits de l'autre personne. Le mouvement inverse sera nommé idiopathique et centrifuge lorsque le sujet identifie l'autre à sa personne propre. Les deux

⁴⁴ Laplanche et Pontalis, 1967 (1984), p. 189).

mouvements identificatoires peuvent coexister mais cela représente une forme d'identification plus complexe et contribue davantage à rendre compte de la formation du *nous*. Freud distingue trois modes d'identification:

- a) Comme une forme originaire du lien affectif à un objet. C'est-à-dire une identification pré-oedipienne marquée de la relation cannibalique qui est nécessairement ambivalente;
- b) Comme substitut régressif d'un choix d'objet abandonné;
- c) En l'absence de tout investissement sexuel de l'autre, le sujet peut néanmoins s'identifier à celui-ci dans la mesure où ils ont en commun un élément (désir d'être aimé par exemple)

L'identification fait donc appel à deux notions simultanées soit la question du même, c'est-à-dire être comme l'autre, et à la fois, la question de l'altérité, c'est-à-dire la distinction quant à l'autre. L'identification contribue à enrichir le Moi mais aussi à le protéger. Nous sommes donc en mesure de constater que l'identification comprend nécessairement un versant défensif.

Dans le cas de Rémi et Ève, il pourrait s'agir à la fois d'un désir de rentrer en relation avec l'enfant à venir, mais aussi de garder à distance l'autre (le conjoint). Pourrions-nous voir dans ce processus de double identification une tentative d'évitement de l'angoisse de perte et d'angoisse de mort ? L'identification narcissique telle que décrite par Dessuant permet de préserver la relation d'amour malgré les conflits d'ambivalence (désir d'enfant/mort d'enfant, identification avec l'objet perdu/impossibilité de s'identifier à un garçon qui meurt (petite fille chinoise)).

De la même manière, l'identification au maternel nous apparaît contradictoire, car une relation fusionnelle conduit à une mère indifférenciée et à un certain déni de l'autre et de l'altérité. A la fois, il s'opère nécessairement dans un mouvement

objectal (désir de l'autre, d'être l'autre par son appropriation...d'où l'identification narcissique) et dans un mouvement où l'autre parent ne peut exister. Il agirait comme une défense contre l'objet qui pourrait détruire (faire mourir), et une défense contre l'objet (l'enfant différent). L'identification à l'objet maternel originaire par un désir de régression à cette phase.

C'est par le processus d'identification à la mère en tant que cette mère représente une relation primaire de tendresse que chacun des membres du couple peut penser sa parentalité. Ce mouvement identificatoire, qui rend possible la parentalité dans une rencontre à deux, exclut l'altérité de deux manières. D'une part, il exclut le conjoint par la nature même de la relation fusionnelle, et, d'autre part, la projection narcissique de l'enfant indifférent du parent (extension narcissique) préserve le narcissisme du parent.

L'identification à l'espèce humaine est aussi interrogée. Pour Rémi et Ève, il s'agit de s'assurer une descendance, pas seulement d'un point de vue narcissique, mais aussi d'un point de vue identitaire plus large, et ainsi s'assurer qu'ils appartiennent bien à l'espèce humaine. Jacques Arènes dans le Désir d'enfant et création de l'avenir dit que « Le désir d'enfant est ainsi le signe—et parfois le symptôme—d'une configuration sociale particulière, dans laquelle notre culture cherche à penser son futur et à faire advenir sa survie. Elle mandate alors en quelque sorte les parents pour créer le lien, et faire émerger un futur. (Arènes, 2013, p.328) »

Le couple Rémi et Ève apporte aussi un changement dans le rapport à la filiation. Il pourrait ainsi s'agir d'un tableau du couple sur les nouvelles formes de parentalité-filiation, voire la représentation d'un couple avec deux monoparentalités. Rémi et Ève s'inscrivent dans une filiation traditionnelle d'un couple Homme-Femme marié avec un désir d'enfant à adopter. La seconde forme possible de filiation est d'ordre

narcissique, avec un couple formé de deux monoparentalités, Homme avec enfant/ femme avec enfant.

Les deux monoparentalités (dyade parent-enfant), que ce soit celle de Rémi et la petite chinoise ou encore celle d'Ève et son bébé, s'avèrent représenter une même valeur persécutive pour l'un et l'autre membre du couple. Dans un article intitulé *Narcisse indifférent*, Paul Denis évoque la difficulté pour un couple d'amoureux de se défaire du groupe et se retrouver à deux à cause de ce que rappelle cette dyade pour ceux qui en sont exclus. Il écrit :

Le couple amoureux, pour tous ceux qui en sont exclus, possède une valeur persécutive liée au fait qu'il suscite des fantasmes de scène primitive avec le cortège de sentiments d'abandon, de délaissement et d'infériorité (Denis, 2005, p. 129).

Ni l'un ni l'autre des protagonistes du couple ne semble capable d'investir leur parentalité en dehors d'une dyade (monoparentalité) sans quoi, ils craignent qu'il n'y ait pas d'attachement. Si une troisième personne s'immisçait à l'intérieur de cette dyade, un en serait automatiquement exclu (mort?). Un tel sentiment de délaissement semble intolérable pour l'un et pour l'autre. Il semble que ce soit cette fusion qui soit fantasmatiquement nécessaire pour que se développent l'amour et l'attachement, et ainsi préserver le narcissisme (de vie) de chacun.

La question du narcissisme primaire et secondaire, soulevée par l'exposé de notre cas clinique, s'enchevêtre à la question identitaire. Le couple revendique une position égale dans leur désir de fusion avec leur enfant à venir. Cette position semble être l'équivalent d'une régression au narcissisme primaire et à son idéalisation.

L'investissement que Rémi et Ève font dans l'adoption est un rempart narcissique. L'idéalisation du narcissisme primaire peut être en effet perçue comme un rempart narcissique, comme si c'était, pour Rémi et Ève, une quête de vie ou de mort et un investissement pour maintenir la vie pour chacun et pour le couple lui-même. Au delà du couple, comment viennent s'inscrire les enjeux narcissiques de Rémi et d'Ève dans une société contemporaine qui prône à la vie et le droit à l'enfant et quel est l'écho narcissique de leur projet d'adoption dans une société qui encourage le tout narcissique et dont l'enfant est un des attributs?

7.3 Miroir narcissique ou écho de la société

Le désir d'enfant, nous dit Jacques Arènes (2013), est le reflet de la société. Il est modulé par le monde collectif. Comment comprendre et expliquer que la problématique narcissique soit si importante et au cœur du désir d'enfant du couple Rémi et Ève?

Nous avons vu que le désir d'enfant a traditionnellement été conditionné par ce qu'on a appelé le destin maternel et conjugal. Toutefois, il s'est vu transformé par des grands changements sociopolitiques des années 70. La maîtrise de la fécondité, l'émancipation de la vie sexuelle, l'évolution des techniques médicales de fertilité et l'émergence de l'adoption internationale ont fait basculer le désir d'enfant dans une quasi instrumentalisation de l'enfant, où ce dernier se trouve revendiqué haut et fort tant par l'homme que par la femme avec l'idée d'un droit à l'enfant pour soi. Le désir d'enfant aujourd'hui prend davantage la force d'une demande individuelle, indépendante du lien conjugal et sexuel. L'enjeu narcissique devient donc primordial dans la compréhension du désir d'enfant. Celui-ci devient le pilier autour duquel s'organisent les rêves tant des hommes que des femmes de se dépasser et de faire renaître cette puissance narcissique perdue, au risque d'en gommer la différence des sexe.

7.3.1 *Le sexuel actuel : une double configuration*

Du point de vue psychanalytique, nous saisissons que la sexualité humaine représente l'armature même de la structuration psychique, et qu'en fait ils sont interdépendants. Irréductible à la biologie, la sexualité humaine est une psychosexualité organisatrice du psychisme et des comportements humains; la théorie des pulsions se trouve au cœur du développement psychique de chacun des individus. La bisexualité psychique joue un rôle organisateur et structurant au niveau de l'intégration des identifications

masculines et féminines, mais dans son versant mal assimilé, elle peut constituer un système défensif allant à l'encontre de l'élaboration de la différence des sexes.

De plus, la sexualité bipartite ne peut être comprise en dehors du contexte social, lui-même changeant selon les rôles et fonctions attribués aux hommes et aux femmes au sein de chaque société, et ce autant de manière symbolique que réelle. Le masculin et le féminin prennent forme au croisement des processus biologiques, psychologiques et sociologiques, mais demeurent également une expérience individuelle façonnée par des rencontres, situations, expériences et événements qui touchent, modifient et construisent chacun de nous, consciemment ou inconsciemment, et ce, tout au long de la vie.

Or, le sexuel comme enjeu psychique dans les sociétés contemporaines se trouve collectivement et intimement malmené. Dans son article intitulé « *Le sexuel post-moderne* », Dominique Cupa expose un portrait du sexuel et de ses enjeux tel qu'ils se présentent actuellement, et comment l'évolution sociétale conduit à des changements au niveau des modes défensifs chez chacun de nous. Son propos illustre une double configuration du sexuel, et révèle comment cela vient créer une nouvelle trame dans l'arsenal défensif des individus.

7.3.2 *Une sollicitation sexuelle généralisée*

Ainsi, élaborant sa conception du sexuel post-moderne, Dominique Cupa fait ressortir l'idée que nous sommes tous, et ce bien malgré nous, exposés de plus en plus à une trop grande quantité d'excitations pulsionnelles venant de l'environnement extérieur et qui vient faire effraction à l'intérieur de chacun de nous, tous autant que nous sommes, autant adultes qu'enfants. Elle explique que nous assistons présentement à un éclatement et un débordement du sexuel explicite qui se trouve diffusé à profusion

dans l'espace médiatique, que ce soit sur les sites internet, dans les émissions télévisuelles, au cinéma, autant que dans les livres, magazines et journaux. Le sexe est vendeur! Même la sphère intellectuelle semble s'approprier de la nomenclature du sexe afin d'expliquer les derniers mouvements de la société⁴⁵. Adultes et enfants se retrouvent donc noyés dans un univers de sexualité explicite, qui séduit par son offre exclusive de plaisir consommable. Cette surabondance du sexuel fait l'objet d'une réelle idéologie du tout voir, du tout montrer, et dans laquelle l'intimité et l'intériorité des sujets se trouvent continuellement assailli et méprisé. Cette surabondance du sexuel tend aussi à faire oublier que la sexualité se structure selon une configuration de désir et de manque.

7.3.3 *Un sexuel indifférencié*

La deuxième tendance qui se développe en parallèle est celle d'un sexuel indifférencié. Selon Cupa, plusieurs couches d'indifférences peuvent être observées, mais la principale concerne la tendance des individus à idéaliser un modèle sexuel androgyne et par conséquent à se placer dans un rapport d'indifférence à l'autre sexe. Être fantasmatiquement l'un et l'autre sexe permet l'effacement de la différence des sexes, ce qui vient à son tour provoquer une indifférence à la sexualité. La sexualité devient une sexualité opératoire et désincarnée de son rapport à l'amour, au manque, et au désir de l'Autre. Dans ce contexte, les représentations de la parentalité n'échappent pas au fantasme de toute-puissance (être et avoir les deux sexes) et autorise des solutions de procréation hors sexe, telle que la procréation médicalement assistée, l'adoption ou encore la gestation pour autrui.

⁴⁵ Une chronique littéraire nous présentait encore cette semaine un ouvrage collectif intitulé *Sexe et politique* entièrement consacré aux constructions idéologiques qui relient la sexualité à la scène politique. Dans le contexte actuel, un tel titre évoque bien la question des limites et du consumérisme sexuel. Le sexe est bel et bien partout, sans limites.

7.3.4 Conséquences : Une trame défensive modifiée

Pour Cupa, une double configuration du sexuel décrite plus haut apporte nécessairement des changements dans les modes défensifs. Une société, où hommes et femmes sont davantage centrés sur l'espace moïque (narcissisme de masse) et où préside une consommation à outrance d'une sexualité explicite, conduit les individus à se défendre par l'indifférence. La forme défensive la plus extrême d'indifférence incarne le rejet complet de la différence des sexes et du manque. Une autre forme d'indifférence se retrouve dans le déni, mode défensif qui « permet les jeux de consommation de la sexualité fétichisée et l'évacuation du transgénérationnel et de la transmission (Cupa, 2011, p.37) ».

Cette trame défensive qui conduit à l'indifférence peut laisser croire à l'individu qu'il atteint un état de désexualisation lui permettant un assouvissement illusoire de toute tension et toute conflictualité liées au sexuel. Ainsi illusoirement libéré de l'autre et de sa différence, l'individu peut rêver au fantasme de toute-puissance et d'invulnérabilité (rien ne lui manque, tout lui est permis). La tendance que soulève Cupa est observable actuellement mais ne nous semble pas absolue. Le couple Rémi et Ève semble s'inscrire en partie dans ce mouvement défensif mais il n'en est pas le reflet complet. Le déni partiel des représentations de la différence des sexes est à l'œuvre dans leur désir d'enfant mais semble davantage soutenir l'idéalisation du maternel primaire, tout en participant à leur fantasme de filiation monoparentale.

Si nous reprenons le registre narcissique primaire avec l'idée qu'il constitue un registre relationnel qui est raccordé par l'affect de la tendresse, ce qui semble être idéalisé sont les représentations de cette relation de tendresse. Toutefois, celle-ci ne semble possible, pour le couple, que dans une forme de filiation monoparentale et en dehors d'une représentation sexuée de l'enfant. Le désir d'enfant de Rémi et Ève ne s'inscrit pas tant dans une pensée égalitaire des sexes (bien qu'il y ait un déni de la

différence des sexes) mais davantage dans une perspective individualiste, hyper narcissique et qui tend à nier l'altérité: un enfant pour soi et non un enfant pour lui-même et pour cet être en devenir! Ce qui semble être revendiqué n'est pas tant l'égalité, la symétrie ou le nivèlement des positions sexuelles (d'où probablement le déni chez Rémi) mais plutôt un désir (symétrique de vivre individuellement son désir d'enfant) bien individuel de chacun d'avoir son enfant et de recréer cette relation primaire idéalisée.

Dans ce désir de fusion, ne faut-il pas voir l'espoir de retrouvailles avec l'amour, avec la vie. Là où Rémi et Ève sont profondément blessés (mort de leur progéniture) naît un désir de réparation narcissique qui prend un chemin un peu distordu dans les représentations de l'autre et du sexe de l'enfant mais qui semble devenir nécessaire dans leur économie psychique.

7.3.5 Limitations de ce travail

Ce travail est le fruit d'entretiens avec un seul couple et même s'il donne des axes et pistes de réflexion dans l'appréhension et l'accompagnement psychologique de parents en voie d'adoption, il ne permet pas de généraliser à l'ensemble des couples en demande d'adoption d'enfant à l'étranger.

Parmi les approches psychologiques, nous avons choisi une lecture psychanalytique du désir d'enfant dans un projet d'adoption entre un homme et une femme dans un contexte socio-culturel actuel d'aplanissement des différences ou de revendication d'égalité des sexes. Contingente des théories et des concepts qui la sous-tendent, l'approche psychanalytique s'articule et se complète à d'autres cadres épistémologiques (biologique, sociologique, philosophique, voire cognitivo-

comportementale, etc.) possibles et non spécifiquement développées du présent phénomène étudié dans ce travail doctoral.

Notre étude de cas est constituée aussi d'une situation complexe intégrant infertilité fantasmée ou perte d'enfants, grossesse ultérieure, et processus d'adoption en cours. Pour autant, nous avons réitéré à plusieurs reprises au couple la possibilité de se retirer des entretiens de recherche... Cette étude de cas offre néanmoins l'avantage d'offrir un matériel psychologique riche et la singularité des pluralités psychiques convoquées pour un couple en processus d'adoption d'un enfant à l'étranger. Les sujets ont été prévenus, avant le consentement, que le but de la recherche n'était pas thérapeutique. Ces entrevues ont peut-être pu offrir au sujet l'occasion de s'exprimer et de construire leur propre récit sur eux-mêmes. Le couple a été prévenu des éventuels mouvements affectifs que pouvait occasionner la divulgation de leur monde interne lors des entrevues. Par ailleurs, les sujets ont pu être orientés vers des ressources d'aides professionnelles le cas échéant. Un temps était prévu après chaque entrevue avec les sujets afin de leurs offrir un débriefing sur l'entrevue. Enfin, une communication téléphonique a été faite à la suite du processus des trois entrevues pour faire le suivi avec le couple sur les réactions affectives possiblement éveillées et leur offrir, de nouveau, le cas échéant des ressources d'aides professionnelles.

CONCLUSION

Notre essai doctoral a tenté d'apporter un éclairage nouveau et une meilleure compréhension de l'expérience vécue par un couple hétérosexuel à l'occasion de l'adoption d'un enfant à l'étranger. Dans un contexte contemporain de changements des modèles de la parentalité, l'adoption, et particulièrement l'attente de l'enfant, représente pour les futurs parents une période critique marquée par une reviviscence d'enjeux personnels, narcissiques et identitaires, et d'enjeux relationnels au sein même du couple et dans une relation idéalisée, imaginée et fantasmée, avec l'enfant à venir.

Notre essai a interrogé aussi l'exploration des symétries et dissymétries du désir d'enfants entre un homme et une femme, interrogeant du même coup les différences homme-femme et les différences des sexes dans le processus d'adoption et de procréation, soulignant aussi des fantasmes d'auto-engendrement. D'un point de vue clinique, il nous apparaît difficile de faire l'économie des concepts de narcissisme, d'idéalisation, d'intériorisation, d'identité, et de déni dans l'accompagnement des couples en démarche d'adoption et dans l'exploration de leur désir d'enfant.

Aussi, la réalité dans laquelle nous vivons actuellement sur le plan de la famille (famille reconstituée, parents homosexuels, etc.) invite le clinicien à explorer les imaginaires et l'économie psychique de chacun des parents dans le processus d'adoption. Ce détour est probablement nécessaire pour travailler et lever certains interdits ou blessures au niveau de la « légitimité à », mais aussi pour mieux arrimer les attentes de chacun des protagonistes. Cet essai soulève l'importance et la nécessité d'un accompagnement des projets d'adoption, que ce soit dans le partage avec les pairs dans les groupes pré et post adoption, et dans le suivi clinique.

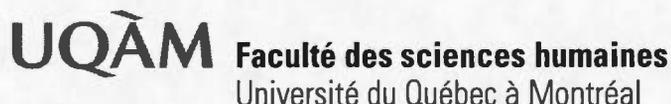
Toutefois, nous devons demeurer vigilants, en tant qu'intervenants, face à la tentation de représentations déssexualisées de l'être humain dont l'ère contemporaine fait la promotion. Les processus à l'œuvre dans la reconnaissance de la différence des sexes viennent mettre de l'ordre dans le fouillis pulsionnel de chaque individu. La différence des sexes est profondément structurante.

Le désir d'enfant masculin existe et n'est pas l'équivalent symétrique du désir féminin, soulignant la singularité de l'Homme dans le désir d'engendrer, de procréer, d'exister, et dans un fantasme d'immortalité. Le désir d'enfant vient parfois se confondre avec le droit à l'enfant prôné par une société consumériste qui tend à effacer les limites et à dissoudre la différence des sexes. La distinction entre droit à l'enfant et désir d'enfant appelle encore à la dialectique de l'être et de l'avoir et doit alerter le clinicien sur le défaut d'altérité que représente le droit à un enfant, faisant l'impasse sur la primauté du désir qui demeure toujours dans un lien à l'autre, lien d'autant plus important qu'il est constitutif de la continuité de l'humanité. En ce sens, le désir d'enfant est définitivement analysable mais seulement au cas par cas.

Face aux avatars narcissiques de nos sociétés contemporaines occidentales, où le désir d'enfant tend à s'individualiser et sortir du destin conjugal et du sexuel, il ne faut pas oublier de questionner comment préserver l'inscription du désir d'enfant dans une trame humaine et humanisante, afin de laisser son empreinte intergénérationnelle.

ANNEXE

9.1 Annexe A : Formulaire de consentement

**Titre**

Désir de maternité et de paternité dans le couple en processus d'adoption à l'étranger : Exploration psychodynamique de la différence dans le désir d'enfant chez les futurs parents.

Information sur le projet*Personne responsable du projet*

Chercheure, chercheur responsable du projet : Sylvie Corbeil
 Programme d'études : Doctorat en psychologie
 Adresse courriel : corbeil.sylvie.3@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Direction de recherche : Marie Hazan, Ph.D.
 Département ou École : Département de psychologie, UQAM
 Faculté : Sciences Humaines
 Courriel : hazan.marie@uqam.ca
 Téléphone : 514-987-3000, poste 7864

But général du projet

Vous êtes invitée, invité à prendre part à un projet visant à explorer et mieux comprendre le désir d'enfant chez les parents en processus d'adoption à l'étranger. Ce projet vise également à questionner, du point de vue psychodynamique, les indicateurs de la différence entre les futurs parents de ce désir d'enfant dans le couple.

Tâches qui vous seront demandées

Votre participation consiste à raconter librement votre expérience, en tant qu'homme ou en tant que femme, du processus d'adoption d'un enfant à l'étranger au cours de

deux entretiens d'une durée pouvant varier entre 60 et 90 minutes. La première entretiens se fera en couple et la deuxième en individuel. Les entretiens se dérouleront dans les locaux de la société Formons une famille à Longueuil. Les entretiens seront enregistrés, avec votre permission, sous un mode audio pour des fins de transcription et d'analyse ultérieure. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

Moyens de diffusion

Les résultats de cette recherche seront publiés dans un essai doctoral et pourront faire l'objet de publication d'un article et de présentations lors de conférences, en respectant en tout temps l'anonymat des participantes et des participants.

Avantages et risques

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension de l'expérience vécue à l'occasion de l'adoption d'un enfant à l'étranger. Ce témoignage sur les aspects personnels de la démarche d'adoption ne comporte pas de risque, mais pourrait susciter une élaboration plus approfondie et, éventuellement, un inconfort psychologique durant cette période de questionnement. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité de la chercheuse de suspendre ou de mettre fin à l'entretiens si cette personne estime que votre bien-être est menacé.

Anonymat et confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors des entretiens sont confidentiels et que seule la personne responsable du projet et sa direction de recherche auront accès à l'enregistrement de vos entretiens et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement sonore et transcription verbatim, questionnaire sociodémographique) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la personne responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements, les verbatim, les questionnaires sociodémographiques ainsi que les formulaires de consentement seront détruits cinq ans après les dernières publications des résultats de recherche.

Participation volontaire

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que, par ailleurs, vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette

recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser, aux fins de la présente recherche (incluant la publication d'articles, d'un essai doctoral, la présentation des résultats lors de conférences ou de communications scientifiques), les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

Compensation financière

Aucune rémunération n'est prévue.

Questions sur le projet et sur vos droits

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la direction de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche. Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordonnatrice du CERPÉ, Anick Bergeron, au 514 987-3000, poste 3642, ou par courriel à l'adresse suivante : bergeron.anick@uqam.ca.

Remerciements

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Signatures

Participante, participant

Je reconnais avoir lu le présent formulaire et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la personne responsable du projet.

Je souhaite être informée, informé des résultats de la recherche lorsqu'ils seront disponibles :

oui non

Nom et coordonnées (en lettres moulées)

Signature de la participante, du participant

Date

Personne responsable du projet

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les risques du projet à la personne participante et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la personne responsable

Date

9.2 Annexe B : Questionnaire Socio-Démographique

QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

1. Nom : _____

2. Sexe : _____

3. Âge : _____

4. Langue maternelle:

_____ Français _____ Anglais _____ Autre, spécifiez _____

5. Pays de naissance :

_____ Canada _____ Autre, spécifiez : _____

Si vous êtes né(e) à l'extérieur du Canada, depuis combien d'années vivez-vous au Canada? _____ ans

6. Plus haut degré de scolarité complété :

_____ Secondaire non complété	_____ Maîtrise
_____ Secondaire complété	_____ Doctorat
_____ Collégial	_____ Post-doctorat
_____ Baccalauréat	_____ Autre, spécifiez _____

7. Occupation actuelle : _____

8. Êtes-vous marié(e)? _____ Oui _____ Non

9. Durée de votre relation : _____ ans

10. Depuis combien de temps cohabitez-vous? _____ ans

11. Certaines personnes vivent plusieurs relations de couple significatives au cours de leur vie. Considérez-vous votre relation actuelle comme :

_____ Votre première union
 _____ Votre seconde union
 _____ Votre troisième union ou plus

12. Formez-vous une famille recomposée (couple vivant avec au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des deux conjoints)?

_____ Oui _____ Non

13. Combien d'enfants avez-vous?

14. Âge de chacun de vos enfants : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

15. Combien d'enfants vivent actuellement avec vous?

16. Qui a pris l'initiative du projet d'adoption?

Vous

Votre conjoint(e)

Décision commune

9.3 Annexe C : Grille de l'entrevue

L'entrevue est de nature semi-dirigée. L'objectif est de permettre au sujet de se raconter le plus librement possible quant à son expérience du processus d'adoption à l'étranger et qu'il puisse développer un matériel associatif. Pour amorcer ce processus associatif, une première question ouverte sera proposée aux sujets : *Vous êtes en processus d'adoption d'un enfant à l'étranger. Pouvez-vous m'en parler.* Durant l'entrevue, la chercheuse sera attentive au discours (développement oral) ainsi qu'au silence du sujet sans les précéder par ses questions. Les thèmes qui n'auront pas été abordés de manière spontanée par le sujet seront introduits sans aucune insistance. Les thèmes ne sont pas restrictifs et ne sont pas nécessairement abordés dans un ordre précis.

Thèmes de l'entrevue

Quelles sont les représentations quant à leur rôle de père
 Quelles sont les représentations quant à leur rôle de mère
 Le sentiment d'être père/ d'être mère
 La composition de la famille d'origine
 Considérant leur famille d'origine, comment se représente t-il/elle leur mère/leur père
 De quelle façon il/elle s'est impliqué(e) dans la démarche d'adoption
 De quelle façon il/elle pense s'impliquer dans les soins à l'enfant
 Y a-t-il une préférence en regard du sexe de l'enfant
 Y a-t-il une préférence en regard du pays de l'adoption
 Comment il/elle s' imagine l'enfant
 Quels sont les projets envisagés avec l'enfant
 Ont-ils des projets pour l'enfant
 Quelles sont les difficultés vécues dans le processus d'adoption
 L'histoire du couple
 L'histoire du projet d'adoption
 Les représentations du père/de la mère de l'enfant adopté
 Ont-ils des rêves

9.4 Annexe D : Journal de bord

Date de l'entrevue :

Sujet :

Premier contact :

Expérience subjective avant la rencontre :

Contexte de la rencontre :

Description du sujet :

L'avant enregistrement :

L'après enregistrement :

Impressions générales :

9.5 Annexe E : Certificat d'approbation éthique

UQAM Faculté des sciences humaines
Université du Québec à Montréal

Certificat d'approbation éthique

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines a examiné le projet de recherche suivant et l'a jugé conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le *Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (juin 2012) de l'UQAM :

***Désir de maternité et de paternité dans le couple en processus d'adoption à l'étranger :
Exploration psychodynamique de la différence du désir d'enfant chez les futurs parents***
Sylvie Corbell, étudiante au doctorat en psychologie

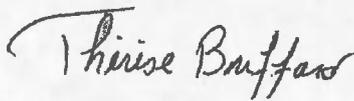
Sous la direction de Marie Hazan, professeure au Département de psychologie

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

Certificat émis le 25 avril 2013. No de certificat : FSH-2013-24.



Thérèse Bouffard
Présidente du comité
Professeure au Département de psychologie

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- André, J., 2009. Désirs d'enfant Presses. In : Désirs d'enfant. Collectif sous la dir. de André, J. et Chabert, C. Paris: Presses Universitaires de France.
- Arènes, J., 2013. Désir d'enfant et création de l'avenir, Etudes.
- Assoun, P.-L., 2005. Masculin et Féminin, Paris, Economica.
- Bear, M. F., Connors, B. W. & Paradiso, M. A., 2002. Cerveau masculin, cerveau féminin In Neurosciences, (chapitre 17).
- Benedek, T. 1959. Parenthood as a developmental phase; a contribution to the libido theory. Journal of the American Psychoanalytic Association, July 1959, Vol.7 (3), pp.389-417.
- Boisson, M. & Verjus, A., 2004. La parentalité, une action de citoyenneté: une synthèse des travaux récents sur le lien familial et la fonction parentale. Dossier d'étude, no.62, CERAT.
- Bydlowski, M., 1997. La dette de vie : itinéraire psychanalytique de la maternité, Paris, Le fil rouge: Presses Universitaires de France.
- Cailleau, F., 2005. Le désir à l'épreuve du deuil. Cahiers de psychologie clinique. 24, 129-147.
- Camus, A., 2014. Le mythe de Sisyphe (1942), Paris, Gallimard.
- Carignan, M., 2007. L'adoption au Québec : ni rose ni bleue. In : St-André, M. et al. L'adoption : état des lieux. CHU Sainte-Justine: PRISME, pp.60-85.
- Casoni, D., Brunet, L., 2003. La psychocriminologie. Apports psychanalytiques et applications cliniques. Les Presses de l'Université de Montréal, pp.27-30.
- Chabert, C., 2011. Il était une fois... In : André, J. et Chabert, C. Désirs d'enfant. Paris: Presses Universitaires de France.
- Chabrol, H., 2005. Les mécanismes de défense. Recherche en soins infirmiers 2005. 82, 31-42.
- Chatel, M. M., 1990. Le désir escamoté. In : Testart, J., et al. Le magasin des enfants. Paris: Gallimard.
- Chazaud, J., 1993. L'adoption, désir avouable ou inavouable? . Perspectives Psychiatriques. 38.
- Chicoine, J.-F. & Lemieux, J., 2007. Pratiques en adoption internationale : Comment franchir le Rubicon américano-européen. In : St-André, M. et al. L'adoption : état des lieux. PRISME.
- Cupa, D., 2011. Le sexuel post-moderne. In : de Cupa, D., Parat, H. et Chaudoye, G. Le sexuel, ses différences et ses genres Paris: Éditions EDK.
- Daubech, J.-F., 2011. Entretiens préalables. In : André, J. et Chabert, C. Désirs d'enfant. Paris Presses Universitaires de France.
- David, C., 1997. La bisexualité psychique, Paris, Payot & Rivages.

- Delaisi de Parseval, G., 1990. Le désir d'enfant géré par la médecine et par la loi. In : Testart, J., et al. Le magasin des enfants. Paris Gallimard.
- Delaisi de Parseval, G., 1997. Les aléas du désir d'enfant : à propos de la demande parentale dans l'assistance médicale à la procréation. In : Dayan, J. Attendre un enfant, désirs et représentations. Spirale. Paris Érès.
- Delaisi de Parseval, G., 2006. Le sexuel et le parental. In : Coum, D. et al. La famille change-t-elle? . Ramonville Saint-Ange Érès.
- Delaisi de Parseval, G. & Verdier, P., 1994. Enfants de personne. Paris Odile Jacob.
- Delaisi-Parseval, G., 1981. La part du père. Paris: Seuil.
- Denis, P., 2005. Narcisse indifférent. In : De Jacques André. Les sexes indifférents. Paris Presses Universitaires de France.
- Dessuant, P., 1983. Le narcissisme., Paris, PUF.
- Désveaux, E., 2013. Avant le genre; Triptyque d'anthropologie hardcore. France: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Dor, J., 1985. Introduction à la théorie de Lacan. L'inconscient structuré comme un langage, Paris, Denoël, pp.179-190.
- Doron, J., 2001. La méthode de cas en psychologie clinique et en psychopathologie. Paris: Dunod.
- Drapeau, M. & Letendre, R., 2001. Quelques propositions inspirées de la psychanalyse pour augmenter la rigueur en recherche qualitative. Recherches Qualitatives. 22, 73-92.
- Erikson, E. H., 1972. Adolescence et crise. La quête de l'identité, France Flammarion.
- Faure-Pragier, S., 1997. Les bébés de l'inconscient, Paris Presses Universitaires de France.
- Fernandez, L. & Catteeuw, M., 2005. La recherche en psychologie clinique, Paris Armand Colin.
- Freud, S., 1900. L'interprétation du rêve (2010), France, Seuil.
- Freud, S., 1914. Pour introduire le narcissisme. In : Freud S. La vie sexuelle (1969). Paris Presses Universitaires de France.
- Freud, S. 1917. Sur les transpositions de pulsions plus particulièrement dans l'érotisme anal. In : La vie sexuelle (1985) Paris, PUF.
- Freud, S. 1917. Une difficulté de la psychanalyse. Récupéré de: http://classiques.uqac.ca/classiques/freud_sigmund/essais_psychanalyse_e_appliquee/08_difficulte_psychanalyse/difficulte_psychanalyse.pdf
- Freud, S., 1925. Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes. In : Freud S. La vie sexuelle (1969). Paris: Presses Universitaires de France.
- Freud, S., 1929. Le malaise dans la culture (2004), Paris, Presses Universitaires de France.
- Freud, S., 1948. Moïse et le monothéisme, Londres, Gallimard.

- Freud, S., 1949. *Abrégé de psychanalyse*. (1975), Paris, Presses Universitaires de France.
- Freud, S., 1905. *Trois essais sur la théorie de la sexualité* (1962), Paris, Gallimard.
- Freud, S. 1905. *Cinq psychanalyses*. (2005), Paris, Presses Universitaires de France.
- Freud, S. 1908. *Les théories sexuelles infantiles*. In : *La vie sexuelle* (1969). , Paris, Presses Universitaires de France.
- Freud, S. 1923. *L'organisation génitale infantile* (1985b). In : *La vie sexuelle*, Paris, PUF.
- Freud, S. 1937. *Analyse avec fin, analyse sans fin*. (1994). Paris Bayard. 230 p.
- Gaille, M., 2011. *Le désir d'enfant*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Gilbert, S., 2007. *La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'exemple de l'itinérance des jeunes adultes*. *Recherches Qualitatives, Hors Série*. 3, 274-286.
- Giuffrida, A., 2011. *Désir d'enfant...désir sans sujet?* In : André, J. et Chabert, C. *Désirs d'enfant*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Godelier, M., 2004. *Métamorphose de la parenté*, Paris, Fayard.
- Groddeck, G., 1973. *Le double sexe de l'être humain*. *Nouvelle Revue de Psychanalyse*. 7, 193-198.
- Guyotat, J., 1995. *Filiation et puerpéralité : logique du lien*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Hamad, N., 2004a. *Les spécificités du travail à l'ASE*. In : *L'adoption La Clinique Lacanienne*. 7, 95-99.
- Hamad, N., 2004b. *Qu'est-ce qui fait la famille? L'exemple de l'adoption*. In : *L'adoption. La Clinique Lacanienne*.
- Hazan, M., 1989. *Le fonctionnement de l'implicite dans le discours des magazines féminins : analyse d'un exemple. La campagne pour le contrôle des naissances dans Marie-Claire et Elle*. *Langage et Société, Maison des sciences de l'homme*.
- Hazan, M., 1998. *La Bisexualité : corps et âmes?* In : *La Bisexualité psychique. Filigrane*. 7.
- Hollaux, A., 1985. *La filiation : rupture et continuité*. In : *Acte du colloque de Vaucresson*, Paris, Institut de l'enfance et de la famille.
- Hounet, Y. B., 2014. *La parentalité des uns...et celle des autres*. *L'Homme*. 209, 121-141.
- Houzel, D., 2000. *Les enjeux de la parentalité*. In : De Leticia Solis-Ponton. *La parentalité. Défi pour le troisième millénaire. Un hommage à Serge Lebovici*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Internationale, S. à. l. A. 2007. *Historique de l'adoption internationale*. Récupéré de: http://www.adoption.gouv.qc.ca/site/fr_adoption_internationale_historique.phtml.

- Jaoul, M., 2007. Rôle joué par les événements de filiation dans l'infertilité masculine. *Gynécologie Obstétrique et Fertilité*. 35, 441-448.
- Karila, S., 2011. Nous voulons des enfants. In : André, J. et Chabert, C. *Désirs d'enfant* Paris: Presses Universitaires de France.
- Kipman, S. D., 1993. Les nouveaux adoptants. *Perspectives Psychiatriques*. 38, 175-177.
- Klein, M. & Rivière, J., 1989. *L'amour et la haine*, Paris, Petite bibliothèque Payot.
- Kozłowska, A., 2011. De l'auto-perception du corps féminin : différences entre femmes françaises et polonaises. In : de Cupa, D., Parat, H. et Chaudoye, G. *Le sexuel, ses différences et ses genres*, Paris, Éditions EDK.
- Kristeva, J., 1985. *Une histoire d'amour*, Paris, Denoël.
- Laplanche, J. & Pontalis, J.-B., 1967. *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Latzco-Toth, G. 2009. L'étude de cas en sociologie des sciences et des techniques. Récupéré de: http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2009-03.pdf
- Lavallé, C., 2007. Pour une adoption à la mesure de chaque enfant. Rapport du groupe de travail sur le régime québécois de l'adoption.
- Le Gall, D., 2003. Filiations volontaires et biologiques. La pluriparentalité dans les sociétés contemporaine. *Neuropsychiatrie de l'enfance et l'adolescence*. 51, 118-123.
- Le Roy, P. 1941. *Le père dans la périnatalité*. Ramonville Saint-Agnes Éres. (1996), 180p.
- Lévy-Soussan, P., 2001. La parentalité adoptive : problèmes spécifiques ou universels? *Journal de pédiatrie et de puériculture*. 14, 201-204.
- Lévy-Soussan, P., 2005. Adoption internationale : spécificités et risques psychiques. *Journal de pédiatrie et de puériculture*. 18, 13-19.
- Liefooghe, J., 1973. Détermination, différenciation et maturation sexuelles. In : *Encyclopédie de la sexualité*, Paris, Éditions Universitaires.
- Marchand, J.-B., 2011. Différence des sexes ou distinction sexe/genre. In : Cupa, D., Parat, H. et Chaudoye, G. *Le sexuel, ses différences et ses genres*. Paris: Éditions EDK.
- Marinopoulos, S., Sellenet, C. & Vallée, F., 2003. *Moïse, Oedipe, Superman...de l'abandon à l'adoption*, France, Fayard.
- Martin, C., 2006. La parentalité : une question politique. In : Coum, D. et al. *La famille change-t-elle?* Ramonville Saint-Ange: Éres.
- Mucchielli, A., 2002. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Collin.
- Nacht, S. Le narcissisme gardien de la vie. *Revue Française de Psychanalyse*. 1965, Vol.29, no 5-6.

- Nadeau, N. & Corbeil, 2007. L'adoption internationale sert-elle le meilleur intérêt de l'enfant? In : St-André, M. et al. L'adoption : état des lieux. PRISME. 46, 200-213.
- Neyrand, G., 2007. Évolution de la famille et rapport à l'enfant. *Enfances et PSY*. 1, 144-156.
- Ouellette, F.-R., 1996. L'adoption : Les acteurs et les enjeux autour de l'enfant, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Ouellette, F.-R., 2000. L'adoption, entre la protection de l'enfant et le projet parental. *Liens Social et Politiques*. 44, 51-61.
- Paillé, P. & Mucchielli, A., 2005. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales, Paris, Armand Colin.
- Paillé, P. & Mucchielli, A., 2012. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales, Paris, Armand Colin.
- Perrot, M., 2005. L'indifférence des sexes dans l'histoire. In : De Jacques A. Les sexes indifférents Paris: Presses Universitaires de France.
- Pomerleau, A., Malcuit, G., Chicoine, J.-F., Séguin, R., Belhumeur, C., Germain, P., et al., 2005. Health status, cognitive and motor development of young children adopted from China, East Asia, and Russia across the first 6 months after adoption. *International Journal of Behavioural Development*. 29, 445-457.
- Pommier, G., 2004. Légitimité de l'adoption. In : L'adoption. La Clinique Lacanienne. 7, 73-89.
- Poussin, G., 1999. La fonction parentale, Paris, Dunod.
- Rabouin, D., 1997. Le désir, Paris, Flammarion.
- Revault D'Allonnes, C., 1991. Être, faire, avoir un enfant, Paris, Plon.
- Riazuello, H., 2011. Le fantasme de grossesse chez le petit garçon dans l'œuvre freudienne. In : Le sexuel, ses différences et ses genres, Paris, EDK.
- Riazuelo, H., 2011. Le fantasme de grossesse chez le petit garçon dans l'œuvre freudienne. In : de Cupa, D., Parat, H. et Chaudoye, G. Le sexuel, ses différences et ses genres. Paris: Éditions
- Rosset, D., 2004. Légitimité de l'adoption. In : L'adoption. La Clinique Lacanienne. 7, 73-89.
- Rouyer, M., 2001. Adoption : le premier entretien avec le psychiatre. *Journal de pédiatrie et de puériculture*. 14, 197-200.
- Santiago-Delefosse, M., 1995. Fécondation in vitro. Demande d'enfant et pratiques médicales, Paris, Anthropos.
- Schaeffer, J., 1998. Le refus du féminin, Paris, Presses Universitaires de France.
- Schaeffer, J., 2000. Généalogie du masculin, Paris, Aubier.
- Schaeffer, J., 2002. Bisexualité et différence des sexes dans la cure. *TOPIQUE*. 78, 21-32.
- Schaeffer, J., 2005. Quelle indifférence des sexes? In : Jacques A. Les sexes indifférents. Paris: Presses Universitaires de France.

- Schechter, M. D., 1970. About adoptive parent. In : Parenthood : it's psychology and psychopathology. Ed., n : Parenthood : it's psychology and psychopathology. Ed.
- Soulé, M., 1968. Contribution clinique à la compréhension de l'imaginaire des parents : À propos de l'adoption ou le roman de Polybe et Mérope. *Revue Française de Psychanalyse*. 3, 419-464.
- Squires, C., 2011. Retour aux sources : identité sexuée et oralité dans les désirs d'enfant. In : André, J. et Chabert, C. *Désirs d'enfant*. Paris: Presses Universitaires de France.
- St-André, M., 2007. Gestation psychique et parcours d'adoptant. In : St-André, M. et al. *L'adoption : état des lieux*. PRISME. 46, 236-247.
- Unrug, M.-C. D., 1974. Analyse de contenu et acte de parole: De l'énoncé à l'énonciation, Paris, Éditions Universitaires.
- Winnicott, D. W., 1969. La préoccupation maternelle première In : *De la pédiatrie à la psychanalyse (1956)*, Paris, Payot.